

Flambée de l'énergie : l'Europe sous le choc

- La hausse des prix du gaz et de l'électricité pousse les pays européens à réagir.
- Bruxelles prêt à autoriser les Etats à prendre des mesures d'urgence.
- L'Italie débloque une aide de 3 milliards d'euros pour soulager les ménages et les PME.
- L'inquiétude grandit chez les industriels.

// PAGES 2, 6, 16, 29 ET LA CHRONIQUE
D'ÉRIC LE BOUCHER PAGE 10

Viktor Drachev/AFIP

PATRIMOINE

6 PAGES SPÉCIALES

Les bons arbitrages pour votre épargne



Les Echos
WEEK-END
Spécial Allemagne



Taux d'intérêt : les banques centrales engagent un changement de politique

TAUX La banque centrale norvégienne est le premier institut monétaire du G10 à remonter ses taux d'intérêt depuis la crise du Covid.



Jerome Powell, le président de la Fed. Photo Michael Nagle/Bloomberg

Plusieurs grandes banques centrales se réunissaient cette semaine pour discuter de l'orientation de leur politique monétaire. Pour la première fois, une institution du G10 s'est décidée à remonter ses taux directeurs : la Norges Bank. Les autres banques centrales des pays développés, elles, ne sont pas encore passées à l'action, mais les discours s'infléchissent nettement. Confrontée à la hausse des salaires et la flambée des prix de l'énergie, la

Banque d'Angleterre (BoE) a durci le ton. La Réserve fédérale américaine a renouvelé l'exploit de préparer les marchés à une baisse de ses interventions sans faire tanguer Wall Street. La remontée de l'inflation est au cœur des débats. En Amérique latine, elle a déjà dérapé. Le Brésil, où le taux de base atteint 6,5%, en est à son cinquième tour de vis d'affilée. // PAGES 32-33 ET L'ÉDITORIAL DE JEAN-MARC VITTORI PAGE 14

Covid, transition écologique, menace des Gafa : les défis du patron de BPCE

INTERVIEW Dans un entretien aux « Echos », Laurent Mignon, le patron du groupe bancaire mutualiste BPCE reconnaît la « force de frappe impressionnante » des géants de la tech, qui leur permet de se positionner sur le paiement, l'épargne, ou encore certaines formes de crédit. Mais il ne croit pas « qu'ils aient intérêt ni même envie de devenir l'égal des banques ». // LE GRAND ENTRETIEN PAGE 13

TNP⁺

ACCÉLÉRATEUR DE PERFORMANCE

TNP, cabinet de conseil français, européen, hybride et indépendant, accompagne les dirigeants dans leurs plans de restructuration, de relance, de transition énergétique et s'engage sur les résultats.



> Mettre en œuvre des plans de performance avec gains partagés

> Optimiser les fonctions support accélérées par le télétravail structuré & performant

> Relancer vos activités commerciales
> Améliorer votre réseau de distribution
> Développer votre e-commerce

> Accélérer votre transition énergétique
> Calculer, maîtriser et réduire votre empreinte carbone

> Mettre en place de nouveaux modèles organisationnels à distance & résilients

> Créer un nouveau dialogue social
> Développer les talents de demain

DÉCOUVREZ TOUS NOS SAVOIR-FAIRE SUR NOTRE SITE

PEOPLE | BUSINESS | TECHNOLOGY

EUROPE - MAROC - INDE
TNP © 2021



ISSN0153.4831 114^e ANNÉE
NUMÉRO 23545 44 PAGES

Antilles-Réunion 4,10 €. Belgique 6,50 €. Espagne 4,40 €. Grande-Bretagne 6€60. Grèce 4,20 €. Italie 4,40 €. Luxembourg 6,70 €. Maroc 35 DH. Suisse 11 FS. Tunisie 5,50 TND. Zone CFA 3100 CFA.

Allemagne : Merkel se bat jusqu'au bout pour faire gagner la CDU

POLITIQUE L'Allemagne va bientôt en finir avec le suspens qui la tient en haleine depuis des mois. Olaf Scholz, le leader social-démocrate va-t-il concrétiser dans les urnes dimanche son statut de favori ? Jeudi, il recueillait encore 25 % des intentions de vote, surpassant de 3 points son principal concurrent, le conservateur Armin Laschet. Ce dernier aura bénéficié jusqu'au bout du soutien actif de la chancelière sortante, Angela Merkel, qui l'a accompagné dans ses derniers meetings de campagne. Samedi, elle s'affichera à ses côtés, à Aix-la-Chapelle, là où, en 2017, elle l'avait aidé à gagner la région. // PAGE 6

Prix de l'assurance automobile : les assureurs le pied sur le frein

ASSURANCE Après une nouvelle année marquée par le Covid-19, le cabinet Facts & Figures table sur une augmentation des prix d'assurance auto modérée de 0,5 % à 1 % sur les contrats en portefeuille à l'échéance 2022. Les assureurs seraient enclins à garder le pied sur le frein, car ils ont vu le nombre d'accidents baisser sur fond de confinements. Ceux ayant eu des surcoûts importants liés à la crise du Covid dans d'autres branches d'activité que l'assurance automobile pourraient cependant relever leurs prix de 1 % à 2 %. D'autant que le secteur fait face à une hausse du coût des réparations des voitures. // PAGE 34

Marseille se rêve en nouvelle capitale du septième art

CINÉMA L'Etat pourrait engager jusqu'à 50 millions d'euros pour consolider la filière cinématographique de la ville. Au programme : de nouvelles infrastructures de tournage, des outils de formation et des espaces d'exposition. Prêt à accompagner des projets concrets, Emmanuel Macron avait promis cette aide publique conséquente pour créer dans la cité phocéenne « de grands studios de la Méditerranée qui permettront d'avoir l'infrastructure pour le tournage de grands films et de grandes séries, pour avoir les techniciens pour le faire, et les écoles qui permettent de les former ». // PAGE 30

Croissance : une rentrée très contrastée selon les secteurs en France

- Le climat des affaires s'est légèrement amélioré en septembre dans l'Hexagone, a indiqué jeudi l'Insee.
- Il remonte dans le bâtiment et la plupart des services, mais les difficultés d'approvisionnement et la baisse des commandes à l'exportation pèsent, en revanche, sur le moral des industriels.

CROISSANCE

Nathalie Silbert
@natsilbert

C'est la rentrée, et les chefs d'entreprise ont le moral. Ils sont même un peu plus optimistes qu'en août, selon l'enquête mensuelle de l'Insee sur le climat des affaires publiée jeudi. L'indice a gagné 1 point en septembre, après deux mois de baisse. « A III, il reste à un haut niveau, bien au-dessus de celui d'avant la crise sanitaire (106) et, donc, de sa moyenne de longue période », précise l'institut statistique.

Le tableau est toutefois contrasté selon les secteurs : dans le bâtiment et dans la plupart des services, la confiance se renforce. A l'exception notable de l'hébergement-restauration. « L'activité n'est toujours pas revenue à la normale, sans doute pénalisée par la baisse des voyages d'affaires et du tourisme international », observe Julien Pouget, le chef du département conjoncture de l'institut.

« La consommation est repartie »

Le climat des affaires de septembre se détériore également dans l'industrie ainsi que dans le commerce de détail. « Au total, ces résultats suggèrent un ralentissement de la croissance dans certains grands secteurs », analyse l'expert, néanmoins « surpris » par la dégradation du solde d'opinion des détaillants sur leurs

« Dans l'hébergement-restauration, l'activité n'est toujours pas revenue à la normale, sans doute pénalisée par la baisse des voyages d'affaires et du tourisme international. »

JULIEN POUGET
Chef du département conjoncture de l'Insee

ventes récentes, passé en dessous de sa moyenne de longue période. « Avec les réouvertures de magasins en mai, la consommation est repartie, mais elle resterait en août et en septembre légèrement en deçà de son niveau de fin 2019 », poursuit-il.

C'est néanmoins dans l'industrie que la perception des chefs d'entreprise sur les perspectives générales d'activité et sur la demande prévue pour les trois prochains mois se détériore le plus. Et cette baisse de moral touche quasiment toutes les branches : l'industrie métallurgique et la fabrication de textile, d'habillement et de cuir. La dégradation est toutefois surtout perceptible dans les branches les plus affectées par les difficultés d'approvisionnement persistantes, telles les biens d'équipement et surtout l'automobile.

Touchés de plein fouet par la pénurie de semi-conducteurs, les constructeurs qui tablaient sur une amélioration de la situation d'ici à la fin de l'année n'attendent plus une sortie de crise avant 2023. Ils envisagent donc que la désorganisation des chaînes logistiques freine la production dans les prochains mois. Comme en Allemagne.

Parallèlement, les carnets de commandes à l'exportation commencent à se dégrader, en particulier dans l'automobile mais aussi dans les biens d'équipement. Et « les incertitudes à l'international sont susceptibles de peser sur l'activité au cours des prochains mois », prévient Julien Pouget.

Goulots de production

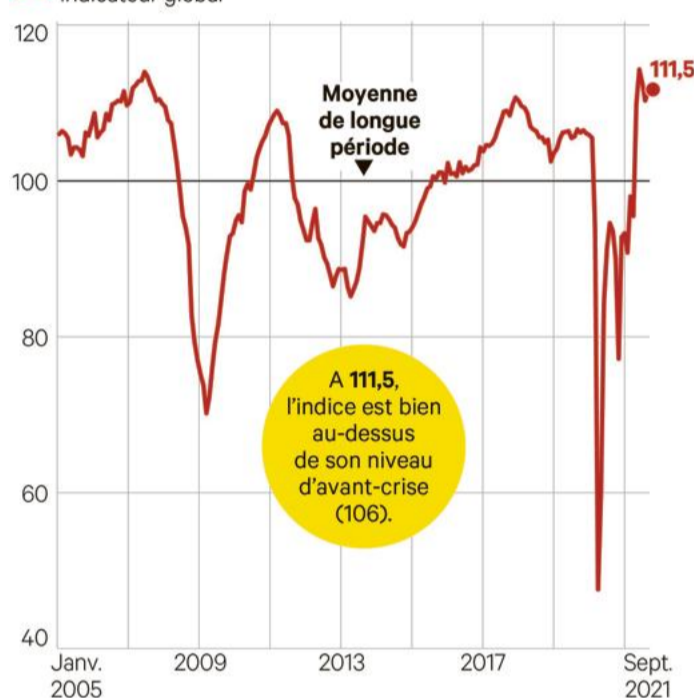
Pour les économistes de ING, cette situation reflète elle aussi « les perturbations sur les chaînes de valeur, dans tous les pays, ainsi que le ralentissement de la croissance mondiale ». « Cela va amener les entreprises à répercuter sur leurs clients les hausses de prix qu'elles subissent, ce qui pourrait entraîner des poussées inflationnistes en France au cours des prochains mois », estiment-ils. La part des industriels prêts à relever leur prix de vente reste toutefois stable par rapport au mois d'août dans l'enquête de l'Insee.

Cette situation tranche avec celle observée dans le bâtiment où les chefs d'entreprise se disent confiants sur leur activité pour les trois prochains mois. Ce, malgré la persistance de goulots de production « à un niveau élevé ». ■

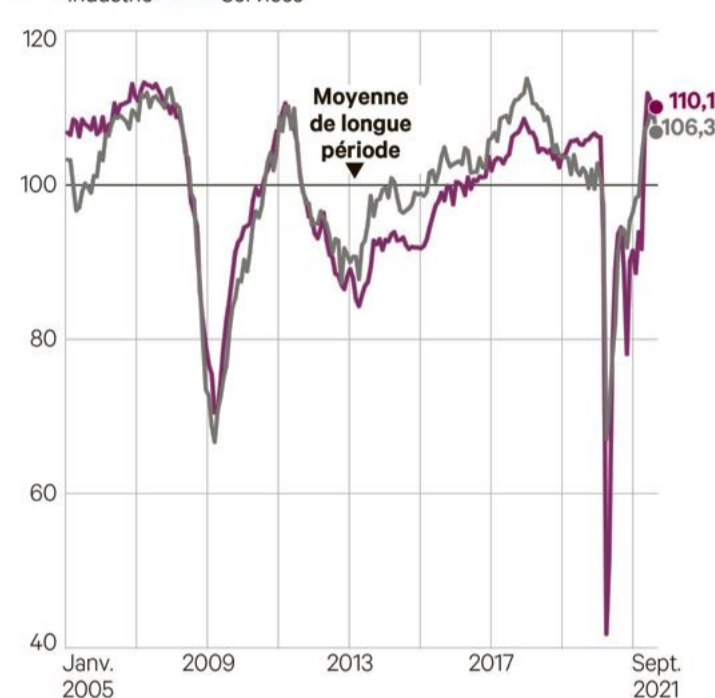
Le climat des affaires en France

Solde des réponses des chefs d'entreprise

— Indicateur global



— Industrie — Services



* LES ÉCHOS / SOURCE : INSEE

Les pénuries de composants et la hausse des prix ralentissent le rebond européen

L'indice PMI de l'institut IHS Markit, publié jeudi, montre que la croissance commence à s'essouffler un peu partout en Europe.

Guillaume de Calignon
@gcalignon

Après une réouverture des économies européennes en fanfare au printemps, le rebond commence à se tasser sur le Vieux Continent. C'est ce que montrent les dernières enquêtes PMI réalisées par l'institut IHS Markit auprès des chefs d'entreprise européens.

Rien de plus logique. La demande a été très forte au cours des derniers mois, le pouvoir d'achat des ménages ayant été jusqu'ici préservé, ce qui leur a permis d'accumuler pour la partie la plus aisée d'entre eux une épargne importante. Il était attendu que la

demande « revienne à un niveau normal », comme l'explique IHS Markit.

Ainsi, l'indice retraçant l'activité globale dans la zone euro s'est replié à 56,1 points en septembre, contre 59 points en août. Certes, il s'agit d'un plus bas de cinq mois mais l'indice reste encore très au-dessus de sa moyenne de long terme, ce qui est positif pour l'activité future. Cela n'empêche pas certains économistes de s'inquiéter de ce ralentissement. C'est le cas de ceux d'Oxford Economics qui estiment l'indicateur publié jeudi « décevant ».

Le ralentissement est visible dans les services et dans l'industrie, ainsi qu'en Allemagne et en France. Dans l'industrie, ce sont les difficultés d'approvisionnement et même parfois les pénuries de composants qui posent problème. Les délais de livraison se sont de nou-

veau allongés en septembre. Et les difficultés d'approvisionnement ont limité la production. C'est particulièrement le cas en Allemagne où l'indice a chuté à son plus bas niveau depuis février dernier, un moment où la pandémie était encore présente et inquiétante.

La demande est bien plus élevée que l'offre

Les pénuries diverses et variées, des dérailleurs de vélo aux semi-conducteurs en passant par les charpentes en bois, entraînent un autre problème : la demande est aujourd'hui bien plus élevée que l'offre, perturbée, ce qui se traduit par la plus forte hausse des coûts depuis vingt et un ans », notent les économistes d'IHS Markit. L'inflation, auparavant circonscrite à l'industrie manufacturière, gagne de plus en plus le secteur des services.

Les économistes de la banque ING tablent toujours une croissance du PIB de 2 % dans la zone euro au troisième trimestre. Mais, préviennent-ils dans une note parue jeudi, « le quatrième trimestre pourrait être un peu plus faible, car la hausse des prix de l'énergie et la persistance des problèmes d'approvisionnement pèseront ».

Chris Williamson, chef économiste à IHS Markit, cité dans un communiqué, est un peu moins optimiste. « Le rythme de la croissance demeure solide malgré le ralentissement observé au cours du mois, mais il risque fortement de marquer le pas si les vents contraires liés aux prix et aux approvisionnements ne montrent aucun signe d'apaisement, notamment s'ils s'accompagnent, à l'approche de l'automne, d'une montée du nombre de cas de Covid-19 ». ■

Le Modem veut défiscaliser les pourboires dans la restauration

POLITIQUE

Le groupe Modem à l'Assemblée nationale va présenter un amendement au projet de loi de finances pour 2022 pour défiscaliser les pourboires dans la restauration.

Isabelle Ficek
@IsabelleFicek

Les vives critiques des oppositions et singulièrement des candidats de la droite à l'élection présidentielle sur un dernier budget « carnet de chèques » ? Le député Modem des Yvelines, Jean-Noël Barrot, vice-président de la commission des Finan-

ces, estime qu'elles sont montées très vite et veut croire qu'elles se dégonfleront aussi vite. « Il aurait été insensé de faire comme après la crise de 2008, soit augmenter brutalement les impôts et ainsi casser la croissance. Pour autant, on ne renonce pas à la réforme et à l'assainissement des finances publiques avec un horizon à 2027 pour le retour du déficit sous la barre des 3 % du PIB », défend le secrétaire général du Modem dans un entretien aux « Echos ».

Et d'attaquer, reprenant l'expression lâchée la semaine dernière par Valérie Pécresse et utilisée en son temps par Laurent Wauquiez : « Qui a « cramé la caisse » ? La gauche et la droite avant nous. Avant la crise, Emmanuel Macron, lui, a fait sortir la France de la procédure de déficit excessif et repasser le déficit sous la barre des 3 %, ce qui nous a permis

d'avoir une action forte face au Covid ».

Le député justifie au contraire, face à ce qu'il qualifie de « loopings budgétaires des quinquennats précédents », un projet de loi de finances 2022 « cohérent » avec la poursuite des baisses d'impôts engagées, des dotations sécurisées pour les collectivités, des engagements de hausse de budget pris avant la crise et tenus (Justice, Intérieur, Recherche...). Il assume aussi les ajouts récents, tel le plan en faveur des indépendants qui reprend la proposition du Modem sur la protection du patrimoine personnel des chefs d'entreprise et « fera date », assure-t-il.

Ce qui n'empêche pas le Modem de vouloir intégrer au projet de budget pour 2022, présenté mercredi, quelques propositions et notamment la défiscalisation des pourboi-

« Au moment où la restauration repart... il nous semble opportun de défiscaliser les pourboires et de faire levier de la générosité des Français pour renforcer l'attractivité de ces métiers... »

JEAN-NOËL BARROT
Député Modem des Yvelines

res pour le secteur de l'hôtellerie, cafés, restauration. Une mesure qui pourrait aussi bénéficier à d'autres métiers, comme les coiffeurs, etc. Elle s'inscrit dans un contexte où des discussions ont commencé au sein des branches sur la question des rémunérations.

Soutien à la famille

« Au moment où la restauration repart mais où les professionnels rencontrent d'importantes difficultés de recrutement qui pourraient brider la reprise, il nous semble opportun de défiscaliser les pourboires et de faire levier de la générosité des Français pour renforcer l'attractivité de ces métiers. Dans le moment que nous traversons, il serait intéressant de relancer les pourboires dans cet esprit », explique Jean-Noël Barrot. Double constat fait avec les profes-

sionnels du secteur et les banques : la numérisation des paiements a eu tendance à faire disparaître les compléments de rémunération que sont les pourboires. Et les applications et moyens techniques pour verser des pourboires certes se développent, mais un palier reste à franchir. D'où, pour développer la numérisation des pourboires, l'idée d'exonérer de l'impôt sur le revenu les pourboires versés.

Le Modem va également avancer une série d'amendements en faveur de la généralisation de l'intéressement, la participation et l'actionnariat salarié, thèmes qui lui sont chers. Au programme également, le soutien à la famille, avec comme à chaque budget, un amendement – de témoignage – pour revenir, sur cinq ans, au quotient familial d'avant 2012. ■

À quoi bon collecter toutes ces données si elles ne conduisent pas à de meilleures décisions ?

Modéliser des « what if » scenarios, faire une clôture financière à distance ou encore redéfinir sa stratégie d'achat... Quel que soit le challenge, votre capacité à réagir dépend de la qualité des informations provenant de vos données. Choisissez la solution cloud de gestion d'entreprise conçue pour vous fournir ces informations en temps réel, même dans un contexte changeant. Workday vous permet de planifier, exécuter et analyser afin de changer de cap rapidement en cas de besoin.

Workday. For a changing world.™*



*Pour un monde qui change
© 2021 Workday, Inc. Tous droits réservés. Workday, le logo Workday et
« Workday. For a changing world. » sont des marques de Workday, Inc.,
enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.


workday®

Polytechnique lève 87,3 millions d'euros

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La fondation de l'École polytechnique a levé 87,3 millions lors de sa dernière collecte de fonds.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

La pandémie aurait pu « démolir la fin de campagne de levée de fonds, mais ça n'a pas été le cas », se félicite Denis Ranque, président de la fondation de l'École polytechnique. Tout juste la crise sanitaire a-t-elle différé de quelques mois la clôture de la campagne, qui s'est déroulée ce jeudi soir sur le campus de Paris-Saclay.

La fondation avait lancé une campagne de levée de fonds en 2016, pour cinq ans. L'objectif était de récolter 80 millions. Il a été « dépassé » : 87,3 millions d'euros ont été collectés au 31 décembre 2020, révèle Denis Ranque dans un entretien aux « Echos ». Les dons se répartissent de façon quasi identique entre particuliers (43,8 millions) et entreprises (43,5 millions). Ces sommes sont supérieures à celles de la première campagne (2008-2013) qui n'avait ciblé que les particuliers (35 millions).

« Pas de cagnotte »

L'argent récolté a déjà « très largement servi » : « Nous n'avons pas de cagnotte », poursuit Denis Ranque. Au programme : des bourses pour les étudiants étrangers ; un appui financier pour attirer les meilleurs professeurs internationaux ; un soutien aux actions de l'école sur ses nouveaux programmes (bachelor, masters), sur ses programmes de recherche (lasers, médecine plasma) ou encore sur l'innovation. Le don de l'ancien élève Patrick Drahi a par exemple financé le Drahi-X-Novation Center, un centre de développement et d'incubation.

Ces 87,3 millions sont-ils suffisants au regard des dons de l'ex-

« HEC s'y est pris depuis plus longtemps, et peut-être que les anciens d'HEC ont un profil plus commercial, un rapport à l'argent plus ouvert et comprennent mieux qu'il faille donner. »

DENIS RANQUE
Président de la fondation de l'École polytechnique

maire de New York Michael Bloomberg à l'université John Hopkins (1,8 milliard de dollars) et de ceux du fondateur de Blackstone Stephen Schwarzman au MIT (350 millions de dollars) ? « Ce n'est pas suffisant dans l'absolu, mais nous sommes extrêmement satisfaits », répond Denis Ranque. Car les objectifs sont atteints. « En dehors d'HEC, personne ne fait mieux ». « HEC s'y est pris depuis plus longtemps, glisse-t-il, et peut-être que les anciens d'HEC ont un profil plus commercial, un rapport à l'argent plus ouvert et comprennent mieux qu'il faille donner ».

Pour autant, il ne faut pas « ambitionner d'avoir le même objectif que les grandes universités américaines ». « Nous ne sommes pas dans le même pays, explique Denis Ranque, la France se caractérise par des taux de prélèvement élevés, par un système social différent, le point d'équilibre sera donc probablement différent de celui des Américains, mais il y a encore de quoi faire ».

L'École polytechnique l'a bien compris qui, pour la première fois cette année, a sensibilisé les nouveaux élèves aux dons, dès le premier jour de leur arrivée à l'école. « Le jour où vous-mêmes vous aurez accédé à la vie professionnelle, nous comptons bien sur vous pour [...] rendre une partie de ce que [l'école] vous aura apporté », leur a lancé le délégué général de la fondation, Jean-Paul Cottet. Les jeunes sont « plus faciles » à convaincre que les plus âgés, se rassure Denis Ranque.

« La transformation des mentalités est relativement longue et la révolution difficile à faire pour les polytechniciens, admet-il, car l'X a longtemps été une école militaire et de fonctionnaires, et un certain nombre d'anciens considèrent que c'est une école nationale, que c'est à l'Etat de faire son devoir, qu'ils paient suffisamment d'impôts et qu'ils n'ont pas à donner ».

Troisième campagne

En 2016, le président du comité de campagne Xavier Huillard s'était fixé comme objectif de convaincre 20 % de la communauté polytechnicienne de faire un don, contre 12 % pour la première campagne. Mais seuls 15 % d'entre eux l'ont fait, au cours de cette deuxième campagne. « Cela laisse de la place pour faire mieux la prochaine fois », commente Denis Ranque.

L'École s'apprête à lancer sa troisième campagne, dont le montant n'est pas encore connu. Mais le président de l'École, Eric Labaye, indiquait en 2019 aux « Echos » son souhait d'atteindre « au moins 200 millions d'euros ». « On n'en est pas encore là, mais on a bien noté la demande », rétorque Denis Ranque. Une demande qui s'étend désormais aux projets de l'Institut Polytechnique de Paris qui regroupe les grandes écoles du plateau de Saclay. La fondation de l'École polytechnique vient d'ailleurs de modifier ses statuts pour abriter des fondations d'autres écoles. ■

Dépendance : un tarif horaire national pour l'aide à domicile

SOCIAL

Lors d'un déplacement jeudi en Saône et Loire, le Premier ministre a dévoilé un plan en faveur de l'autonomie des seniors doté de 400 millions d'euros l'an prochain.

Solveig Godeluck
@Solwii

C'est désormais le tour des seniors. Le Premier ministre Jean Castex a annoncé jeudi lors d'un déplacement au Creusot et à Autun (Saône-et-Loire) un plan pour l'autonomie des personnes âgées coûtant 400 millions d'euros dès 2022 et 1,3 milliard à horizon 2025. Les mesures de portée législative seront votées via le projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui sera dévoilé ce vendredi, au lieu de faire l'objet d'une loi ad hoc comme l'envisageait initialement le gouvernement. Ce n'est pas un pis-aller, mais une réforme ambitieuse, pour « donner corps à ce qui a été annoncé le président de la République, la grande ambition humaniste pour nos aînés », et « fonder une véritable politique de l'autonomie », a déclaré le Premier ministre.

A Matignon, on brocarde les majorités précédentes « qui ont promis le grand soir » sans le faire advenir. « Nous, on a posé un cadre et une stratégie en créant la cinquième branche de la Sécurité sociale. Maintenant, on apporte pour la première fois des réponses extrêmement structurantes », vante l'entourage de Jean Castex.

Financement à la « qualité »

Ces financements s'ajoutent aux dépenses du « Ségur de la santé » fléchées vers les Ehpad et annoncées l'année dernière : 1,5 milliard de revalorisations annuelles, plus une enveloppe d'investissement de 2,1 milliards à dépenser sur cinq ans. Ils ne suffiront certes pas à combler les besoins immenses du secteur du grand âge, mais ils permettront d'attendre le transfert de 2,4 milliards d'euros de CSG à la nouvelle branche Autonomie de la Sécurité sociale, chaque année dès 2024.

La mesure la plus structurante est l'instauration d'un tarif national plancher de 22 euros de l'heure pour



Le Premier ministre, Jean Castex, accompagné de la ministre déléguée à l'Autonomie, Brigitte Bourguignon, lors de la visite d'un Ehpad, le 13 septembre à Clamart (92). Photo Eric Tschaen / RÉA

l'aide à domicile, supérieur de 1 euro au tarif proposé par la mission Libault en 2019. Aujourd'hui, plus de la moitié des heures sont rémunérées en deçà de 22 euros. Ce surcoût de 240 millions d'euros dès 2022 serait entièrement financé par la Sécurité sociale, via l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la prestation compensatoire du handicap (PCH).

L'exécutif veut faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, en luttant contre la disparité des niveaux de prise en charge selon les départements.

L'objectif est double : mettre fin aux disparités de prise en charge entre départements, et rehausser les salaires pour rendre la filière plus attractive. Alors que huit Français sur dix disent vouloir vieillir chez eux, le secteur est « sinistré », reconnaît Matignon, où l'on s'inquiète de constater que plus de la moitié des

services à domicile n'arrivent pas à répondre aux nouvelles demandes d'accompagnement.

A ce tarif plancher va s'ajouter un deuxième étage de financement à la « qualité », comme le préconisait la mission Libault – probablement autour de 3 euros. Il s'agit de favoriser les services qui se déploient dans les « zones blanches » en déshérence, le soir et le week-end, qui prennent en charge des personnes très dépendantes... Des concertations vont s'ouvrir avec les départements et les parlementaires afin de préciser les contours de ce tarif, qui sera introduit par amendement gouvernemental dans le projet de budget de la Sécurité sociale.

10.000 recrutements

Les Ehpad ne sont pas oubliés dans ce plan autonomie. La mission Libault préconisait une franchise augmentation des effectifs (80.000 en dix ans), afin d'améliorer et de médicaliser la prise en charge des résidents, de plus en plus dépendants au fur et à mesure que la population vieillit. Jean Castex a annoncé 10.000 recrutements équivalents temps plein nets d'ici à 2025. Un effort qui coûtera 70 millions d'euros en 2022, et 450 millions à horizon 2025.

Cela équivaut à au moins une infirmière ou un aide-soignant supplémentaire pour chacun des 7.000 établissements. Mais où trouver ces professionnels ? Malgré les difficultés à pourvoir les postes, depuis 2017, 10.000 emplois ont déjà été créés dans la filière, rappelle le gouvernement. « On a augmenté le nombre de places en formation, on a énormément de candidatures sur Parcoursup », assure-t-on à Matignon.

Par ailleurs, le plan prévoit de fixer un seuil minimum de présence du médecin coordinateur au sein des Ehpad, de généraliser d'ici à 2023 l'astreinte d'infirmier de nuit (seulement 40 % des Ehpad aujourd'hui), de faire intervenir des hygiénistes, d'augmenter le nombre d'unités spécialisées Alzheimer, de financer l'hébergement temporaire en Ehpad des personnes âgées en sortie d'hospitalisation, de créer des places en Corse et en Outre-Mer, là où les besoins sont les plus criants.

Enfin, les Ehpad vont devoir s'ouvrir aux services d'aide à domicile, aux hôpitaux, aux soignants de ville. Trop isolés, ils ont dû le faire en catastrophe lors de la crise du Covid. À l'avenir, ils devront devenir une « ressource » pour leur territoire, par exemple via leur expertise gériatrique. ■

Primaire écologiste : sprint final sous tension pour Jadot et Rousseau

POLITIQUE

Les 122.000 personnes qui se sont inscrites au scrutin voteront à partir de samedi lors de la finale qui oppose l'eurodéputé Yannick Jadot à l'économiste Sandrine Rousseau.

Muryel Jacque
@MuryelJacque

Le second round s'annonce serré. À partir de samedi et jusqu'à mardi prochain, les 122.670 personnes inscrites à la primaire écologiste devront trancher qui, de Sandrine Rousseau ou de Yannick Jadot, se jettera au nom des Verts dans la course à la présidentielle. L'incertitude règne en maître sur l'issue du scrutin, personne ne sachant précisément qui se cache derrière ce « corps électoral » anonyme formé pour l'occasion, où les 14 % d'enca-

tés se retrouvent très minoritaires. Les résultats du premier tour ont placé les quatre principaux prétendants dans un mouchoir de poche. Avec 27,7 % des voix, le député européen a pris la tête, suivi de près par l'économiste (24,14 %), elle-même talonnée par la députée Delphine Batho (22,32 %) et le maire de Grenoble Eric Piolle (22,29 %).

Lors d'un débat sur LCI, mercredi soir, les deux finalistes n'ont pas manqué de cajoler ces 122.670 électeurs et de faire les yeux doux à ceux, nombreux, qui ont préféré leurs concurrents au premier tour. Aucun d'entre eux n'a donné de consigne de vote. Ils n'ont pas été oubliés non plus.

« Merci à vous de vous être inscrits à la primaire ! », a lancé Sandrine Rousseau, heureuse d'avoir pu parler décroissance et présidentialisme « grâce à Delphine Batho » et humanisme renouvelé « grâce à Eric Piolle », lors des débats du premier tour. « Vous êtes devenus la famille écologiste », leur a dit Yannick Jadot face caméra. « J'ai toujours défendu

le dépassement d'EELV. Là, on a une opportunité historique que ces 122.670 soit la nouvelle équipe de France de l'écologie », a-t-il assuré.

« Au bout du chemin »

La tension est montée d'un cran entre les deux candidats. S'ils s'accordent sur de nombreux sujets comme le bien-être animal, les pesticides, le nucléaire et la politique de défense européenne, ils ont ferrailé sur quelques thèmes majeurs comme la place de la voiture, le financement de la transition écologique, à commencer par la hausse du carburant, et la manière de gouverner.

L'« écologie de gouvernement » prônée par Yannick Jadot ? « Ça fait vingt ans qu'elle a été au pouvoir d'une manière ou d'une autre, et elle ne transforme ni notre économie ni notre société », a taclé Sandrine Rousseau, reprochant à l'ancien de Greenpeace de ne pas aller « au bout du chemin ». « Tu n'as pas bien lu mon programme », lui a rétorqué Yannick Jadot.

Les deux restent toutefois d'accord sur l'après-primaire, jurant qu'ils soutiendront le vainqueur et feront campagne à ses côtés. Pas question en revanche pour Yannick Jadot de se ranger derrière Anne Hidalgo. « Il faut des hommes et des femmes qui ne transigeront jamais », a-t-il assené, estimant que les socialistes « ont transigé quand ils ont gouverné, y compris dans les régions ». S'il remporte la primaire, a-t-il promis, « ce sera un bulletin vert en avril 2022 avec une grande capacité de rassemblement ».

Soulignant quelle porte « un projet antilibéral », Sandrine Rousseau a appelé de son côté les autres forces de la gauche, socialistes comme France insoumise, à rejoindre les écologistes : « Venez avec nous et on fait ensemble », a-t-elle assuré.

Pour se décider, les électeurs écologistes auront une dernière chance d'entendre les deux candidats débattre ce vendredi matin, sur BFMTV et RMC, avant le coup d'envoi, samedi, du vote organisé entièrement en ligne. ■

Les Echos SUR



RETROUVEZ DOMINIQUE SEUX
DANS « L'ÉDITO ECO »
À 7H45
DU LUNDI AU VENDREDI

Logement : les aides aux maires bâtisseurs vont être renforcées

COLLECTIVITÉS LOCALES

La commission Rebsamen, chargée d'identifier les freins à la délivrance de permis de construire par les maires, a rendu ses conclusions.

La ministre déléguée au Logement, Emmanuelle Wargon, promet de retenir plusieurs propositions.

Elsa Dicharry
@dicharry_e

La commission Rebsamen, chargée de plancher sur la difficulté à obtenir des permis de construire et à relancer la construction de logements dans les grandes villes, a rendu mercredi sa copie au Premier ministre. La ministre déléguée au Logement, Emmanuelle Wargon, l'a déjà fait savoir aux « Echos » : le gouvernement reprendra à son compte plusieurs des 13 propositions du rapport coordonné par le maire de Dijon. Un rapport dont elle dit « partager pleinement la philosophie ». Jean Castex présentera les mesures retenues par l'exécutif la semaine prochaine lors du Congrès HLM de Bordeaux. Elles seront retranscrites dans le projet de loi de finances pour 2022. Mais Emmanuelle Wargon dévoile déjà

quelques pistes. « J'accueille favorablement l'idée d'une contractualisation locale entre les maires et l'Etat pour fixer des objectifs de construction et pour que l'Etat accompagne financièrement les maires qui construisent, accueillent des nouvelles populations, en particulier dans le logement social », indique-t-elle.

Le gouvernement avait déjà mis en place une aide aux maires bâtisseurs dans le cadre de son plan de relance présenté en septembre 2020. La ministre annonce que 130 millions d'euros seront versés en octobre aux communes qui ont joué le jeu. Mais il s'agissait d'une aide ponctuelle, sur deux ans. « Nous pourrions aller plus loin dans l'incitation, avec des leviers budgétaires ou fiscaux, comme le fonds friches [destinées à rendre financièrement viables des opérations d'aménagement qui autrement auraient été déficitaires, NDLR] qui sera pérennisée pour aider les maires », indique Emmanuelle Wargon.

La commission suggère de supprimer certaines incitations fiscales à la rétention foncière.

La ministre ne précise pas si elle retient l'une des propositions phare du rapport : une compensation intégrale par l'Etat du coût pour les communes des exonérations de taxe foncière applicables au logement social. Une mesure technique,

mais qui a son importance. Privés d'une grande partie de leurs ressources liées à la taxe d'habitation, les maires se plaignent de ne plus pouvoir financer les équipements – écoles, crèches – nécessaires à l'arrivée de nouveaux habitants lorsque des logements sont construits. S'agissant des HLM, c'est encore pire, puisque les communes ne perçoivent pas non plus de taxe foncière – et que la compensation est très réduite.

Une autre proposition très suivie par les professionnels de l'immobilier concerne les logements intermédiaires – ces logements aux loyers plus élevés que les HLM mais plus bas que les logements du parc privé. La commission Rebsamen propose de remplacer l'exonération de taxe foncière dont bénéficie le logement intermédiaire, à la charge des collectivités, par un crédit d'impôt sur les sociétés supporté par l'Etat. Cette idée avait aussi été formulée, en juin, dans un rapport

de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'environnement et du développement durable.

Foncier de l'Etat

La commission suggère encore de supprimer certaines incitations fiscales à la rétention foncière – une idée chère aux promoteurs. Autant de points sur lesquels Jean Castex va être très attendu. « Je retiens aussi le besoin que l'Etat mobilise plus fortement son foncier pour du logement, en appliquant des décotes sur les prix de vente », poursuit Emmanuelle Wargon.

Courant octobre, la commission Rebsamen remettra au gouvernement d'autres propositions, d'ordre réglementaire, dans l'idée de simplifier les procédures d'urbanisme. La ministre déléguée au Logement a aussi lancé fin août un grand débat sur l'habitat de demain, qui doit également aboutir, le mois prochain, à des propositions concrètes. ■



L'idée d'une contractualisation locale entre les maires et l'Etat pour fixer des objectifs de construction est notamment à l'étude.

La pollution de l'air affecte quasiment tous les Franciliens

ENVIRONNEMENT

Selon les nouvelles recommandations de l'OMS sur la qualité de l'air, la part des habitants d'Ile-de-France exposée à certains polluants s'élargit.

Joël Cossardeaux
@JoelCossardeaux

Les rejets de substances polluantes dans l'air ont beau diminuer régulièrement depuis une décennie dans le ciel d'Ile-de-France, il fait de moins en moins bon y respirer. Tout du moins selon les seuils officiels qui ne cessent de s'abaisser. Sur la base des nouvelles recommandations publiées mercredi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la quasi-totalité de ses habitants (95 %) sont soumis à des niveaux d'émission de dioxyde d'azote (NO₂) qui compte parmi les polluants faisant peser « des risques importants » pour leur santé, selon Airparif, l'organisme chargé de surveiller la qualité de l'air sur l'agglomération parisienne.

Publiée jeudi, l'évaluation faite par ses experts est aux antipodes du taux d'exposition actuel au NO₂, estimé à moins de 1 % de la population et ce à partir des précédentes recommandations de l'OMS, formulées en 2005, qui s'appuyaient sur des taux jugés acceptables bien plus élevés. Le contraste est également très net, bien que moins saisissant, pour la pollution aux particules fines, les PM10, qui altèrent la santé respiratoire et cardiovasculaire. Dans ce cas précis, la santé de trois habitants d'Ile-de-France sur quatre, au lieu d'un sur deux actuellement, est menacée.

En revanche, la situation demeure quasiment inchangée pour deux autres polluants, l'ozone (O₃), qui continue d'affecter 100 % des Franciliens, et les PM2,5, des particules en suspension dans l'air dont les rejets deviennent à peine moins « nocifs » (95 % des habitants affectés contre 100 %) avec les nouvelles recommandations de l'OMS.

Ce niveau d'exposition globalement accru de la population francilienne tient au fait que plusieurs des seuils de référence actualisés par l'OMS sont nettement plus bas qu'il y a quinze ans. A titre d'exemple, le seuil fixé pour le dioxyde d'azote est désormais de 10 nanogrammes par m³ sur une année, soit quatre fois moins qu'en 2005. Mais depuis, l'impact de la pollution atmosphérique sur différents aspects de la santé « a sensiblement augmenté », explique-t-on à l'OMS. Selon ses estimations, environ 7 millions de décès prématurés dans le monde, en grande partie imputables à des maladies non transmissibles, sont dus aux effets de la pollution de l'air.

Un exercice indicatif

Reste que l'exercice de simulation auquel Airparif s'est livré, et que d'autres organismes régionaux de surveillance s'approprient à reprendre, est purement indicatif. « Les lignes directrices définies par l'OMS ne sont pas juridiquement contraignantes », précise l'un de ses représentants. Seuls les Etats peuvent décider s'il doit en être autrement.

C'est ce que fait généralement l'Union européenne en retranscrivant ces lignes directrices dans une directive-cadre, comme celle actuellement en vigueur depuis 2005. Une directive que la France est loin de respecter complètement et dont le processus de révision vient justement de débuter pour s'achever courant 2022. ■

COMMUNIQUÉ

60% DES FRANÇAIS PRÊTS À CHANGER D'AVIS EN FAVEUR DE LA FOURRURE



Le nouveau visage de la fourrure accompagne un renouvellement du secteur : des productions contrôlées de bout en bout de la chaîne et à très haute valeur ajoutée.

60% des Français sont prêts à changer d'avis sur la fourrure si elle fait la preuve d'une traçabilité, d'une durabilité et d'une qualité supérieures à celles des imitations synthétiques. C'est ce que révèle le sondage exclusif et inédit commandé par le secteur¹.

Cela tombe bien puisque le secteur a fait sa mue !

Cette transformation a été lancée avec les groupes de luxe et les maisons de mode. Les critères de contrôle des productions sont transparents pour le grand public, notamment en matière de bien-être animal et de protection de l'environnement.

Les préventions à l'égard de la fourrure relèvent souvent des idées reçues, entretenues par les campagnes animalistes. D'ailleurs, 70% des sondés affirment ne pas connaître (ou très peu) ce secteur.

Avec FURMARK®, le secteur entend convaincre un public exigeant. Ce programme de certification est d'ailleurs désormais intégré dans les stratégies des groupes français de luxe. Cela leur permettra de répondre à une demande importante, venue d'Asie notamment.

La matière fourrure est indissociable du haut de gamme et de l'artisanat d'excellence et a profondément évolué. Les dernières collections portées par les créateurs des maisons françaises ou italiennes ont montré des techniques nouvelles qui attirent un public de plus en plus jeune, notamment chez les hommes.

Matière naturelle et de longue durée de vie, la fourrure permet aux artisans de transformer des pièces passées sur deux à trois générations : recyclage, réduction de la consommation de matières premières et travail de proximité, ce métier d'art satisfait toutes les attentes en termes de durabilité.



La Fourrure Française est l'association représentant les acteurs français du secteur : éleveurs, fabricants, créateurs, artisans et détaillants.

¹ Etude réalisée par Mitchla Marketing pour la fédération internationale de la fourrure ; 1,000 personnes France ; Mars-Avril 2021.

Elections en Allemagne : la droite joue son va-tout

- Alors que le parti social-démocrate est donné gagnant de l'élection de dimanche, Angela Merkel tente de rassembler les électeurs de droite autour d'Armin Laschet.
- Leur mobilisation pour le scrutin décidera de son avenir.

EUROPE

Ninon Renaud
@NinonRenaud
—Correspondante à Berlin

Rien n'aura été épargné à Armin Laschet. Le candidat des chrétiens-démocrates à la chancellerie est arrivé aux côtés d'Angela Merkel sous une pluie battante, mardi soir à Stralsund, en bordure de la mer Baltique. Les efforts du DJ n'ont pas suffi à réchauffer l'atmosphère sur la place pavée du vieux marché, encadrée par l'hôtel de ville à l'architecture gothique et la splendide église luthérienne Saint-Nicolas.

Ce meeting en terre conquise, dans la circonscription de la chancellerie depuis 30 ans, devait pourtant donner un coup de fouet au Premier ministre de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Mais rien n'y fait : malgré une légère remontée dans les sondages, le parti d'Angela Merkel risque une claque électorale sans précédent. Le SPD mené par le ministre des Finances, Olaf Scholz, fait toujours la course en tête de trois points, à 25 %, selon le dernier sondage de l'institut Forsa.

SPÉCIAL
ÉLECTIONS ALLEMANDES



Angela Merkel est venue soutenir le candidat des chrétiens-démocrates, Armin Laschet, à Stralsund, mardi soir. Photo John MacDougall/AFP

Angela Merkel mouille la chemise

La victoire annoncée du SPD à la tête de deux régions, le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale et Berlin, menace de transformer la défaite annoncée en une vague rose désastreuse pour la droite allemande. Cette menace a convaincu la chancellerie de mouiller la chemise dans la dernière ligne droite de la campagne électorale.

« Je suis sûre qu'Armin Laschet se battra pour chaque emploi quand il sera chancelier », « il veillera à la protection de notre prospérité », a assuré Angela Merkel. Elle a rappelé que le chômage dans cette région était passé de 24 % à son arrivée à moins de 8 % aujourd'hui. « L'enjeu des élections dimanche est de taille, il y va d'une gestion mesurée au centre. Un gouvernement de gauche se concen-

trera sur le partage des richesses et non sur la croissance de celles-ci », a-t-elle prévenu.

Jusqu'alors plutôt discrète, Angela Merkel prévoit de s'afficher une nouvelle fois aux côtés d'Armin Laschet vendredi soir à Munich puis samedi à Aix-la-Chapelle. Une

« Je suis sûre qu'Armin Laschet se battra pour chaque emploi quand il sera chancelier. »

ANGELA MERKEL
Chancellerie d'Allemagne

apparition semblable à celle qu'elle avait faite en 2017 la veille des élections en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Le scrutin avait alors fait mentir les sondages qui donnaient gagnante la concurrente social-démocrate d'Armin Laschet. « J'espère encore une victoire de la CDU, c'est une vraie sécurité pour le pays. Angela Merkel a fait beaucoup pour l'Allemagne et son rayonnement à l'international », confie Franck, 61 ans, électeur de longue date de la CDU.

« C'est souvent comme cela, sur la dernière ligne droite, les électeurs de la CDU se mobilisent », veut croire Marina, la cinquantaine. Cette fonctionnaire estime qu'« aucun candidat n'a l'aura d'Angela Merkel, elle est géniale ». La sympathisante n'a pas non plus été convaincue par Armin Laschet à Stralsund. Son

intervention sous la pluie, sa voix cassée et les sifflets des opposants aux mesures sanitaires du gouvernement n'ont guère servi sa prestation. « Il est gentil mais il n'a pas la stature d'un Chancelier », conclut Birgit, 53 ans.

La moitié des électeurs auraient déjà voté

Les deux femmes sont néanmoins sensibles à la menace d'un virage à gauche, avec Olaf Scholz. Celui-ci peut enfin se réapproprier le succès des avancées sociales obtenues par le SPD que la chancellerie lui avait ravi. Des avancées particulièrement importantes aux yeux de l'opinion qui s'inquiète désormais du coût social de la transition énergétique.

Mais la proximité affichée par le vice-chancelier social-démocrate avec la candidate des Verts, Anna-

lena Baerbock, lors du dernier débat télévisé, a froissé certains électeurs. « Il faut d'abord laisser les gens voter avant de décider des alliances ! » s'exclame ainsi Marina. C'est sur ce type de réaction que compte la CDU-CSU alors que certains électeurs historiques, très attachés à Angela Merkel, hésitent encore à donner leur vote au parti chrétien-démocrate.

Son socle électoral est d'autant plus stratégique dans les dernières heures de la campagne que 50 % des électeurs auraient déjà voté par correspondance. Les villes dominées par le parti d'Angela Merkel, comme Stralsund, sont donc plus stratégiques que jamais. « Si la CDU-CSU perd, ce sera parce que son électoral ne sera pas allé voter », confirme Andrea Römmele, politologue et professeur à la Hertie School à Berlin. ■

Italie : Draghi débourse 3 milliards pour réduire la facture énergétique

EUROPE

Le président du Conseil a promis, devant le patronat, la suspension des contributions liées au gaz et à l'électricité au cours du prochain trimestre pour les ménages et les PME.

Olivier Tosseri
@oliviertosseri
—Correspondant à Rome

Le patronat italien a réservé une longue standing ovation à Mario Draghi. Le président du Conseil s'exprimait pour la première fois devant l'assemblée annuelle de Confindustria. Un discours porté par des bonnes nouvelles à commencer par les estimations de croissance. Elles ont une nouvelle fois été revues à la hausse à 6 % à la fin de l'année. Sur le prochain budget, Mario Draghi s'est voulu rassurant : « Nous n'avons aucune intention d'augmenter les impôts. En ce moment l'argent se distribue, il ne se prend pas. »

Une générosité avant tout européenne. L'Italie est le principal bénéficiaire du Next Generation EU et a reçu le mois dernier un acompte de 25 milliards d'euros dont il dépensera plus de la moitié d'ici à la fin de l'année. Mario Draghi a rappelé la nécessité de ne pas ralentir la course des réformes demandées par l'UE et de mettre en œuvre avec rigueur les projets inscrits dans le plan de relance.

Le soutien du patronat

« Ce rebond de l'économie est normal après la grave récession que nous avons traversée », a insisté Mario Draghi. Notre défi, avec les partenaires sociaux et le système productif, est de rendre cette croissance solide et durable. « Quelques nuages pointent pourtant à l'horizon, à commencer par le manque de main-d'œuvre qualifiée ainsi que la hausse du prix de l'énergie.

Mario Draghi a tenu à les dissiper en soulignant que si rien n'est fait, les prix de l'électricité et du gaz augmentent respectivement de 40 % et de 30 %. « Nous éliminerons pour le dernier trimestre 2021 les contributions liées au gaz pour tous, ainsi que celles liées à l'électricité pour les familles et les PME/PMI, ce qui représente une intervention de 3 milliards d'euros », a-t-il expliqué. Avant d'ajouter que « la transition écologique n'est pas un choix mais une nécessité. L'Etat doit aider les citoyens et les entreprises à soutenir les coûts que cela impliquera ».

Mario Draghi peut compter sur le soutien inconditionnel des patrons italiens. Leur président, Carlo Bonomi, l'a qualifié d'« homme nécessaire et pas providentiel » souhaitant « que son expérience à la tête du gouvernement dure le plus longtemps possible sans les obstacles et les vetos des partis politiques. Les réformes doivent être menées maintenant ». Le patronat jure qu'il s'opposera à tous ceux qui veulent entraver son action, aussi bien le mouvement No Vax que ceux qui rêvent d'élections législatives anticipées. ■

A Berlin, les sociaux-démocrates du SPD profite de l'effet Scholz

Menés par l'ancienne ministre de la Famille, Franziska Giffey, le SPD espère conserver la direction du Land de Berlin. Un référendum se tiendra dimanche sur l'immobilier, qui décidera des orientations du nouveau gouvernement local.

A Berlin, les affiches de campagne ont poussé comme des champignons au risque de donner le tour-

nis. Pour cause : les quelque 4 millions d'électeurs berlinois voteront non pas une mais trois fois ce dimanche. Outre leurs représentants au Bundestag, ils devront renouveler leur parlement régional. Une troisième question sensible dans la capitale leur sera enfin soumise par référendum, celle du lancement d'un processus d'expropriation des grandes sociétés immobilières accusées de faire flamber les loyers dans la capitale.

Une avalanche de scrutins que la remontée du SPD dans les sondages et de son candidat à la chancellerie, Olaf Scholz, ne manque pas d'influencer. « Il y a un système de vases communicants entre les performances des sociodémocrates au niveau fédéral et au niveau régional à Berlin », confirme le politologue Tilman Mayer. Alors qu'ils étaient, en juin, derrière les Verts et la CDU, les sociodémocrates berlinois, menés par Franziska Giffey, sont désormais donnés en tête du scrutin régional de dimanche, devant les écologistes.

Le scandale autour de passages plagés de la thèse de doctorat de la candidate du SPD, qui a conduit la

Freie Universität de Berlin à lui retirer son titre de docteur en juin, aurait pu profiter aux Verts. Il n'en a rien été. L'ancienne maire du quartier populaire berlinois de Neukölln a pris les devants en mai en abandonnant son poste de ministre fédérale de la Famille et en renonçant par anticipation à son titre.

Même ligne modérée qu'Olaf Scholz

Franziska Giffey est en outre sur la même ligne modérée que le ministre fédéral des Finances. Comme lui, la quadragénaire bénéficie d'une forte popularité à Berlin. Avec sa petite voix pleine d'empathie et son sourire permanent, elle obtiendrait 25 % des suffrages en cas de scrutin direct. Sans expérience gouvernementale, la candidate des Verts, Bettina Jarasch, n'obtiendrait que 11,4 % des suffrages, derrière celui de la CDU, Kai Wagner et ses 13 %.

Une victoire de Franziska Giffey replacerait Berlin un peu plus au centre de l'échiquier politique. La ville est aujourd'hui dirigée par les sociodémocrates avec l'extrême gauche (die Linke) et les Verts pro-

ches de l'aile radicale des « fundis ». Contrairement à ces deux partis, Franziska Giffey s'est prononcé contre l'expropriation des compagnies immobilières que l'association « Deutsche Wohnen & Co enteignen » (exproprier Deutsche Wohnen & Co) revendique. Cette dernière prône une indemnisation de ces sociétés loin des prix du marché immobilier actuel pour récupérer 240.000 logements dans la capitale.

Cette proposition est révolutionnaire dans un pays où l'économie sociale de marché est érigée en principe fondateur de son succès économique. La candidate social-démocrate promet d'ailleurs, comme Olaf Scholz, de privilégier les constructions de logements et de renforcer la protection des locataires plutôt que d'exproprier les sociétés immobilières.

Mais dans une ville constituée de plus de 80 % de locataires, dont le nombre d'habitants augmente chaque année et où les prix de location ont plus que doublé en dix ans, le sujet est ultra-sensible. L'annulation du plafonnement des loyers décidé par la Cour de Karlsruhe en

avril dernier a renforcé l'amertume des habitants.

Selon un sondage Infratest Dimap, 47 % des Berlinois interrogés seraient favorables à ces mesures d'expropriation. Compte tenu de la fragmentation du paysage politique et du large éventail de coalitions possibles, le résultat de ce référendum décidera de l'orientation du nouveau gouvernement de Berlin.

Il pourrait aussi donner des ailes aux autres métropoles allemandes où les loyers flambent, de Hambourg à Munich en passant par Francfort et Stuttgart. « Le logement est la grande question sociale des élections », prévient la politologue Andrea Römmele. — N. Re.

25 %

Le score qu'obtiendrait la candidate du SPD, Franziska Giffey, en cas de scrutin direct, contre 13 % pour la CDU et 11,4 % pour les Verts.

RETROUVEZ LE DÉCRYPTAGE DE L'ÉCONOMIE DE DAVID BARROUX TOUS LES JOURS À 7H55

Les Echos sur RADIO CLASSIQUE

Et votre journée devient plus belle

En Chine, les entreprises européennes s'inquiètent du repli du pays

- La Chambre de commerce européenne à Pékin s'interroge face aux « signes troublants » témoignant d'un pays qui « se replie de plus en plus sur lui-même ».
- La quête d'autosuffisance chinoise pourrait nuire aux groupes étrangers.

ASIE

Frédéric Schaeffer
@fr_schaeffer
— Correspondant à Pékin

La Chine veut-elle encore des entreprises étrangères ? La question transparaît en filigrane des 422 pages du rapport annuel de la Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine publié ce jeudi à Pékin. L'instance de lobbying, qui représente plus de 1.700 filiales opérant dans le pays, s'interroge face aux « signes troublants » témoignant d'un pays qui « se replie de plus en plus sur lui-même ».

A première vue, les entreprises européennes faisant des affaires en Chine auraient pourtant de quoi être satisfaites : le géant asiatique est sorti rapidement de l'épidémie de Covid-19, permettant à « un nombre important » d'entre elles d'afficher « des ventes et bénéfices records en 2020 », véritable bouée de sauvetage dans une économie mondiale en pleine récession.

Le concept de « double circulation »

Mais la volonté de Pékin de contrôler toujours davantage son économie, en s'appuyant sur les entreprises d'Etat, et de réduire sa dépendance vis-à-vis du reste du monde les pousse à se demander si la Chine n'est pas en train de tourner la page des politiques de réformes et d'ouverture initiées il y a quarante ans. « Nous avons ce problème de contradiction entre l'autonomie que vise la Chine et l'ouverture dont elle parle toujours », explique Joerg Wuttker, président de la Chambre européenne.

La Chine a publié en mars dernier son 14^e plan quinquennal dont l'objectif prioritaire, derrière le concept de « double circulation », est d'atteindre un haut niveau d'autosuffisance, notamment sur le plan technologique, « en s'appuyant de plus en plus sur ses propres entre-

prises pour desservir son vaste marché intérieur ».

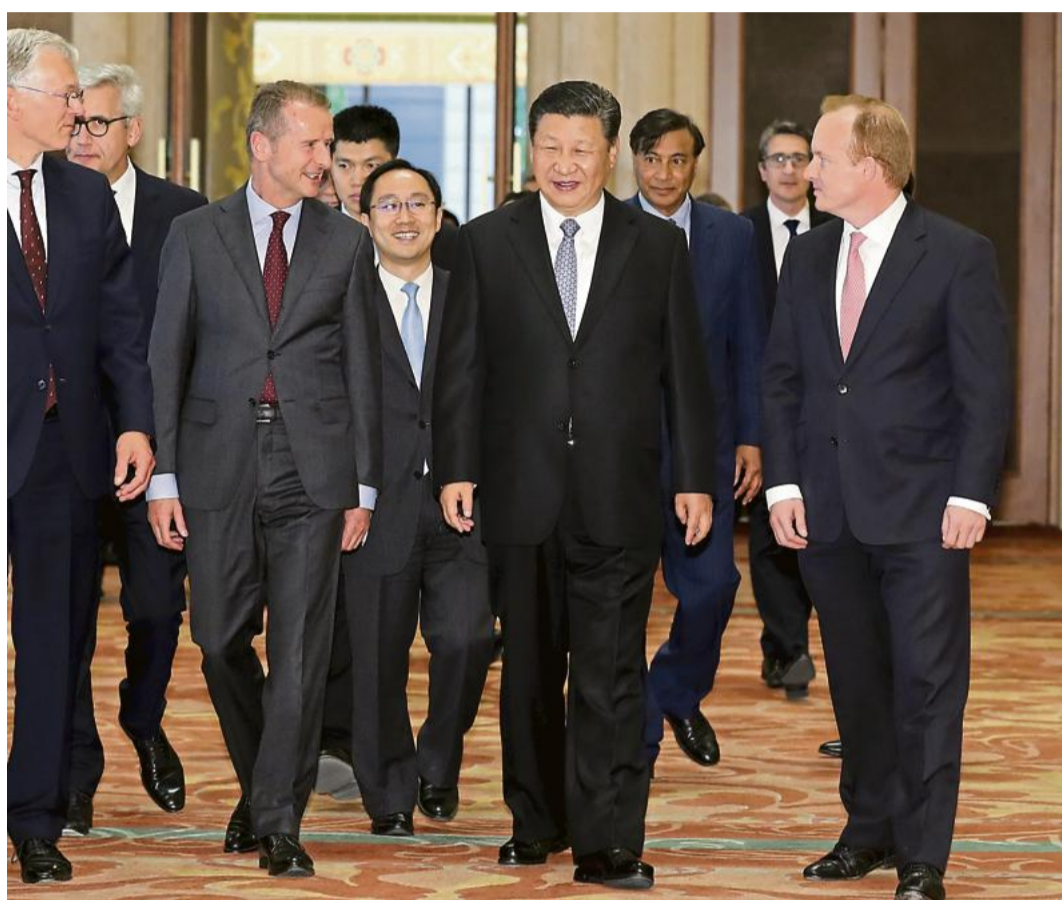
Sur le long terme, cette tendance n'est pas de bon augure pour les entreprises étrangères en Chine et jette également « des doutes considérables sur la future trajectoire de croissance du pays », estime la Chambre européenne. Selon elle, cette stratégie pourrait conduire à une mauvaise allocation des ressources, une baisse des investissements étrangers en Chine, brider les capacités d'innovation et entraîner des mesures de réciprocité de la part des pays partenaires.

La tempête réglementaire qui s'abat sur le pays ces derniers mois n'est pas de nature à rassurer les sociétés privées.

Cette quête d'autosuffisance se conjugue avec une préoccupation croissante en matière de « sécurité nationale », une notion vague dont Pékin ne cesse d'élargir l'usage pour renforcer son contrôle sur l'économie. D'un côté, cela incite les entreprises chinoises à privilégier les technologies « autonomes et contrôlables » au détriment des fournisseurs étrangers et, d'un autre côté, cela complique la vie quotidienne des filiales étrangères, par exemple dans leur capacité à remonter leurs données informatiques à leur maison mère.

« Pendant ce temps, les entreprises privées sont de plus en plus poussées à s'aligner sur les objectifs politiques de la Chine, ce qui limite davantage l'innovation et la croissance », indique encore la Chambre européenne. La tempête réglementaire qui s'abat sur le pays ces derniers mois n'est pas de nature à les rassurer.

Si les entreprises étrangères sont peu impactées directement par la reprise en main des géants de la



Le président chinois, Xi Jinping, avec des chefs d'entreprise étrangers lors du Global CEO Council en 2018, à Pékin. Photo Ding Lin/XINHUA-REA

tech, du secteur des jeux vidéo et de celui du soutien scolaire, elles s'inquiètent du signal envoyé à l'heure où le leader chinois entend lutter contre « les excès du capitalisme » et revenir aux « racines » du socialisme.

Autre signe de l'isolement croissant de la Chine par rapport au reste du monde, le nombre d'étrangers vivant à Pékin ou Shanghai – la capitale économique du pays – a chuté de 28 % en dix ans, à environ 227.000 personnes selon le recensement de 2020. Un exode qui s'est encore accéléré avec le Covid-19 et la quasi-fermeture des frontières chinoises depuis dix-huit mois. ■

L'exploitation des données, nouveau casse-tête pour les firmes de l'UE

Les nouvelles lois chinoises rendent quasi impossible le stockage et le traitement des données hors de Chine. Une difficulté de plus pour de nombreuses filiales européennes sur place.

Jusqu'ici plutôt adepte du laisser-faire, la Chine a décidé de considérablement muscler son arsenal réglementaire en faveur de la protection des données. Avec, d'un côté, une loi sur la sécurité des données en vigueur depuis le 1^{er} septembre et, de l'autre, une loi sur la protection des données personnelles, sur le modèle du règlement général (RGPD) européen, applicable le 1^{er} novembre. « Les géants chinois de la tech avaient amassé une quantité telle de données que l'Etat ne pouvait pas rester sans rien faire », explique Cédric Delzenne, directeur Asie de Fifty-five, une société de conseil dans l'exploitation des données. La Chine se hisse désormais au niveau des standards européens. »

Ces lois ne bouleversent pas seulement l'activité des entreprises chinoises, désormais obligées d'examiner leurs pratiques de stockage et de traitement des données pour s'assurer de leur conformité. Elles changent aussi considérablement la donne pour les filiales étrangères.

Les données étant considérées comme un facteur de production (au même titre que le travail, le capital ou le foncier), le cadre réglementaire chinois restreint considérablement leur transfert à l'étranger.

Le traitement des données hors du territoire chinois est désormais considéré comme illégal si cela porte atteinte à la « sécurité nationale », un terme vague et large rendant « extrêmement difficile » pour les entreprises étrangères « de prendre des décisions éclairées et d'adapter leurs stratégies d'investissement en conséquence », déplore la Chambre de commerce de l'Union européenne dans son rapport annuel. « Pour le dire simplement, les données des consommateurs chinois doivent désormais être stockées en Chine et être traitées en Chine », poursuit Cédric Delzenne.

Infrastructures « critiques » Les exigences concernant les infrastructures dites « critiques » (télécoms, énergie, transports, mais aussi certains services) inquiètent particulièrement. Elles auront « un impact négatif considérable sur les entreprises européennes », déplore la Chambre. Les entreprises technologiques comme Ericsson ne sont pas les seules concernées : automobile,

santé, finance, etc., de nombreux secteurs qui manient les données personnelles sont potentiellement affectés.

« Le premier défi est de savoir comment gérer leurs opérations en Chine sur le plan technique », indique la Chambre. Car les entreprises opératrices d'infrastructures critiques vont devoir se soumettre à des audits de cybersécurité pouvant impliquer jusqu'à douze ministères ! « Certaines sociétés membres [de la Chambre] ont déjà indiqué qu'elles sont passées à des fournisseurs chinois pour certains équipements ou services » dans l'espoir de passer l'examen avec succès.

Le deuxième défi est de savoir comment gérer l'interopérabilité avec la maison mère. Par exemple, « les banques européennes anticipent que non seulement les coûts matériels de localisation de leurs équipements seront importants, mais qu'elles seront également contraintes de se déconnecter en partie de leurs systèmes mondiaux, indique le rapport. Cela signifie qu'elles seront de plus en plus limitées dans leur capacité à fournir des services transfrontaliers, l'un des rares secteurs où elles ont de la valeur ajoutée sur le marché chinois ». Au final, c'est un découplage entre la filiale chinoise et son siège social qui se profile. — F. S.

en bref

L'Ukraine adopte une loi anti-oligarques

POLITIQUE L'Ukraine a adopté jeudi une loi visant à juguler l'influence des oligarques, au lendemain d'une tentative d'assassinat visant un conseiller présidentiel qui, selon les autorités, pourrait être liée à la lutte contre ces puissants hommes d'affaires. La loi ambitionne de « prévenir des risques pour la sécurité nationale liés à l'influence excessive » de ces « oligarques » dans ce pays, un des plus pauvres en Europe. « L'Ukraine est ouverte aux grosses entreprises mais pas à l'influence des oligarques sur des fonctionnaires, hommes politiques et médias », a twitté le président Volodymyr Zelensky.

« Du temps » pour sortir de la crise

DIPLOMATIE Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a constaté lors d'un entretien avec son homologue américain Antony Blinken que la sortie de crise entre la France et les Etats-Unis « prendrait du temps », a rapporté jeudi le Quai d'Orsay dans un communiqué. Jean-Yves Le Drian qui a rencontré Antony Blinken à la représentation permanente de la France auprès des Nations unies, à New York, a prévu de « maintenir un contact étroit » avec le secrétaire d'Etat américain.

SIRHA+ LYON

DU 23 AU 27
SEPTEMBRE
2021
EUREXPO
LYON FRANCE



TO COOK WHAT'S NEW
TO EAT WHAT'S BEST
TO INSPIRE WHAT'S NEXT*

*Cuisiner la nouveauté, partager le meilleur, inspirer le futur

+ SIRHA S'IMPOSE PLUS QUE JAMAIS, DANS CETTE PERIODE DE PROFONDE MUTATION, COMME LE SALON ESSENTIEL DU FOOD SERVICE ET DE L'HOSPITALITE

VOTRE BADGE GRATUIT AVEC LE CODE INVITATION PPPECH SUR SIRHA.COM

Salon réservé aux professionnels

sirha.com



@sirha_lyon

RCS LYON 380 552 976 - Document non contractuel

SIRHA HUB

«Chefs revolution» : 100 ans d'émancipation culinaire

SIRHA INNOVATIONS

Et ses 12 Sirha Innovation Awards*

SIRHA CUISINE

Deux resto-concepts qui revisitent les codes de la gastronomie

SIRHA MASTERS

Les 5 grandes scènes de masterclass et concours

SIRHA CONTESTS

International Catering Cup, Coupe du Monde de la Pâtisserie, Bocuse d'Or

* Prix Sirha Innovation

SIRHA+ FOOD
A WORLD OF CUISINE AND HOSPITALITY



« Nous sommes prêts à sévir sur l'Etat de droit »

- Le dispositif qui doit permettre à l'Union européenne de lier le versement des fonds budgétaires au respect de l'Etat de droit va entrer en action.
- Didier Reynders, le commissaire en charge de la Justice, assure qu'il ne compte rien lâcher à ceux qui remettent en cause les valeurs européennes.

Propos recueillis par
Catherine Chatignoux
@chatignoux
et **Karl de Meyer**
@demeyerkarl

Le Parlement européen met la pression sur la Commission pour qu'elle applique le règlement conditionnant le bénéfice des fonds budgétaires européens au respect de l'Etat de droit. Quand allez-vous commencer à l'appliquer ? Ce règlement est en vigueur depuis le 1^{er} janvier et donc toute action de la Commission remontera à cette date. Il est vrai que les dirigeants ont fixé des règles de clarification de ce règlement et il a fallu rédiger des lignes directrices qui ont été débattues avec le Parlement. Mais nous avons pratiquement terminé. On espère par ailleurs que la Cour européenne de justice, saisie par la Pologne et la Hongrie se prononcera sur ce texte avant la fin de l'année. Mais nous allons pouvoir engager des procédures dès les prochaines semaines. Nous adresserons nos griefs aux Etats membres. Ils auront un délai pour répondre et, s'il le faut, nous irons devant le Conseil. Nous devons cependant monter des dossiers solides. Dans ces matières, on ne va pas à la légère devant la Cour de justice ou devant le Conseil.

Le tribunal constitutionnel polonais vient de repousser une nouvelle fois son jugement sur la primauté ou non du droit européen sur le droit polonais. Comment interpréter ces reports ?
Nous avons un problème depuis des années avec la Pologne sur la manière dont le parti majoritaire veut réformer son système judiciaire et qui, pour nous, porte atteinte à l'indépendance de la justice. La Commission européenne a introduit de nombreuses actions devant la Cour de justice qui ont abouti à une première condamnation sur le fond, avec la demande de suppression de la chambre disciplinaire le 14 juillet dernier. Comme le gouvernement ne semble pas prêt à obtempérer, j'ai demandé des sanctions financières sur lesquelles la Cour se prononcera en octobre. Nous espérons qu'elle aura la main suffisamment lourde pour faire pression sur les dirigeants polonais comme elle vient de le montrer en condamnant le pays à verser 500.000 euros par jour au profit de la République tchèque pour obtenir l'arrêt de la mine de charbon de Turow. Ce qui m'inquiète, c'est que des voix s'élèvent en Pologne pour contester cette condamnation.

Les négociations sur les aides à la Pologne du plan de relance



Le Belge Didier Reynders est commissaire européen depuis septembre 2019.
Photo Eric Herchaft/Reporters-RÉA

DIDIER REYNDERS
Commissaire européen à la Justice

semblent bloquées pour un bon moment. Jusqu'à quand ?

Il est clair que nous demandons un signal clair à la Pologne pour qu'elle garantisse l'indépendance de la justice et se mette en conformité avec les arrêts de la Cour. On peut parfaitement comprendre qu'un Etat membre conteste une décision de la Commission et les Etats peuvent la porter devant la Cour de justice. Mais une fois que la plus haute juridiction européenne s'est prononcée, tout le monde doit respecter sa décision. Dès le début, nous avons dit que les plans de relance nationaux devraient tenir compte des recommandations spécifiques du semestre européen. Or on y trouve des demandes sur la justice. La Pologne n'est d'ailleurs pas un cas à part même si, dans ce pays, le problème est systémique. Nous avons imposé des conditions très strictes à l'Italie qui s'est engagée à réduire de 40% la durée des procédures civiles et de 25% au pénal. Nous avons aussi demandé à la République tchèque d'agir pour supprimer les conflits d'intérêts.

Le bras de fer avec la Pologne et la Hongrie sur l'Etat de droit dure depuis des années. Les outils à la disposition de la Commission sont-ils suffisants ?

La procédure de l'article 7 est compliquée à mettre en place puisqu'elle

exige l'unanimité des Etats membres mais elle permet d'exercer une pression politique et d'avoir un débat politique au conseil. Pour moi, l'arme la plus puissante reste la Cour de justice. Nous avons toutefois considéré que la boîte à outils n'était pas suffisante et nous l'avons complétée avec le rapport annuel sur l'Etat de droit dans l'Union qui se révèle très utile et le mécanisme de conditionnalité qui lie accès aux fonds européens et atteintes à l'Etat de droit. Ce dernier est d'autant plus utile que certains Etats, comme la Pologne et la Hongrie, ne participent pas au parquet européen.

Quel premier bilan faites-vous du parquet européen, cette coopération renforcée entre 22 Etats membres qui vise à poursuivre les fraudes au budget européen ?

Il a pu démarrer au 1^{er} juin, au terme d'un parcours compliqué. Il a fallu désigner une première procureure générale, la Roumaine Laura Kövesi, puis 22 procureurs, enfin

« Nous demandons un signal clair à la Pologne pour qu'elle garantisse l'indépendance de la justice et se mette en conformité avec les arrêts de la Cour. »

140 procureurs délégués dans les pays participants. Il nous en manque d'ailleurs encore en Slovénie, mais nous avons décidé d'avancer sans attendre. Le parquet a déjà traité 1.700 signalements et ouvert 300 enquêtes, pour un préjudice au budget de l'Union estimé à 4,5 milliards d'euros – même si on en récupérera probablement beaucoup moins au final. On a déjà procédé à des saisies en Italie, on a recensé beaucoup de fraudes à la TVA. On fera un point complet au 1^{er} octobre. J'ai fait tripler le budget du parquet européen par rapport aux besoins estimés en 2017, à 45 millions d'euros. Sous la présidence française de l'UE, au premier semestre 2022, nous pourrions aussi examiner la possibilité d'une extension des compétences du parquet, par exemple au terrorisme transfrontalier. Mais montrons d'abord que le parquet fonctionne pour préserver les intérêts de l'Union.

L'Allemagne vote dimanche pour un nouveau Bundestag. Les libéraux du FDP, qui sont dans votre famille politique, pourraient revenir au pouvoir. Vous vous en réjouiriez ?

Je suis prudent, car les sondages ont beaucoup fluctué au cours des dernières semaines. On verra quelles coalitions sont possibles. Ce qu'il me paraît important de préserver, c'est l'équilibre trouvé par Angela Merkel entre la défense des intérêts nationaux et sa capacité à les transcender pour permettre une avancée européenne. Quand elle a poussé son pays à accepter une dette européenne pour le plan de relance de 2020, par exemple. ■

L'agroécologie s'invite au sommet de l'ONU sur la sécurité alimentaire

MULTILATÉRAL

Face à un modèle agricole souvent décrié comme productiviste et néfaste à l'environnement, l'agroécologie apparaît pour certains comme une solution.

Une session lui est consacrée au sommet de l'ONU sur les systèmes alimentaires.

Richard Hiault
@RHIAULT

Les parcelles vertes et luxuriantes offrent à la vue des cultures de curcuma, de papayes, de manguiers et de bananiers plantés ici et là ainsi que quelques acres de légumes (bitter gourde, piments rouges, tomates, etc.). C'est un mariage de cultures où chacune est sélectionnée pour ses qualités et les services qu'elle peut rendre. Dans l'Etat indien de l'Andhra Pradesh, au sud-est du continent, l'agroécologie est déjà une réalité. « D'ici à 2030, l'objectif est de convertir à l'agroécologie l'ensemble des 6 millions d'agriculteurs de l'Etat », explique Emile Frison, membre du panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (IPES-Food).

L'Inde n'est pas la seule à recourir à cette technique. « A Cuba, la chute de l'URSS ayant conduit à l'effondrement des achats de sucre, les paysans se sont convertis à l'agroécologie », observe l'expert. Et le mouvement s'étend un peu partout dans le monde.

Une coalition de 17 pays et 40 organisations

Le but est d'adopter des pratiques tenant compte des équilibres de la nature et des services qu'elle rend en réduisant les intrants (pesticides, engrais, carburants, eau d'irrigation, aliments pour le bétail) qui peuvent représenter une dépense de 50 à 60% du chiffre d'affaires d'un agriculteur ou d'un éleveur. Un coût économique qui s'ajoute à un impact environnemental désastreux : certains intrants sont à l'origine d'une part importante de la pollution de l'air, des eaux et des sols. De ce fait, ils contribuent au dérèglement climatique ou détruisent la biodiversité locale.

En juin dernier, une réunion, en marge du Comité de la sécu-

rité alimentaire mondiale, avait abouti à la création d'une plateforme de partenariat de transformation par l'agroécologie. « La France appelle à un changement de paradigme afin qu'une approche agroécologique puisse remplacer la révolution verte des dernières décennies pour répondre aux défis climatiques, environnementaux et sociaux auxquels nous sommes tous confrontés », avait indiqué Céline Jurgensen, la représentante permanente de la France auprès de la FAO.

Le mois suivant, à Rome, lors d'une session préparatoire au sommet de l'ONU sur la sécurité alimentaire de jeudi, une coalition rassemblant 17 pays dont la France et 40 organisations dont le Cirad et l'Inrae s'est formée en vue de transformer les systèmes alimentaires actuels par l'agroécologie.

Le but est d'adopter des pratiques tenant compte des équilibres de la nature et des services qu'elle rend en réduisant les intrants.

« Nous avons bataillé ferme pour obtenir une telle session. Mais une dynamique est en place et j'espère que de nombreux pays rejoindront cette coalition pour l'agroécologie à l'issue du sommet de l'ONU », indique Emile Frison.

De grands absents

L'agroécologie serait l'une des solutions alors que les rendements agricoles diminuent en dépit de l'appartenance des intrants dans un système de production intensif. « Dans l'agriculture industrielle, il faut apporter directement les nutriments aux plantes car les sols sont dégradés et ne le font plus. D'où l'importance de l'agroécologie pour rétablir la santé des sols », explique ainsi Emile Frison.

Pour le Fonds international de développement agricole, il importe de proposer des innovations telles que des solutions fondées sur la nature et l'agroécologie. Ce serait une manière de s'adapter aux changements climatiques en recourant à des techniques durables à faibles émissions de carbone.

Reste que, pour l'heure, à part la France, les grands pays de productions agricoles – Etats-Unis, Chine, Russie, notamment – manquent à l'appel. ■



Dimanche de 10h à 11h
Le Grand rendez-vous

En direct sur Europe 1 et CNEWS

Sonia Mabrouk, Nicolas Barré et Mathieu Bock-Côté reçoivent

Eric Zemmour

Ecrivain et polémiste

Les Echos

C NEWS

Europe 1

idées & débats



Hervé Pinel pour « Les Echos »

La France, puissance en déclin de l'Indo-Pacifique



L'ANALYSE DE LA RÉDACTION
Paris se démène depuis des années pour tenter de doper son influence dans la zone où se concentre la croissance de la planète et où va se jouer le grand choc entre les États-Unis et la Chine. Mais la France se heurte aux réalités géo-économiques et à la pusillanimité de l'Union européenne. L'annonce de « l'Aukus » fragilise encore plus la stratégie française.

Yann Rousseau
@yannsan
— Correspondant au Japon

Paris ne décolère pas. Si les autorités françaises se lamentent de la perte du contrat de livraison à Canberra des douze sous-marins Shortfin Barracuda de Naval Group, elles peinent surtout à dépasser la remise en cause de leur stratégie d'influence dans la zone indo-pacifique, construite, depuis des décennies, sur un rapprochement avec les acteurs clés de la région, dont l'Australie. L'annonce surprise de la grande alliance Aukus, entre Washington, Canberra et Londres contre Pékin, bouleverse la donne régionale et les ambitions de Paris.

Avant même Emmanuel Macron, les présidents Nicolas Sarkozy et François Hollande avaient compris que le pays devait absolument, pour sauver son statut de puissance mondiale, se repositionner en Asie ou dans l'Indo-Pacifique. Un espace aux limites floues pouvant courir, en fonction des définitions, de la côte est de l'Afrique, au travers de l'océan Indien et de l'Asie, jusqu'aux nations du cœur de l'océan Pacifique. C'est ici que se génère désormais 60 % du produit intérieur brut mondial, que se créent les deux tiers de la croissance de la planète, que transitent les grandes lignes commerciales alimentant l'Occident et que se joue le grand choc du XXI^e siècle entre les États-Unis et la Chine.

Pour justifier sa légitimité à tenir un rôle dans cette nouvelle « éco-

nomie-monde », Paris aime à rappeler que 1,6 million de Français (îles de Mayotte et de La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française...) vivent dans cet espace indo-pacifique, qui abrite au total 4 milliards d'humains. Le gouvernement met aussi en avant sa présence militaire avec près de 7.000 personnels. Les liens « historiques » du pays avec ses anciennes colonies d'Asie (Vietnam, Laos, Cambodge...) sont aussi évoqués.

Forts de ces arguments et d'une volonté farouche de dessiner une influence autonome des intérêts américains, les dirigeants français ont multiplié, ces dernières années, les visites dans la région, signé nombre d'accords culturels, scientifiques ou éducatifs avec Bangkok, Jakarta ou Séoul et même des partenariats stratégiques très complets avec l'Australie, l'Inde et le Japon permettant des manœuvres militaires communes. Le renforcement des liens économiques s'est fait, lui, par le biais de l'Union européenne avec la signature d'accords de libre-échange avec le Japon, le Vietnam, Singapour et la Corée du Sud.

Si elle est constante et cohérente, cette activité diplomatique de Paris ne permet toutefois pas de freiner la perte d'influence de la France dans la zone. Certes, le « soft power » français opère encore sa magie. Plusieurs grands groupes comme Veolia, Michelin, LVMH (propriétaire des « Echos »), Valeo ou Airbus ont réussi de formidables implantations en Chine, en Malai-

Les points à retenir

- La zone indo-pacifique représente 60 % du produit intérieur brut mondial et les deux tiers de la croissance de la planète.
- Avant Emmanuel Macron, les dirigeants français ont signé nombre d'accords culturels, scientifiques ou éducatifs avec Bangkok, Jakarta ou Séoul et des partenariats stratégiques avec l'Australie, l'Inde et le Japon.
- La France n'est que le 23^e client des exportations thaïlandaises, le 25^e de la Corée du Sud et le 22^e de l'Australie, le commerce intrarégional représente 60 % des échanges réalisés par les pays d'Asie.
- Inquiets de l'agressivité de la Chine, c'est avec les États-Unis, déjà engagés sur place, que les pays de la zone multiplient les accords.

sie ou en Nouvelle-Zélande. On fait toujours la queue devant les boutiques Dior et Ladurée de Tokyo. Les jeunes mariés coréens rêvent encore d'un voyage de noces sous la tour Eiffel. Mais cela ne suffit pas pour rebattre les cartes de la géo-économie mondiale.

Aucun gouvernement de la zone n'emise aujourd'hui sur ses relations avec Paris pour créer de la croissance et des emplois pour ses jeunes. La France n'est ainsi que le 23^e client des exportations thaïlandaises, le 25^e de la Corée du Sud ou le 22^e de l'Australie. Dans un monde où tous les gouvernements cultivent leurs interdépendances, les pays de l'Indo-Pacifique cherchent naturellement à profiter du développement de la Chine, de l'Inde ou de l'Asie du Sud-Est. Les grands blocs hors de la région, à l'exception des États-Unis, apparaissent de moins en moins cruciaux. Dans les capitales européennes, les diplomates demandent à être jugés à l'échelle de l'Union pour avoir une image plus juste de leur poids dans l'Indo-Pacifique. Mais les statistiques sont tout aussi cruelles. L'Europe capte proportionnellement de moins en moins les flux commerciaux asiatiques.

Désormais, le commerce intrarégional représente 60 % de tous les échanges réalisés par les pays d'Asie. En 1999, les nations de la région envoyaient, en valeur, deux fois plus d'exportations vers l'Europe que vers la Chine. Vingt ans plus tard, ce ratio s'est totalement inversé. Indiscutable en économie, cette éclipse

européenne se confirme sur le plan militaire et politique. Inquiets de l'agressivité croissante de la Chine et de ses multiples revendications territoriales, tous les pays de la zone ont dopé leurs dépenses militaires et multiplié les accords avec les puissances engagées sur place.

Le Japon est souvent sollicité pour des missions de formation. Mais les capitales se rapprochent surtout des États-Unis, qui ont placé 375.000 hommes et plus de 200 navires sous le commandement du United States Indo-Pacific Command. Une présence qui aura probablement poussé l'Australie, très malmenée depuis trois ans par Pékin, à finalement « trahir » son partenaire français, perçu comme plus ambigu dans son rapport au pouvoir chinois.

Après ses déconvenues, Paris va tenter de convaincre les autres capitales de l'Union européenne de l'accompagner dans la construction d'une stratégie globale en Indo-Pacifique. Une hypothétique troisième voie susceptible de séduire les nations de la zone désormais prise entre le magnétisme économique de Pékin et la promesse de sécurité de Washington. Cette mission s'annonce très compliquée.

Les autres Européens ont des intérêts divergents en Asie et rechignent à s'associer aux ambitions de grandeur de Paris. Tous ont d'ailleurs pris soin, ces derniers jours, de ne montrer aucune solidarité avec le courroux français contre Washington et Canberra. ■

LE COMMENTAIRE

d'Augustin Landier
et David Thesmar

Investissement responsable : impact ou pureté ?

Les dernières années ont vu fleurir les produits d'épargne responsable. Les publicités sur fond de plantes vertes nous promettent de faire fructifier notre argent tout en nous permettant de sauver la planète. Impossible de nier qu'il y a dans ce mouvement une révolution en marche. Suivant les estimations, entre 20 % et 30 % des actifs mondiaux intègrent déjà une forme de contrainte de responsabilité sociale ou environnementale.

La finance responsable, c'est bien l'offre qui répond à la demande, et pas l'inverse : les épargnants ont des valeurs, ils ne veulent pas aider des entreprises polluantes, ni contribuer au travail des enfants. Le danger de cette nouvelle tendance, c'est évidemment le « greenwashing » : il ne faudrait pas que l'épargnant consente à des frais élevés en investissant en réalité sur des produits

classiques à peine modifiés. Conscient de ce problème, le régulateur veille, mais son travail est difficile. Les notations qui évaluent le comportement responsable des entreprises sont multiples et souvent divergentes. Mais plus profondément, il n'est pas évident de savoir ce qu'on entend par « produit financier responsable ». La question sous-jacente, c'est celle des valeurs morales des épargnants : que recherchent-ils exactement lorsqu'ils investissent dans un produit responsable ?

Pour simplifier, il y a deux écoles. La première, c'est le conséquentialisme. Ces investisseurs veulent avoir de l'impact, c'est-à-dire que leurs choix d'investissement modifient les projets des entreprises. Un cas chimiquement pur, c'est le financier qui investit dans un projet non rentable, mais à forte valeur sociale.

La volonté d'impact conduit souvent à se tourner vers l'activisme, comme l'a montré l'histoire récente d'Exxon, entreprise qui assumait sa résistance au verdissement et qui a dû opérer un retournement de stratégie sous la pression d'activistes.

Le danger de cette nouvelle tendance, c'est évidemment le « greenwashing ».

Les conséquentialistes n'ont pas le sentiment d'accomplir leur mission en achetant des entreprises vertes : avoir de l'impact direct sur les entreprises polluantes (voire fermer certaines activités) suppose bien de les acheter. La deuxième école, ce sont les déontologues, dont le souhait est de n'investir que dans des entrepri-

ses qui ont des comportements compatibles avec leurs valeurs. Par exemple, la fondation de Harvard vient d'annoncer qu'elle se délesterait de ses actions dans les pétroliers. Les épargnants qui se tournent vers des indices décarbonés tombent également dans cette catégorie. Ils veulent que leur empreinte carbone ne les fasse pas rougir.

Les déontologues refusent la compromission, mais leur impact est indirect, et sans doute fort limité tant qu'il reste une masse suffisante d'investisseurs classiques pour soutenir les cours des entreprises polluantes. Pour être admises dans les portefeuilles verts, certaines entreprises revendent, souvent à bon prix, leurs activités « sales » à des entreprises qui ne se soucient pas de leur image. Cela polarise les entreprises en deux camps, mais ne limite pas la pollution. Les épargnants sont-ils

conséquentialistes ou déontologues ? Cette distinction est cruciale pour le design des produits d'épargne verte. Les produits décarbonés ciblent les déontologues, les fonds activistes ou à impact, les conséquentialistes.

A partir d'expériences de laboratoire, nous observons que les individus sont en large majorité déontologues : ils sont prêts à payer plus pour investir dans des entreprises vertueuses, mais sont indifférents au fait d'être eux-mêmes la cause de leur bon comportement. Peut-être une logique sous-jacente est-elle celle de l'exemplarité : si une large majorité d'investisseurs deviennent déontologues, leur influence collective sera significative.

Augustin Landier est professeur à HEC. David Thesmar est professeur au MIT.

opinions

Publiez vos contributions
sur le Cercle des Echos :
lesechos.fr/idees-debats/cercle



LA REVUE DU JOUR

Bientôt sur Mars ?

LE PROPOS Les technomilliardaires qui visent Mars font – c'est selon – rêver, grommeler ou divaguer. Ce dossier de « Polytechnique Insights » fait, lui, le point sur les connaissances. Pour aller explorer Mars, il faut imaginer des budgets galactiques (appelons-les ainsi) et des séquences longues qui s'emboîtent. Comme le souligne ici un responsable de la Nasa : « Il ne s'agit pas seulement d'aller sur Mars, mais aussi d'y vivre et d'en revenir. » Mars relève, traditionnellement, de l'utopie littéraire ; maintenant, elle est du ressort de la technologie humaine et de nouvelles équations économiques pour les différents opérateurs de ce marché spatial bien singulier. Se posent aussi des défis juridiques et éthiques que ces entretiens et papiers permettent de mieux saisir. Un sujet qui est très lointain, mais pas hors de portée.

LA PUBLICATION Numérique et gratuite, « Polytechnique



REVUE
**Conquête de Mars :
fantasme ou projet réaliste ?**
Polytechnique Insights,
en libre accès sur
Polytechnique-insights.com

Insights » met à disposition du public des synthèses de travaux de recherche menés notamment au sein de l'Institut polytechnique de Paris (X, Ensta, Ensae, Telecom). Avec un comité éditorial prestigieux et impliqué, ses dossiers et ses tribunes proposent un regard scientifique et accessible sur le monde contemporain.
— J. D.



Les cours du gaz ont « flambé » depuis le début de l'année avec une multiplication par 3 du prix. Photo Shutterstock

L'inflation n'est ni une surprise, ni provisoire

Devant la flambée des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et des biens durables, les pouvoirs publics tentent de rassurer l'opinion en parlant de hausse provisoire. Rien n'est plus illusoire.

LA CHRONIQUE d'Eric Le Boucher



Cette fois-ci, c'est le gaz et l'électricité. « Surprise ! », les prix ont flambé sur les marchés spot depuis le début du mois. A cause d'une pénurie ou d'un « goulot d'étranglement » dont on cherche la raison dans le crâne de Poutine. Jennifer Granholm, secrétaire à l'Energie des Etats-Unis, a soupçonné publiquement la Russie de ne pas augmenter ses livraisons pour bien faire comprendre qu'il faut achever la construction du gazoduc Nord Stream 2. Fausse « surprise », en tout cas bien tardive, en réalité : les cours du gaz ont « flambé » depuis le début de l'année avec une multiplication par 3 du prix. Idem pour l'électricité : multiplication par deux. Surprise corollaire à venir : les Européens vont finir par découvrir désagréablement que le tsar de toutes les Russies les tient par la barbichette.

Surprise ! Les cours du bois ont flambé, puis ceux du café, puis ceux du blé, puis ceux du sucre. Il est tombé trop d'eau ici et pas assez là, le résultat est le même : pénurie. La Chine, l'autre empire coupable, achète de tout à tour de bras pour faire d'immenses stocks.

« Cela ne durera pas »

Surprise ! Les cours du shipping flambent : plus 20 % pour le mois d'août sur un marché devenu complètement erratique et inégalitaire. On ne vous parle pas des semi-conducteurs, un « goulot d'étranglement » qui freine toujours les usines automobiles du monde entier et donne un sérieux coup de frein à la croissance, comme en Allemagne. La cause ? La reprise « trop bonne » des économies qui fait se battre pour avoir des puces.

« Provisoire » est l'autre calmant qu'on distribue pour calmer la hausse des prix. Les économistes nous l'ont assuré : cela ne durera pas. Une poussée « provisoire » due à la pandémie qui a contingenté des productions. Sitôt les piqûres faites, tout redémarrera comme avant, car « les facteurs structurels qui ont pesé sur l'inflation depuis trente ans » continueront de jouer. Pas de crainte à avoir. Et surtout : éviter à tout prix (c'est le cas de le dire) que, d'une part, les banques centrales serrent la vis et remontent les taux et que, d'autre part, les syndicats commencent à réclamer des compensations.

Revendications salariales

Les banques centrales obéiront, du moins pour le moment, elles ont trop peur d'être tenues pour responsables d'un relèvement du coût des dettes qui flanquerait une pagaille noire. Les syndicats pas sûr. L'inflation au sein du G20 galope aujourd'hui au rythme surprise

Il faudra que les mots « surprise » et « provisoire » soient bannis du vocabulaire des gouvernements.

Le relèvement des prix de l'énergie n'est qu'au début de ce qu'il va falloir faire, il n'a rien de « provisoire ».

de 4,5 % (troisième trimestre). L'OCDE vient de donner ses prévisions : l'inflation atteindra 3,6 % aux Etats-Unis cette année, 2 % en France, 3 % en Allemagne. Les salariés vont découvrir ces chiffres et gamberger : les revendications commencent. Les salaires, c'est comme le vin, une petite rasade, « ce serait bon », nous dit Laurence Boone de l'OCDE, mais attention à la consommation

d'alcool. La hantise est « l'indexation » qui entraînerait la spirale prix-salaires.

Provisoire ? Retour au calme en 2022 ? Vraiment ? En fait, personne ne sait quels « goulots d'étranglement » vont pouvoir se desserrer et quand. D'où une incertitude complète à court terme, à un an.

Sur le long terme, la hausse des prix ouvre des débats majeurs sur la consommation des ménages. Le siècle a besoin de mieux payer les producteurs, notamment alimentaires, et il a besoin d'investir beaucoup plus dans les technologies et dans la transition climatique. Les deux jouent dans le même sens, des prix plus élevés vont jouer un rôle très positif pour le futur de l'économie mondiale.

Hausse des prix

En France, le gouvernement a décidé de donner un chèque de 100 euros à 5,8 millions de foyers « étranglés » par les hausses du coût de l'énergie. Il faudra sans doute aller dans ce sens, aider les plus démunis dans le grand basculement qui s'annonce. Mais il faudra que les mots « surprise » et « provisoire » soient bannis du vocabulaire des gouvernements. Le relèvement des prix de l'énergie n'est qu'au début de ce qu'il va falloir faire, il n'a rien de « provisoire ».

Même chose pour les denrées alimentaires, il faut des hausses substantielles pour que les producteurs, ici et dans les pays pauvres, soient mieux rémunérés et investissent dans la qualité durable. Les gouvernements devraient au passage, copiant la Chine, inventer des mécanismes (des gigantesques stocks de compensations internationaux) pour réguler ces hausses dans le temps et lisser les inévitables à-coups des marchés.

Ni surprise ni provisoire, mais voulue et organisée, les gouvernements devraient commencer à dire cette vérité aux ménages sur la hausse des prix.

Eric Le Boucher est chroniqueur aux « Echos ».

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Ce géant du charbon qui échappe à la hausse des prix du CO₂

● Le charbon a beau être une énergie dépassée, le géant allemand de l'énergie RWE pourrait bien encore y gagner, avance le quotidien allemand « Handelsblatt ». Malgré la fin annoncée de ses centrales à charbon et la hausse du prix des quotas d'émissions de CO₂, la bête noire des écologistes peut dormir sur ses deux oreilles.

Côté à 25 euros en 2020, le prix d'une tonne de dioxyde de carbone atteint désormais les 60 euros et doit donc forcer les pollueurs à mettre la main au portefeuille. Il y a quelques années, RWE avait vu juste en achetant massivement des crédits carbone européens, alors que les prix étaient au plus bas. L'entreprise est ainsi « couverte jusqu'en 2030 contre les conséquences financières de la hausse des crédits carbone », mais ne veut pas révéler combien de quotas elle a acquis, ni leur prix.

Le mastodonte de l'énergie a surtout acheté ces certificats pour pallier le risque de hausse des prix du carbone, et non par pure spéculation. L'entreprise pourrait

Handelsblatt

pourtant bien revendre ses quotas superflus, obtenus à bas prix, estiment certaines sources interrogées par le quotidien. Une activité potentiellement lucrative pour RWE, qui doit s'attendre à la fermeture de ses centrales polluantes dans les prochaines années. Cette protection contre une hausse des prix est en effet éphémère, et l'avenir du charbon, bien sombre.

RWE n'est pas le seul à avoir senti le vent tourner : des concurrents et des hedge funds se sont également couverts. « Nous devrions finalement féliciter ces entreprises pour cette habile manœuvre, car elle n'est pas illégale. En revanche, la politique a commis une erreur sans précédent », assène l'éditorial du « Handelsblatt », avant de plaider pour une meilleure régulation par l'Union européenne. — **Anna Lippert**

Les Echos

Les Echos est une publication du **Group Les Echos**
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
& PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS
Nicolas Barré
DIRECTEUR DES DÉVELOPPEMENTS
EDITORIAUX DU PÔLE LES ECHOS
Henri Gibier
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS
DE LA RÉDACTION
Dominique Seux et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF
David Barroux (Entreprises)
Julie Chauveau (Entreprises)

Alexandre Couinis (Finance et Marchés)
Daniel Fortin (Magazine, Opinions
et Innovation)
Muriel Jator (Leadership et Management)
Arnald Le Gal (Les Echos Entrepreneurs
et opérations spéciales)
Etienne Lefebvre (France et internationale)
Clémence Lemaître (Information digitale)
Lucie Robequain (France, Internationale
et Enquête)
Sabine Delanglade (Entreprises)
Marie-Christine Sonkin (Patrimoine)

DIRECTEUR DE CRÉATION
Fabien Laborde
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES
Cécile Cornudet
Jacques Hubert-Rodier
Eric Le Boucher
Jean-François Péresse
Jean-Marc Vittori
Sabine Delanglade
Laurent Flallo, Sylvie Ramadier (Le Crible)

LES ECHOS WEEK-END
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Henri Gibier
RÉDACTEURS EN CHEF **Laura Berny,**
Karl De Meyer et **Mariana Reali**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Cécile Texeraud**
SÉRIE LIMITÉE
RÉDACTRICE EN CHEF **Frédérique Dedet**
DIRECTRICE ARTISTIQUE
Clarice Fensterseifer

ÉDITRICE
Marie Van de Voorde-Leclercq
ÉDITRICE ADJOINTE
Clémence Caillies
DIRECTEUR DE LA DIFFUSION
ET DU MARKETING CLIENTS
Etienne Porteaux
DIRECTEUR STRATÉGIE
ET COMMUNICATION
Fabrice Février

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Philippe Pignol
DIRECTRICE PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Céline Vandromme
DIRECTRICE PUBLICITÉ COMMERCIALE
Emmanuelle Denis



SERVICE ABONNEMENTS LES ECHOS 45, av. du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex. Tél. : 01 70 37 61 36 du lundi au vendredi de 9h à 18h. Abonnement France métropolitaine: 696 € TTC. **IMPRESSION** L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Libre (Montpellier). Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 56%. Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002. Eutrophisation : P_{tot} 0,01kg/tonne de papier Membre de membre ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur (loi du 11 mars 1957)

Ce numéro comporte un 3^e cahier de 8 pages « Partenaire »





Depuis plus de 20 ans,
le papier de votre journal
« Les Echos » est issu
de fibre recyclée.

LE POINT DE VUE

de Patrick Artus

Les pays riches pris au piège de l'excès de dette

Les taux d'endettement public des pays de l'OCDE sont extrêmement élevés en 2021 : 117 % du PIB en France, 141 % aux Etats-Unis, 157 % du PIB en Italie, 245 % au Japon. Seule l'Allemagne conserve un taux d'endettement public relativement faible de 72 % du PIB.

Ce niveau très élevé des taux d'endettement public n'est pas sans conséquences. Il implique d'abord que les banques centrales vont conserver des politiques monétaires très expansionnistes. Si elles décidaient de réduire la taille de leur bilan, les titres passeraient dans les portefeuilles d'investisseurs du secteur privé, ce qui accroîtrait le risque d'une crise de la dette déclenchée par l'insuffisance de la demande pour les dettes publiques.

Il paraît clair aussi que les banques centrales ne pourront pas normaliser les taux d'intérêt. Si, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les taux d'intérêt revenaient au niveau des taux de croissance de long terme, il en résulterait une multiplication par un facteur de 4 du montant des intérêts payés sur les dettes publiques, d'où le passage à une politique budgétaire très restrictive pour éviter l'ouverture du déficit public et la perte de la solvabilité budgétaire.

Les banques centrales sont confrontées aussi à l'impossibilité de réagir à une poussée de l'inflation, de l'ordre de 5,4 % aux Etats-Unis, de 3 % dans la zone euro et de 3,3 % dans l'ensemble de l'OCDE. Une remontée des taux d'intérêt ferait monter de manière insupportable les intérêts payés sur les dettes publiques.

De plus, la seule manière de réduire rapidement les taux d'endettement public est d'avoir une inflation plus forte sans réaction des taux d'intérêt nominaux. C'est cette technique (inflation forte, taux d'intérêt bas) qui a permis de réduire rapidement les taux d'endettement public après les guerres.

La troisième conséquence est spécifique à la zone euro. C'est la nécessité d'un engagement de la Banque centrale européenne (BCE) à ne jamais laisser s'élargir l'écart de taux d'intérêt entre les « pays périphériques » de la zone euro (Italie, Espagne, Portugal...) et l'Allemagne. Une ouverture de cet écart mettrait en difficulté les « pays périphériques » et relancerait les spéculations sur l'éclatement de l'euro.

On ne voit pas comment les Etats pourront éviter dans le futur une hausse de la pression fiscale pour réduire les déficits publics.

Non seulement aujourd'hui les Etats sont confrontés à des taux d'endettement public très élevés, mais ils ont aussi besoin d'accroître un nombre important d'investissements publics et de dépenses publiques (santé, éducation, relocalisations industrielles, transition énergétique, innovation...).

On ne voit pas comment les Etats pourraient éviter dans le futur une hausse

de la pression fiscale pour réduire les déficits publics et la progression des taux d'endettement public, et en même temps pour financer les hausses nécessaires de dépenses publiques.

La réflexion doit alors s'engager sur les hausses d'impôts qui n'auront pas d'effet structurel négatif sur l'économie. Il faudrait exclure les impôts qui affectent l'emploi et l'investissement (cotisations sociales et impôts de production) et penser aux impôts qui contribuent à la stabilité financière, comme la taxation des plus-values en capital réalisées à court terme.

On voit donc que les taux d'endettement public très élevés des pays de l'OCDE feront apparaître de fortes contraintes sur les politiques monétaires et budgétaires. Une conséquence importante sera le maintien de taux d'intérêt réels (corrigés de l'inflation) très faibles. Aujourd'hui, ils sont fortement négatifs. Et c'est pour cela que la stabilité financière va devenir une question aussi importante.

Avec des taux d'intérêt réels aussi négatifs, le mouvement naturel sera une très forte hausse des prix des actifs avec tous les désordres associés (crises financières quand les bulles sur les prix des actifs explosent, hausse forte des inégalités patrimoniales...). Empêcher une crise des dettes publiques lorsque les taux d'endettement public sont très élevés peut conduire à une crise d'une autre sorte, une crise d'instabilité financière.

Patrick Artus est conseiller économique de Natixis.

LE POINT DE VUE

de Laurence Borde
et Nathalie Dupuis-Hepner

Le leader du XXI^e siècle sera spirituel

L'urgence d'agir pour préserver la vie sur la planète surexploitée nécessite de nouveaux profils de leaders. Et les initiatives se multiplient : un laboratoire « management et spiritualité » est né en 2016, l'ouvrage collectif « Leadership spirituel en pratiques » vient de paraître et six réseaux, dont l'ancien Entrepreneurs et dirigeants chrétiens (EDC) et la toute jeune Communauté des leaders éclairés, appellent à oser la spiritualité dans le travail. Sans parler des clubs spiritualité des anciens d'HEC ou de l'Essec. Ce virage interpelle.

Darwin y verrait un double chemin parcouru par les organisations pour s'adapter aux défis. D'abord une évolution de leur impact sociétal. Au début, il s'agissait de mécénat d'entreprise. Puis est venue une transformation vertueuse, au nom de la responsabilité sociétale (RSE), jusqu'à parler d'entreprise contributive, altruiste, régénératrice... La raison d'être s'est même inscrite dans la loi Pacte.

En parallèle, on constate une évolution de la réalisation de soi au travail, s'inspirant de Maslow. Les notions de bien-être, puis de bonheur au travail ont apporté dans leur sillage la traque des risques psychosociaux et, sur un plan plus personnel, des pratiques comme la méditation en pleine conscience. La quête de sens a ensuite émergé, allant pour certains jusqu'à la spiritualité : connexion au sensible, aspiration à se changer et à changer le monde par son engagement professionnel. A chaque étape, des question-

nements plus profonds et des réponses plus sophistiquées.

Le XXI^e siècle sera spirituel ou ne sera pas, y compris dans l'entreprise ! Pour les « leaders éclairés », seul le champ professionnel permet à un décideur d'exercer un réel impact. Au Danemark le leadership par le « samfundssind » (au profit de l'intérêt commun) fait écho à l'« ubuntu » africain (« Je suis car j'appartiens »). Ces styles soulignent l'intérêt croissant du leader pour le duo réalisation de soi/projet collectif sociétal.

Les dirigeants de 2021 doivent intégrer éthique, intériorité et haut quotient émotionnel.

Leadership axé seulement sur la performance et ses indicateurs financiers ? Incomplet ! Celui ancré dans la psychologie positive ? Trop limité ! Les dirigeants de 2021 doivent intégrer éthique, intériorité et haut quotient émotionnel. Ils mettent leur humanité au service de la vie et des autres, en connexion avec eux-mêmes et leur environnement. Attention néanmoins à la dérive : ne pas confondre lumière et illumination, leadership et prosélytisme.

Certes, tout pousse à un sursaut de l'humain dans ce qu'il a de plus spirituel : inquiétude majeure pour l'avenir du monde, chronique d'une déshumanisa-

tion annoncée (algorithmes, automatisation, intelligence artificielle...) Mais l'impulsion du leader – le plus éclairé soit-il – n'y suffira pas. Le label B-Corp (société à impact positif), qui s'obtient sur d'exigeants critères contrôlables, est une voie encourageante de changement radical de système. Le prototype de la « permaentreprise » par la SSII Norsys et sa communauté de pionniers, inspiré de la permaculture, donne aussi de l'espoir. Solide sur trois piliers – prendre soin des humains, de la planète, partager le surplus d'une production limitée –, ce modèle incite à pérenniser la transformation profonde structurelle comme le plus précieux des pare-feu.

Ce mix de transformation du leader et du système contribue au changement de trajectoire, mais il manque une vision encore plus holistique. Ainsi, les économistes doivent-ils dépasser le PIB comme principale mesure de référence. Tout comme les gardiens du temple comptable devraient ajouter des normes fondées sur la régénération des ressources, et les analystes financiers mieux noter les comportements vertueux répondant aux enjeux fondamentaux. Pour l'instant chacun, dans son champ d'action, explore des alternatives. Seule la convergence effective de visions sincères inversera les tendances routinières et amplifiera l'impact du leader.

Laurence Borde et Nathalie Dupuis-Hepner sont membres des Company Doctors, réseau de consultants en entreprise.

opinions

La France, province oubliée d'un empire en déclin

LA CHRONIQUE
de Jacques Attali



De quoi ces sous-marins, commandés puis décommandés par l'Australie à la France, sont-ils le nom ? De bien plus qu'un contrat perdu à l'autre bout du monde, ou qu'une humiliation passagère par un allié d'une grande impolitesse. Ils sont le nom d'un véritable séisme géopolitique, que trop peu de gens veulent voir ; et qu'on ne peut comprendre qu'en le reliant aux tendances lourdes des dernières décennies et à ce qui s'est joué très récemment en Afghanistan. Pour faire court : la France est en train d'être reléguée au rang d'une alliée oubliée d'un empire en déclin. Situation de double affaiblissement, la pire en politique. Et voici pourquoi.

Premièrement, les Etats-Unis n'ont plus les moyens de protéger l'ensemble de leurs alliés, comme ils le faisaient jusqu'à présent ; alors ils font le choix de se recentrer et de se préoccuper surtout de se protéger de la Chine, dans le Pacifique, en négligeant l'Europe et le Moyen-Orient, puis s'en retirant par à-coups.

Deuxièmement, pour y parvenir, les Etats-Unis cherchent à construire au plus vite, quels que soient les dégâts collatéraux, une alliance militaire avec quelques pays de la région Pacifique. En oubliant au passage quelques-uns d'entre eux, dont l'Inde, l'Indonésie et les Philippines.

Troisièmement, la France n'a pas réussi à faire entendre aux Etats-Unis qu'elle était, elle aussi, une nation du Pacifique, par sa population, par son armée et par sa zone maritime. Plus généralement, elle n'a jamais réussi à faire entendre, ni même à croire elle-même, qu'elle est une puissance maritime. Plus généralement encore, elle ne réussit plus à faire croire à personne, en particulier aux Etats-Unis, qu'elle est une puissance dont le soutien serait nécessaire et dont l'hostilité serait inacceptable.

Quatrièmement, bien qu'en déclin, la superpuissance américaine dicte sa loi à tous ses vassaux quand et où elle l'entend, sans limite. Comme elle a imposé aux Anglais les conditions de leur propre départ d'Afghanistan, elle a imposé aux Australiens le système de propulsion de leurs sous-marins (nucléaire et non classique), et piétiné les Français qui se sont trouvés spoliés, sans préavis, de la mise en œuvre d'un contrat majeur, signé il y a plus de cinq ans.

Cinquièmement, maîtresse du fond, par son système de droit, la superpuissance américaine l'est aussi de la forme et ne s'embarrasse pas d'excuse ni de contrepar-

tie, quand elle cause ainsi un dommage majeur à l'un de ses alliés, qui n'a aucun moyen d'être informé à l'avance de ces décisions, d'en discuter, d'obtenir des amendements ou des contreparties ni industrielles, ni financières, ni militaires, ni politiques.

Sixièmement, la superpuissance américaine impose ainsi partout sa conception du droit, y compris dans les procédures de règlements des conflits : si la France avait demandé un arbitrage, celui-ci aurait été mis en place en suivant des procédures américaines, et jugé selon la jurisprudence du droit américain. Plus que jamais, l'hyper-empire américain, bien qu'en déclin relatif, gouverne donc non seulement par sa puissance économique et politique et par sa domination culturelle, son « soft power », mais aussi par le pouvoir de son droit, (son « legal power ») qui s'impose maintenant dans une très large partie du monde, y compris en Europe.

L'hyper-empire américain, gouverne non seulement par sa puissance économique et politique et par sa domination culturelle, son « soft power », mais aussi par le pouvoir de son droit, son « legal power ».

Septièmement, la conception américaine du droit ne s'impose pas seulement dans les affaires ; elle s'insinue aussi dans les mœurs puisqu'elle fixe les conditions de gestion des questions de race, de genre, de culture, et de gestion des données numériques, remettant en cause des fondements de l'identité nationale française, aussi essentiels que la laïcité et la primauté de l'universel.

Au total, la France, comme le reste de l'Europe, se trouve désormais confrontée à une menace terrible : n'être bientôt plus que la province oubliée d'un empire en déclin. Imagine-t-on vraiment ce que cela veut dire ? C'est arrivé à la Grèce au temps de l'Empire romain, à l'Espagne au temps du Saint-Empire romain germanique, à l'Irlande au temps de l'Empire britannique. Rien n'est pire. En gérant leurs intérêts, les Etats-Unis abandonneraient de plus en plus des alliés dont ils n'ont plus besoin. Des alliés qui croiraient encore naïvement bénéficier de leur soutien. C'est la mort assurée. Pour l'éviter, chacun sait ce qu'il faut faire : construire une puissance européenne autonome, ayant sa propre conception du droit, et sa propre stratégie de souveraineté économique et militaire.

Parfois, quand on reçoit une gifle, on baisse la tête et on se fait tout petit. Parfois, au contraire, on se redresse et on se bat. ■

L'ACTUALITÉ DES THINK TANKS

Libérer l'université

IDÉE L'université publique française est à la peine. Elle ne va pas bien et ne souffre pas bien la comparaison avec d'autres éléments de l'enseignement supérieur ; en France, avec les grandes écoles, et à l'étranger, avec des classements internationaux peu flatteurs. En cause, selon GenerationLibre, le centralisme pédagogique qui bride les budgets, les initiatives, les enseignements. Une voie pour remédier à tout cela : développer encore fortement l'autonomie. Celle-ci progresse, mais il faut aller beaucoup plus loin.

INTÉRÊT Comme souvent, les propositions du think tank libéral font mouche. Parfaitement argumentées, elles nourrissent une libération du monde universitaire, en trois voies. D'abord, en établissant une gouvernance à deux têtes (une pour les affaires académiques, l'autre pour la gestion, avec des professionnels). Ensuite, avec des financements plus variés et mieux adaptés (dont des frais de scolarité, remboursables sous condition de réussite, plus élevés). Enfin, par l'autonomie académique, permettant de sélectionner les étudiants et les enseignants (suppression du Conseil national des universités). Une libération ? Non, une révolution. — Julien Damon

www.generationlibre.eu

focus

Téléchargez votre journal
dès 21 h 30 avec notre
abonnement Digital First



L'auteur décortique avec beaucoup de minutie les transformations visibles et moins visibles que la crise sanitaire a contribué à amplifier. Photo Eric Dessons/JDD/Sipa

Dans son nouvel essai, Nicolas Baverez tire les leçons d'une crise qui précipite, à ses yeux, le déclassement de l'Occident.

L'après-Covid selon Baverez

LIVRES

Par Daniel Fortin

Plus rien ne sera jamais comme avant. « Avant », c'était la vie qui précédait la pandémie, où un monde finissant ne se voyait pas finir, où il a fallu le choc d'un virus pour ouvrir les yeux sur la grande transformation à l'œuvre depuis bien longtemps. Si l'on devait résumer en quelques mots le propos de Nicolas Baverez dans son dernier livre, il serait celui-ci. Comme d'autres avec lui, l'essayiste s'efforce de mesurer les conséquences d'un choc, d'un « événement monde », écrit-il, que personne n'avait vu venir.

Mais loin de considérer cet épisode comme un phénomène isolé, il le contextualise, le replaçant dans une chaîne historique de crises qui, à ses yeux, fait sens. Attentats du 11 septembre 2001, crise financière de 2008, invasion de la Crimée par la Russie puis, maintenant, Covid-19 venu d'Asie... ces chaos successifs conduisent tous, selon Nicolas Baverez, au même constat : celui du déclassement progressif de l'Occident. Un Occident qui, « avec ses 800 millions d'habitants, a perdu le contrôle de la planète qui vit au rythme de 7,8 milliards d'individus », écrit-il.

Accélérateur de l'histoire

Car si nul ne sort indemne de la pandémie, la fin de crise qui se dessine montre que les dégâts ne sont pas les mêmes pour tout le monde. De même que l'Europe sortit exsangue de la Seconde Guerre mondiale, c'est désormais la partie la plus riche de notre planète qui se fissure et avec elle l'idée même de la démocratie.

Incapables désormais de gagner des guerres, ni même de conclure de véritables paix, impuissantes à assumer leur vocation universaliste en exportant leur modèle, nos régimes démocratiques, en effet, se délitent, défiés par leur



ESSAI (Re)constructions
Par Nicolas Baverez.
Editions de l'Observatoire.
233 pages,
21 euros.
En librairie le
29 septembre.

propre usure et par les populismes censés y remédier.

Cette crise, universelle, mondiale, radicale a donc joué un rôle d'accélérateur de l'histoire et Nicolas Baverez décortique avec beaucoup de minutie les transformations visibles et moins visibles qu'elle a contribué à amplifier. L'une des plus structurante est le choc démographique, avec, dans le monde développé, une chute des naissances de l'ordre de 15 à 20 %. Un recul qui, s'il se prolonge, pourrait amplifier le vieillissement de nos sociétés.

Fausse leçons

Mais loin de se laisser emporter par l'idée aussi à la mode que lénifiante du « monde d'après », l'auteur s'empresse aussi de tordre le cou aux fausses leçons pas toujours désintéressées, que certains voudraient tirer de cette crise, à commencer par le faux diagnostic d'une démondialisation inéluctable. « En dépit de la violence inouïe de la secousse, en dépit de la nouvelle guerre froide et du découplage économique entre les Etats-Unis et la Chine, les chaînes de valeur complexes ont résisté et montrent une étonnante flexibilité, y compris dans leur capacité se recomposer », écrit-il. « Loin de s'effondrer, le commerce maritime, qui assure 90 % du volume des échanges internationaux, s'est vivement redressé. [...] Les paiements mondiaux n'ont connu aucune interruption contrairement à 2009 et les accords entre Banques centrales n'ont pas été touchés par l'exacerbation des conflits entre les grandes puissances. »

Pour autant, note l'auteur, ladite mondialisation évolue. Le Covid-19 a même acté une rupture majeure en mettant un terme au cycle libéral fondé sur le primat des marchés sur les Etats, sur la disparition des frontières et sur le libre-échange. Le monde est saisi par un nouvel accès de fièvre protectionniste et à côté du formidable élan entrepreneurial qui a caractérisé le capitalisme ces dernières années, les Etats reprennent désormais toute leur place.

Conflit des valeurs

Mais Nicolas Baverez douche immédiatement les enthousiasmes des nostalgiques d'une puissance publique omniprésente. Il rappelle qu'en dépit des apparences – celle notamment de la centralité d'un pouvoir qui serait le rempart le plus efficace contre les ravages d'une pandémie –, les Etats autoritaires – à l'exception notable de la Chine – ont globalement failli dans leur gestion de la crise.

« La logique de contrôle par le haut d'une action publique débouche sur sa paralysie, car elle bute rapidement sur l'embolie des administrations et la défiance des citoyens. » Cette crise doit au contraire conduire les gouvernements à repenser leurs politiques publiques en mariant « une orientation stratégique claire avec des relais territoriaux et la mobilisation des acteurs économiques et sociaux [...] le tout grâce à un recours intensif aux technologies numériques » dont on a mesuré toute l'efficacité pendant la pandémie.

Parmi les changements majeurs confirmés par cette épidémie et qui vont structurer notre siècle, la nouvelle ambition de la Chine figure au tout premier plan. Nicolas Baverez lui consacre un long passage, convaincu du désir de ses dirigeants de remettre en cause l'ordre mondial hérité de 1945. Pour les Etats-Unis, le défi est autrement plus dangereux que celui de l'Union soviétique d'autrefois, note l'auteur. Plus qu'un choc géopolitique, c'est un conflit des valeurs qui, aujourd'hui, se joue. ■

BONNES FEUILLES

Par Sabine Delanglade

L'enfer, c'est le « like » !

Saviez-vous que l'empreinte de l'industrie numérique mondiale est le triple d'un pays comme la France ? Le plus grand ennemi du climat, c'est l'écran.

Un peu agacé par ces jeunes volontiers donneurs de leçons sur le climat, un chroniqueur de plateau télé leur conseillait récemment de commencer par lever le nez de leurs écrans. Ils devraient aussi lire « L'Enfer numérique ». A ceux qui diabolisent l'avion, il sera bon, par exemple, de rappeler que : « Les technologies digitales mobilisent 10 % de l'électricité produite dans le monde et rejettent près de 4 % des émissions globales de CO₂, soit le double de l'aérien civil mondial. »

Le virtuel, c'est d'abord du matériel, Pitron l'explique formidablement. Il a le sens de l'image. Un e-mail avec pièce jointe, c'est l'équivalent d'une ampoule allumée pendant une heure. Le visionnage 1,7 milliard de fois du clip « Gangnam Style », c'est la consommation annuelle d'Issy-les-Moulineaux. Ces exemples, il les a accumulés dans une enquête menée d'Abu Dhabi aux mines de graphite chinoises en passant par les mégacentres de stockage de données installés en Laponie pour rafraîchir cette industrie si calorifère. Vous comprendrez aussi comment le « like » adressé à une collègue de bureau parcourt des milliers de kilomètres avant de lui parvenir. Pour sauver la planète, préférez la machine à café !

POLLUTION INFINIE « Pour envoyer un simple like, nous déployons ce qui sera bientôt la plus vaste infrastructure jamais édifiée par l'homme. Un royaume de béton, de fibre



ESSAI L'Enfer numérique
Par Guillaume Pitron.
Les Liens qui Libèrent,
350 pages,
21 euros.

d'acier. Un « inframonde » constitué de data centers, de barrages hydroélectriques, de centrales à charbon et de mines de métaux stratégiques, tous unis dans une triple quête de puissance, de vitesse et de froid. »

GRETA ? « La « génération climat » sera l'un des principaux acteurs du doublement annoncé d'ici à 2025 de la consommation d'électricité du numérique (20 % de la production mondiale). [...] Outre l'e-commerce, la réalité virtuelle et le gaming, les jeunes raffolent, par exemple, de la vidéo en ligne pour regarder la télévision, ce qui constitue un non-sens écologique total. »

AU CHARBON ! « Les besoins électriques d'Amazon Web Services proviennent à 30 % du charbon. Idem pour Netflix lequel génère 15 % du trafic Internet mondial ! Pour Twitter, le chiffre avoisinerait 21 %. Songez-y la prochaine fois que vous posterez un tweet. » ■

En bref

Cerveau, mon beau cerveau, dis-moi qui je suis

● L'idée est lumineuse. L'une des avancées scientifiques majeures de ces trente dernières années, tous domaines confondus, est que l'imagerie cérébrale a rendu notre boîte crânienne transparente. IRM, scan, TEP... toutes ces techniques sont utilisées par les neuroscientifiques pour voir et percer les secrets de notre cerveau, ce kilo et demi de matière molle à quoi se réduisent tout ce que nous ressentons et même tout ce que nous sommes. Mais autant on ne compte plus le



LIVRE ILLUSTRÉ Face à face avec son cerveau
Par Stanislas Dehaene. Odile Jacob, 216 pages,
23,90 euros.

nombre d'ouvrages écrits sur ce que nous avons appris, grâce à elles, du fonctionnement du cerveau, autant jamais personne n'avait encore eu l'idée de mettre en regard de ces explications les images

elles-mêmes. Le choix d'une centaine d'entre elles effectuées ici, depuis les gravures de Vésale jusqu'à la reconstruction tridimensionnelle des neurones, nous tend le plus troublant des miroirs. Bon voyage en images au sein de nos mystérieuses circonvolutions ! — Y. V.

La diplomatie d'influence à la loupe

● Qu'ils soient démocratiques, autoritaires ou hybrides, tous les Etats s'efforcent à séduire les opinions publiques nationales ou internationales en s'adressant directement aux citoyens. Cet ouvrage raconte comment les principales puissances, dont la France, usent et abusent de leur « diplomatie publique ».

Ce terme – un peu pompeux – est à ne pas confondre avec le « soft power » et la propagande, préviennent Christian Lequesne et



La Puissance par l'image
Sous la direction de Christian Lequesne. Les Presses de Sciences Po,
206 pages,
25 euros.

ses 16 coauteurs. La diplomatie publique, elle, se définit comme « un acte rationnel et calculé de médiation ». Les auteurs montrent comment les Etats recourent à Twitter, Facebook ou Instagram pour légitimer

une décision de politique étrangère, diffuser des récits ou des images favorables en période de crise ou encore répandre des infos. Il est intéressant, grâce à ce livre d'évaluer sa propre crédulité à ces messages dont nous sommes tous la cible. — K. B.

le grand entretien



« Les Gafa me préoccupent davantage que les néobanques »

LAURENT MIGNON
Président du directoire du Groupe BPCE

Propos recueillis par
Nicolas Barré, Alexandre Couinis
et **Romain Gueugneau**

Qu'a révélé ou changé la crise sanitaire, commencée il y a dix-huit mois ?

La crise a fait émerger deux transformations majeures, déjà engagées. La première est la digitalisation de l'économie, qui s'est accélérée pour les consommateurs – la banque digitale a littéralement explosé – comme pour les salariés : notre projet de déploiement de l'application Teams au sein du groupe BPCE programmé sur deux ans, s'est fait en 15 jours ! La deuxième tendance est la transition écologique et énergétique. La prise de conscience s'est non seulement renforcée, mais aussi généralisée, sur l'urgence à transformer les modèles économiques, mais aussi sur la nécessité d'établir la confiance entre tous les acteurs concernés. C'est une transformation d'une ampleur, d'une rapidité et d'une complexité inouïes : nous sommes en train de changer de monde.

Les banques en font-elles assez pour accompagner la transition écologique ?

Elles sont souvent accusées à tort de faire du greenwashing. Elles jouent un rôle essentiel pour réorienter progressivement l'épargne vers les entreprises qui réalisent cette transition car les besoins en financements sont considérables. Les banques, qui peuvent être exposées à des entreprises dont le modèle économique est remis en cause par la transition énergétique, en ont parfaitement conscience. C'est pour cela qu'elles intègrent le risque climatique dans leurs critères : la gestion du risque, c'est précisément notre métier. La transition énergétique, c'est aussi une formidable opportunité de développement pour accompagner nos clients.

L'inflation est de retour. Est-ce un phénomène passager selon vous ?

Certains le disent, mais la question est de savoir pour combien de temps. Parle-t-on en mois ou en trimestres ? Le Covid continue de circuler sans trop impacter l'économie, sauf en Asie où la stratégie de lutte contre la pandémie est différente et produit moins d'effet, ce qui entraîne de nouvelles perturbations

dans les chaînes de production et d'approvisionnement, avec à la clé une pression à la hausse sur les prix. Mais il y a en réalité plusieurs facteurs qui jouent potentiellement dans des sens opposés.

Lesquels ?

La digitalisation de l'économie devrait permettre de dégager des gains de productivité qui se traduiront par un phénomène déflationniste. La transition énergétique est, au contraire, un facteur structurel d'augmentation des coûts. Va-t-on pour autant vers une inflation plus structurelle ? Cela dépendra de l'importance de ce dernier facteur, ainsi que de la pression à la hausse sur les salaires. Il y a également la politique monétaire de la BCE en matière de taux. En tant que dirigeant d'un groupe bancaire, je préfère évidemment quand ils sont un peu plus élevés. Ce que personne n'aime, en revanche, ce sont les chocs violents, à la hausse comme à la baisse. D'autant que beaucoup d'actifs ont la valeur qu'ils ont aujourd'hui précisément parce que les taux sont bas.

Qu'est-ce que la crise sanitaire a changé dans la relation entre les banques et leurs clients ?

Il y aura clairement un avant et un après crise du Covid dans le comportement des clients particuliers, commerçants, entreprises avec leur banque. Car la période que nous venons de vivre, avec cette distanciation rendue nécessaire, a accéléré la conversion des Français au numérique. Les usages ont évolué, avec le boom du paiement sans contact par exemple. Mais aussi la capacité qu'ont les clients à réaliser eux-mêmes un nombre croissant d'opérations, auparavant faites en agences : c'est ce qu'on appelle le « selfcare ». La relation avec la banque a donc évolué, avec plus de digital. Mais ce qui n'a pas changé, c'est le besoin de proximité et de conseil.

Dans ce contexte, les banques ont-elles toujours besoin de réseaux d'agences aussi denses ?

Il ne faut pas opposer la banque physique et la banque digitale. Les deux sont essentielles et complémentaires. Bien sûr, il y a moins de

monde dans les agences depuis quelques années. Cela ne veut pas dire qu'il faut abandonner les agences et se séparer de ce qui est précisément l'une de nos forces, et qui nous a permis de bien accompagner nos clients pendant la crise. Nous avons accordé 34 milliards d'euros de PGE en 18 mois. Chez BPCE, nous ne voulons pas devenir une banque sans agences, bien au contraire. Mais cela ne veut pas dire non plus qu'il ne faut pas optimiser les points de vente existants en fonction des situations locales et des bassins de vie qui peuvent évoluer. Chaque Banque Populaire et chaque Caisse d'Épargne adapte son dispositif en fonction de ces critères : elle connaît parfaitement son territoire.

« En tant que dirigeant d'un groupe bancaire, je préfère évidemment quand les taux sont un peu plus élevés. »

« Ce que personne n'aime, en revanche, ce sont les chocs violents, à la hausse comme à la baisse. »

Que deviennent les conseillers bancaires si les clients deviennent de plus en plus autonomes ?

Ils restent le pivot de la relation avec nos clients et ont naturellement plus de temps pour les conseiller et mieux répondre à leurs besoins. Nous apportons donc un soin tout particulier à la satisfaction de nos clients en agences, et chaque responsable d'agence doit pouvoir la mesurer à ce niveau. C'est ce qui nous différencie des banques digitales. Pour les satisfaire, anticiper leurs besoins, proposer les bons produits au bon moment, il faut pouvoir bien les connaître, c'est pourquoi nous investissons beaucoup dans les outils d'analyse des données.

Dans ce domaine, les Gafa sont les champions. Et ils lorgnent de plus en plus vers

le secteur financier. Représentent-ils une vraie menace pour les banques ?

Les Gafa ont une force de frappe impressionnante. Ils me préoccupent davantage que les fintechs ou les néobanques. Mais je ne crois pas qu'ils aient intérêt ni même envie de devenir l'égal des banques : ils feraient face à beaucoup de contraintes, notamment réglementaires. Leur stratégie consiste davantage à se positionner sur certaines activités, comme le paiement, l'épargne, certaines formes de crédit. De leur côté, les banques ont toutes les capacités pour devenir des acteurs de l'économie digitale, et doivent pour cela poursuivre leur transformation. C'est ce que nous faisons avec la stratégie « digital inside » dans les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne.

Avec la crise, le marché du paiement a pris une nouvelle dimension, avec de nouveaux acteurs dont la valorisation dépasse celle des banques. Est-ce un risque pour vous ?

Le paiement est très important dans le domaine bancaire, car il est au cœur de la relation avec le client. Et sur certains maillons de la chaîne de valeur, la bataille est ouverte avec de nouveaux acteurs, souvent étrangers, agiles, dotés de nouvelles technologies. Mais il ne faut surtout pas que les banques abandonnent ce terrain, car ce lien avec le consommateur est essentiel. Il faut donc investir davantage dans les données liées aux paiements.

La domination historique de Visa et Mastercard sur les paiements par carte à l'étranger n'est-elle pas déjà un problème en termes de souveraineté ?

Nous travaillons avec ces acteurs, c'est un fait, car ils disposent des seuls schémas de paiements mondiaux. Et il y a un enjeu économique et de souveraineté pour l'Europe : lorsqu'un Français se rend en Belgique, sa seule façon d'effectuer un achat en euro avec une carte est d'utiliser l'un de ces schémas. Les paiements en euros dépendent donc d'entreprises américaines, à l'exception des paiements domestiques. C'est pour cela que la Commission et la Banque centrale européenne montrent un vrai soutien au projet

Son parcours

Président du directoire du groupe BPCE depuis juin 2018. Laurent Mignon a passé toute sa carrière dans la banque et l'assurance. Ce diplômé d'HEC et de l'université de Stanford a d'abord travaillé à la Banque Indosuez, avant de rejoindre les AGF dont il prendra la direction en 2006. Après un passage chez Oddo & Cie, il est appelé en 2009 par François Pérol, alors patron du nouveau groupe BPCE, pour redresser la filiale de banque d'investissement Natixis, plombée par la crise financière. Neuf ans plus tard, la mission est accomplie et Laurent Mignon est désigné pour prendre la tête de BPCE, le deuxième groupe bancaire français.

Son actualité

Les banques ont plutôt bien traversé la crise, pendant laquelle elles ont démontré leur rôle de soutien à l'économie, avec le succès des prêts garantis. Elles doivent néanmoins poursuivre leur transformation, alors que la menace des fintechs et des Gafa plane sur le secteur. Dans ce contexte, le groupe BPCE affiche sa confiance et ses ambitions, avec un objectif de conquête de 800.000 clients supplémentaires d'ici à 2024. Il a par ailleurs racheté cet été la part des minoritaires dans Natixis pour mieux l'intégrer au sein du groupe et réduire son profil de risque, après les déboires de 2020.

EPI développé par les banques européennes pour créer une alternative aux géants américains. Ce n'est pas simple, comme souvent en Europe, car chacun défend ses intérêts, mais je suis optimiste et l'enjeu est tel que l'intérêt collectif finira par l'emporter. Les banques ont probablement fait une erreur en cédant en 2016 leurs parts dans Visa Europe, la filiale du groupe américain, notamment au regard de l'envolée des valorisations que l'on a connues depuis.

Le paiement fractionné, aussi appelé « buy now pay later », explose. Faut-il mieux réguler cette nouvelle forme de crédit, qui peut être facteur de surendettement ?

C'est davantage une facilité de paiement qu'une nouvelle forme de crédit. Il s'agit le plus souvent de sommes modestes, 250 euros en moyenne, avec des encours qui tournent tous les trois mois. Ce n'est pas facteur de surendettement. Il peut y avoir des dérives et elles seront encadrées, mais je ne crois pas qu'il y ait besoin d'une réglementation à proprement parler de ce marché très prometteur sur lequel nous sommes présents via notre filiale Oney. Ces solutions répondent à une vraie demande : il s'agit d'adapter notre mode de paiement au mode de consommation, avec l'explosion de l'e-commerce.

La machine du crédit immobilier tourne à plein régime en France, malgré la crise. Faut-il craindre une surchauffe ?

Non, je ne crois pas que la situation actuelle présente vraiment des risques. Le crédit immobilier est très sécurisé en France. Il peut y avoir des bulles sur d'autres actifs, mais pas sur le crédit immobilier. Des règles ont été fixées par les autorités financières pour bien encadrer le système. Tout le monde les respecte. Mais il faut faire attention à ne pas exclure certaines personnes de l'accès au crédit, et le logement est le premier poste de dépense des Français.

Natixis a quitté la Bourse cet été pour intégrer complètement le groupe BPCE. Pourquoi un tel mouvement, au risque de perdre la corde de rappel que peuvent constituer les marchés ?

C'est un mouvement cohérent, en ligne avec la stratégie du groupe BPCE, une banque universelle, multimarques et coopérative. Garder une filiale cotée à côté du groupe, c'est aujourd'hui très complexe, d'autant plus que la cotation, compte tenu de la faible valorisation du secteur bancaire, ne permet pas de financer le développement de Natixis. Le groupe a largement les capacités financières pour le faire. Ce n'était pas forcément le cas il y a dix ans. Aujourd'hui, même s'il reste jeune, le groupe a gagné en maturité. Mon rôle, en tant que président du directoire, c'est d'offrir à tous nos métiers un cadre serein qui leur permette de servir leurs ambitions de développement dans le cadre de notre plan stratégique. C'est ce que nous faisons avec cette opération, qui est une étape importante dans la construction du groupe. ■



« Dans la forêt » par Lisa Zordan pour « Les Echos »



L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

La main tremblante des banquiers centraux

Enfin, c'est la Norvège qui a tiré la première. Sa banque centrale a relevé son taux d'intérêt directeur pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire. La Nouvelle-Zélande a failli la précéder au mois d'août, mais elle a renoncé au dernier moment pour cause de résurgence de l'épidémie. Chevaux-légers des pays avancés, Norvège et Nouvelle-Zélande montrent la voie de la politique monétaire des pays avancés. A partir de mars 2020, toutes leurs banques centrales ont ramené leur taux d'intérêt autour de zéro, plus bas encore que lors de la crise de 2008. Elles ont aussi lancé des programmes massifs d'actifs financiers. Ces mesures avaient un double but. D'abord inonder les marchés financiers pour éviter les ruptures de liquidités. Ensuite permettre aux Etats de financer « quoi qu'il en coûte » une économie brutalement bloquée par les confinements. Aujourd'hui, la crise sanitaire semble maîtrisée et l'économie est



Par Jean-Marc Vittori

La politique monétaire doit revenir à un cours plus normal.

repentie. Très fort même, mais dans le désordre. Des goulets d'étranglement sont apparus, provoquant des flambées localisées de prix. Ici et là, la main-d'œuvre manque et les salaires augmentent. Une bosse d'inflation s'est formée, plus haute et plus durable qu'on ne l'avait cru. Les deux grandes banques centrales du monde occidental, la Réserve fédérale des Etats-Unis et la Banque centrale européenne, commencent donc à communiquer sur l'arrêt progressif des achats d'actifs et la perspective d'un relèvement des taux d'intérêt, à la norvégienne. Les banquiers centraux semblent savoir où ils veulent aller, et c'est rassurant. Mais ils ont la main tremblante. Depuis un quart de siècle maintenant, ils craignent une inflation qui n'est jamais venue. Au point de commettre des erreurs majeures, comme la BCE en 2008 et 2011. Cette fois-ci, ils craignent que l'engrenage des hausses de salaire se mette à tourner, lançant pour de vrai la machine à inflation. Nombre de prévisionnistes privés annoncent maintenant une augmentation des prix à moyen terme au-delà de la barre des 2 %, cible des banques centrales. Mais de l'autre côté, le virus peut toujours revenir. La crise du Covid a engendré une montagne de dettes, qui menace de s'effondrer dès qu'elle coûtera trop cher à refinancer. Et des chocs peuvent venir de Chine ou d'ailleurs. Les banquiers centraux ont d'intenses débats, comme le montre le dernier compte rendu du Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre. En même temps, ils sont comme des conducteurs sur la glace. Ils cherchent à prendre un virage inévitable, en douceur pour ne pas envoyer la voiture dans le décor. Gare aux crispations.

Lire nos informations
Pages 32-33

DERNIÈRE HEURE

36.000 faux passes sanitaires dans le viseur de la Sécu

COVID - La chasse aux faux passes sanitaires s'amplifie depuis la rentrée, avec près de 350 procédures engagées à ce jour, visant quelque 270 soignants suspects de fraude et 36.000 assurés soupçonnés d'en avoir bénéficié, selon un bilan présenté jeudi par l'Assurance-maladie. Depuis fin août, les caisses locales d'assurance-maladie reçoivent chaque jour « entre 6 et 10 réquisitions » des services de police et de justice. Les délits liés aux « attestations frauduleuses de vaccination » sont passibles de lourdes sanctions.

Marion Maréchal ne choisit pas entre Zemmour et Le Pen

POLITIQUE - L'ancienne députée d'extrême droite Marion Maréchal a refusé jeudi de dire si elle soutiendrait sa tante Marine Le Pen, la candidate du RN, ou Eric Zemmour en cas de candidature de l'éditorialiste à la présidentielle de 2022. « La situation est un petit peu délicate pour moi », a-t-elle dit, soulignant qu'elle « ne voulait pas nuire à la campagne de Marine Le Pen ». « Marion, qui s'est éloignée de la vie politique, n'a peut-être plus les capteurs nécessaires », a répliqué Marine Le Pen, en déplacement en Moselle.

Turquie : baisse du taux directeur

EUROPE - La Banque centrale de Turquie a abaissé d'un point jeudi son principal taux directeur, de 19 % à 18 %, conformément au souhait du président turc Recep Tayyip Erdogan, suscitant un nouveau plongeon de la monnaie nationale. Après cinq mois de statu quo, l'institution a pris à contre-pied les attentes des marchés avec cette baisse. La livre turque a aussitôt perdu près de 1,5 % de sa valeur par rapport au dollar et 1,6 % face à l'euro dans la foulée de l'annonce. Les économistes tablaient sur un maintien du taux directeur.

Regain de tension entre Alger et Rabat

MAGHREB - Les relations entre l'Algérie et le Maroc se tendent. Mercredi, Alger a annoncé la fermeture de l'espace aérien algérien aux avions civils et militaires marocains. Le Maroc est accusé de « provocations et de pratiques hostiles ». Cette décision survient un mois après l'annonce le 24 août par l'Algérie de la rupture de ses relations diplomatiques avec ce même pays. La décision a été prise lors d'une réunion du Haut Conseil de sécurité présidée par le chef de l'Etat, Abdelmajid Tebboune, également ministre de la Défense.

LA PHOTO DU JOUR



LES GOLFEURS AMÉRICAINS ET EUROPÉENS S'AFFRONTENT À WHISTLING STRAITS Reportée d'un an en raison de la pandémie de Covid-19, la 43^e édition de la Ryder Cup débute aujourd'hui dans le Wisconsin, où les Etats-Unis et leur contingent de joueurs membres du Top10 mondial tenteront de reprendre le trophée à l'Europe. Sur le parcours venteux de Whistling Straits, les golfeurs américains, privés de Tiger Woods, sont favoris face à leurs adversaires européens qui s'étaient imposés il y a trois ans en France, à Saint-Quentin-en-Yvelines. Photo Mike Segar/Reuters

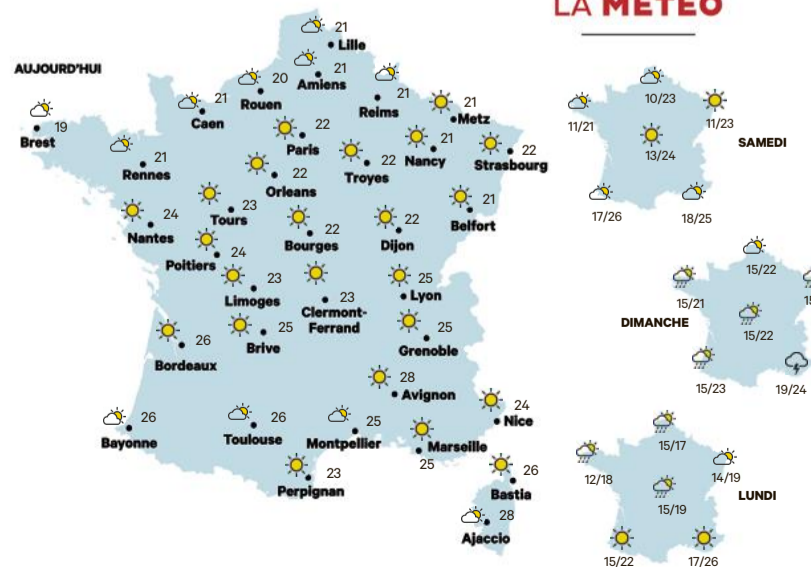
Les Echos

« Mes Echos de la semaine
par Nicolas Barré »

Une sélection unique pour vous
permettre d'aller à l'essentiel.

lesechos.fr/newsletters

LA MÉTÉO



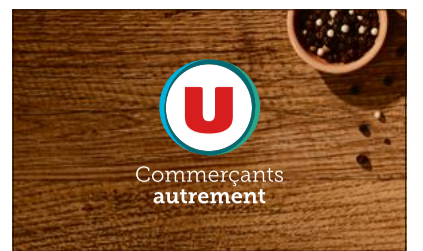
AILLEURS	CE JOUR	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI
AMSTERDAM	15/20 ☀	16/22 ☀	14/22 ☀	15/17 ☀	11/17 ☀
ATHÈNES	13/24 ☀	15/28 ☀	17/28 ☀	18/29 ☀	19/28 ☀
BERLIN	12/15 ☀	15/19 ☀	14/23 ☀	15/22 ☀	14/18 ☀
BRUXELLES	13/21 ☀	10/22 ☀	15/22 ☀	16/17 ☀	10/18 ☀
DUBAI	26/40 ☀	27/40 ☀	26/38 ☀	26/39 ☀	26/40 ☀
FRANCFORT	13/21 ☀	13/23 ☀	14/22 ☀	16/21 ☀	12/18 ☀
HONGKONG	28/32 ☀	27/31 ☀	27/32 ☀	27/31 ☀	27/31 ☀
ISTANBUL	13/19 ☀	19/23 ☀	15/23 ☀	16/23 ☀	18/21 ☀
LONDRES	13/24 ☀	14/22 ☀	14/21 ☀	13/18 ☀	11/17 ☀
MADRID	16/19 ☀	16/21 ☀	12/22 ☀	12/24 ☀	13/25 ☀
MILAN	15/25 ☀	17/25 ☀	18/19 ☀	16/23 ☀	16/25 ☀
MOSCOU	7/10 ☀	8/12 ☀	8/9 ☀	7/12 ☀	7/10 ☀
NEW YORK	17/22 ☀	15/23 ☀	16/23 ☀	14/22 ☀	16/25 ☀
RIO DE JANEIRO	15/27 ☀	18/28 ☀	20/29 ☀	20/30 ☀	20/31 ☀
SAN FRANCISCO	13/18 ☀	13/17 ☀	13/16 ☀	11/16 ☀	13/16 ☀
SHANGHAI	23/29 ☀	22/28 ☀	23/29 ☀	23/28 ☀	23/29 ☀
SINGAPOUR	25/31 ☀	24/31 ☀	24/32 ☀	25/30 ☀	24/31 ☀
SYDNEY	10/23 ☀	14/25 ☀	14/19 ☀	12/15 ☀	13/17 ☀
TOKYO	21/29 ☀	21/25 ☀	19/23 ☀	17/24 ☀	18/25 ☀
TORONTO	12/16 ☀	12/19 ☀	10/17 ☀	12/20 ☀	14/21 ☀
ZURICH	11/22 ☀	12/24 ☀	12/21 ☀	13/20 ☀	12/17 ☀



LA MEILLEURE
INFO MÉTÉO



Les Echos Entreprises & Marchés



CAC 40
6.701,98 points
0,9791 %

DOW JONES
34.773,85 points
1,5048 %

EURO/DOLLAR
1,1736 \$
0,3592 %

ONCE D'OR
1.750, \$
-1,3195 %

PÉTROLE (BRENT)
77,15 \$
1,7139 %

Vendredi 24 et
samedi 25 septembre 2021
www.lesechos.fr

DEVISES | EUR/GBP 0,854 | EUR/JPY 129,285 | EUR/CHF 1,0849 | GBP/USD 1,3741 | USD/JPY 110,184 | USD/CHF 0,9245 TAUX | EONIA -0,486 | LIFFE EURIBOR 3 MOIS -0,544 | OAT 10 ANS 0,0108 | T-BONDS 10 ANS 1,2899

SNCF : Ouigo lance des trains très peu chers mais plus lents

TRANSPORT

Denis Fainsilber
dfainsilber@lesechos.fr

Voici quelques jours, la SNCF célébrait en grande pompe les 40 ans du TGV à la française. A présent, l'entreprise fait l'éloge de la lenteur, au nom de la complémentarité des clientèles. Elle a officiellement annoncé jeudi le lancement, au printemps 2022, d'une nouvelle forme de service ultra-low cost, qui empruntera des lignes classiques vers Nantes et Lyon au départ de Paris.

Des services effectués avec d'anciennes rames Corail, et de multiples arrêts intermédiaires, pour des tarifs toujours compris, même en dernière minute, entre 10 et 30 euros par trajet (hors options pour les bagages ou vélos) et 5 euros pour les enfants.

Originalité au plan commercial : ces trains « tortillards » qui reprennent le réseau historique de la SNCF, seront distribués sous la marque Ouigo, qui était réservée depuis son lancement voici huit ans aux TGV à petits prix sur le réseau à grande vitesse. Afin de ne pas créer de confusion, les nouveaux Corail « petite vitesse » seront habillés de rose, tandis que les 38 rames TGV conserveront leur livrée

bleue. L'objectif n'est pas de faire descendre en gamme les habitués des trains rapides de la SNCF, mais de faire venir au train des clients plus intéressés par le prix que par le temps de parcours : soit ceux qui prennent la voiture, soit ceux qui ne voyagent pas. Selon une étude récente, la route représente un potentiel de détournement de trafic considérable, avec 700.000 voyageurs par jour, empruntant la voiture particulière (90 %), les « cars Macron » ou en covoiturage (BlaBlaCar, etc.).

Temps de parcours longs

La SNCF vise des ventes de 65 % des billets à moins de 20 euros, ce qui devrait permettre à 1,2 million de passagers de voyager à prix très bas, selon le directeur de Voyages SNCF, Alain Krakovitch. Le temps de parcours vers Lyon variera de 4 heures 45 à 5 heures 15, avec cinq arrêts intermédiaires, et celui vers Nantes demandera en tout entre 3 heures 30 et 4 heures 15. La desserte de Nantes comportera deux parcours distincts, l'un au nord vers Chartres et Le Mans, l'autre au sud via Orléans et Tours.

Depuis un certain temps, la SNCF mûrit ce projet, nommé « Olso » en interne, et qui a été formellement présenté aux syndicats de la maison fin juillet. Il vise à remplacer, avec des modalités différentes, les services « Intercités 100 % Eco » exploités sur quel-

ques lignes de 2010 à 2020. Depuis lors, le paysage s'est quelque peu décentré : la SNCF a cédé en 2018 ses cars Intercités OuiBus à BlaBlaCar, et le gouvernement a interdit l'avion sur les trajets de moins de 2 h 30 en train, à commencer par les Orly-Nantes et Orly-Lyon.

Coûts de production abaissés

Pour produire des sièges moins chers, la SNCF actionnera plusieurs leviers. Les rames Corail partiront de gares peu chargées (Paris-Austerlitz ou Paris-Bercy), circuleront avec des péages ferroviaires peu élevés hors lignes à grande vitesse, une seule classe de service sera proposée, et « la rotation du matériel sera optimisée, pour limiter le nombre de voitures et locomotives ». Comme les TGV Ouigo, les ventes seront uniquement effectuées sur Internet.

Prudent pour ses débuts, le Ouigo « vitesse classique » effectuera seulement trois allers-retours quotidiens vers Nantes, et deux vers Lyon. Les 80 conducteurs, chefs de train et personnels de bord, rebaptisés pour l'occasion « responsables confort et service », seront détachés dans une filiale de la SNCF, avec un retour garanti vers l'établissement d'origine au bout de trois ans, et possibilité de prolonger deux fois un an, selon une source syndicale. ■



L'objectif de la SNCF n'est pas de faire descendre en gamme les habitués des trains rapides, mais de faire venir au train des clients plus intéressés par le prix que par le temps de parcours. Photo Xavier Popy / RÉA

Au Royaume-Uni, la pénurie s'étend aux carburants

ÉNERGIE

Ingrid Feuerstein
[@In_Feuerstein](https://twitter.com/In_Feuerstein)
— Correspondante à Londres

Les fruits et légumes, les jouets, la volaille et désormais... les carburants. La crise qui frappe les approvisionnements au Royaume-Uni depuis cet été s'est étendue à BP. La compagnie pétrolière britannique a indiqué

jeudi dans un communiqué qu'elle allait devoir rationner les livraisons dans ses stations-service, en raison de la pénurie de chauffeurs routiers qui s'est aggravée depuis le Brexit. « Nous rencontrons des difficultés d'approvisionnement en carburant dans certaines de nos stations au Royaume-Uni et malheureusement, nous avons été contraints de fermer certains sites temporairement en raison d'un manque à la fois de diesel et de sans-plomb », a indiqué la société. Selon la chaîne ITV, qui a révélé l'information, la directrice

de la distribution chez BP, Hanna Hofer, a alerté la semaine dernière lors d'une réunion avec les représentants du gouvernement, de « l'urgence de la situation ». BP ne pourrait opérer que 90% de son réseau, en donnant la priorité aux stations sur les autoroutes. Son concurrent ExxonMobil a fait part de difficultés similaires. Les sites qu'il opère pour les supermarchés Tesco ont eux aussi été affectés par des problèmes de livraison.

La pénurie de chauffeurs routiers, qui existe depuis longtemps au Royaume-Uni, a

été accentuée par le Brexit et le Covid. Une partie de la main-d'œuvre étrangère est rentrée chez elle pendant la pandémie, et n'a pu revenir du fait des nouvelles règles sur les visas.

Dans le même temps, les examens pour le permis de conduire ont été ralentis par les restrictions, si bien que le Royaume-Uni manquerait de 100.000 chauffeurs, d'après la fédération des transporteurs. Les professionnels réclament une extension des visas exceptionnels aux routiers, comme peuvent

en bénéficier déjà les travailleurs saisonniers et le personnel médical. Le gouvernement rejette cette proposition, alors que la fin du chômage partiel pourrait faire rebondir le nombre de personnes sans emploi d'ici à la fin de l'année.

En attendant, le secrétaire d'Etat aux PME, Paul Scully, cherche à éviter les mouvements de panique. « Ce n'est pas la peine d'aller faire vos achats en urgence, sinon nous allons nous retrouver dans une prophétie auto-réalisatrice », a-t-il déclaré sur Talk radio. ■

l'essentiel

Leonardo DiCaprio, nouveau parrain de la viande in vitro

Coup sur coup, la star hollywoodienne a annoncé avoir investi dans deux des start-up les plus avancées du secteur : Aleph Farms et Mosa Meat. // P. 18



Chief of staff, dans l'ombre des PDG de la French Tech

De plus en plus d'entrepreneurs font appel à ces véritables bras droits aux talents multiples. Portraits croisés. // P. 29

Verena Ross présidera l'Autorité européenne des marchés financiers

L'Allemande Verena Ross a été choisie face à l'italien Carmine Di Noia de la Consob, l'autorité italienne. // P. 33

Les infos sur le Covid-19 pullulent sur TikTok

Des fausses informations sur le virus et les vaccins peuvent apparaître dès les premières minutes de consultation sur la plateforme. // P. 26

LES ENTREPRISES CITÉES

Acer 26	Facebook 28	Provence Studios 30
Aleph Farms 18	France Messagerie 25	Puresentiel 18
Apple 26, 28	France Télévisions 30	Qualis Technologie 31
ATR 20	GGL 24	Ramsay Santé 18
Boeing 20	GMF 34	SentinelOne 26
Carrefour 22	Lenovo 26	Société Générale 34
Crédit Agricole 34	MAIF 34	Sonia Rykiel 20
Dell 26	Matmut 34	Swoon 34
EDF 16	Microsoft 26	TikTok 28
Egis 35	Mosa Meat 18	
Epic Games 28	Presstalis 25	
Exclusive Networks 26		



Notre lait U Bio est bon pour vous et la croissance des producteurs.

POUR UNE BOUTEILLE D'UN LITRE À **0,99€**

0,05€/litre TVA

0,17€/litre CHARGES ET REMUNÉRATIONS MAGASINS U

0,30€/litre TRANSPORT, EMBOUTEILLAGE ET CONDITIONNEMENT

0,47€/litre POUR L'ÉLEVEUR

Commerçants autrement

La flambée des prix de l'énergie pousse l'Europe à réagir

- La Commission prépare une communication afin d'encadrer les réactions des capitales nationales à la hausse des prix de l'énergie.
- Cette boîte à outils devrait aider à limiter à court terme l'effet sur la facture des particuliers mais les industriels n'y voient pas de véritables solutions en ce qui les concerne.

ÉNERGIE

Karl De Meyer
— Bureau de Bruxelles
et **Enrique Moreira**
@EnriqueMoreira

Le Premier ministre italien, Mario Draghi, a annoncé jeudi mettre sur la table 3 milliards d'euros pour amortir l'impact de la flambée des prix de l'énergie sur le budget des ménages et des petites entreprises. Le gouvernement français a, lui, décidé dès la semaine dernière d'accorder un chèque énergie exceptionnel de 100 euros aux familles les plus modestes mais le secrétaire national du PCF, Fabien Roussel, a appelé jeudi Emmanuel Macron à carrément « bloquer les prix de l'énergie ». Pedro Sánchez, Premier ministre espagnol, a déjà abaissé une taxe spéciale sur l'électricité payée par les entreprises et les particuliers.

En quelques semaines, le sujet des prix de l'énergie s'est imposé tout en haut de l'agenda européen. La Commission européenne, directement interpellée par courrier officiel de Madrid sur la question, a pris les choses en main. La Commissaire en charge du secteur, Kadri Simson, est en train de rédiger une communication qui devrait être publiée, selon nos informations, tout début octobre. Le texte détaillera quelles mesures les Etats-membres peuvent prendre immédiatement pour alléger les factures de gaz et d'électricité des ménages en restant dans les clous des règles européennes et du marché intérieur en particulier.

Dans cette boîte à outils figurent des réductions de TVA (d'où l'implication des services de Paolo Gentiloni, le Commissaire en charge de la Fiscalité), des versements directs aux foyers les moins argen-

tés, des aides ciblées et temporaires (d'où l'implication de la DG Concurrence pour le respect du régime des aides d'Etat).

Les industriels français accueillent avec un certain scepticisme les annonces de Bruxelles. « Le problème de la réponse de la Commission européenne, c'est qu'elle reste complètement à court terme alors que l'on fait face au quatrième choc énergétique », indique-t-on, aux « Echos », du côté de l'Union des industries utilisatrices d'énergie (Uniden).

Surtout, à en croire le Cleee, une association de grands acheteurs d'énergie, la plupart des mesures évoquées par Kadri Simson n'auront pas vraiment d'effet sur les industriels. « La réduction de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), cela concerne les particuliers. Les industriels bénéficient déjà d'une TVA réduite », constate son président, Frank Roubanovitch. Tandis que le versement aux foyers les moins aisés « a déjà été mis en place », selon lui, par le gouvernement : « C'est le chèque énergie. » Enfin, « Bruxelles exclut la plupart des industries grandes consommatrices d'électricité en déclarant vouloir limiter les aides temporaires aux petites entreprises », ajoute le dirigeant.

Dimension géopolitique

Pour les industriels, il va donc falloir trouver d'autres solutions. « Il est impératif de reconnecter la formation des prix à la réalité de l'origine de l'électricité dans le mix énergétique des pays, surtout si l'on veut promouvoir une énergie décarbonée », insiste l'Uniden. Les industriels font ainsi référence au tarif de l'électricité sur le marché à terme (livrable dans 12 mois) en Pologne avoisinant les 80 euros le mégawattheure (€/MWh), alors que celle-ci est principalement produite à base de gaz. A titre de comparaison, l'électricité française largement décarbonée grâce au nucléaire s'échangeait ce jeudi à près de 110 €/MWh.

Pour l'exécutif européen, il est important de répondre aux vives inquiétudes des opinions, dans les Etats-membres, à l'approche de l'hiver. Selon une étude publiée mercredi par la Confédération européenne des syndicats, quelque trois millions de travailleurs pauvres

européens risquent de ne plus avoir les moyens de régler leurs factures de chauffage cet automne et cet hiver. D'après un rapport publié en début d'année par l'Institut Jacques Delors, quelque trente millions d'Européens ne sont pas en mesure de bien chauffer leur logement. La pauvreté énergétique est la plus forte en Bulgarie, en Lituanie et en Grèce.

La Commission veut éviter que la situation ne dégénère en protestations de masse du type « gilets jaunes ». Elle veut aussi absolument empêcher que son grand pacte vert de réduction des émissions de gaz à effet de serre soit rendu responsable de cette inflation énergétique – il n'est pas encore adopté par les colégislateurs.

La hausse des prix s'explique par une multitude de facteurs : un printemps 2021 très frais et des stocks de gaz bas pour la saison en septembre, peu d'électricité éolienne par manque de vent, des pannes en Russie, et une hausse des prix du carbone en anticipation d'une réforme du système d'échange de quotas d'émissions de l'UE. Plusieurs Etats membres souhaitent désormais mettre la question énergétique à l'agenda du Sommet des 21 et 22 octobre.

La hausse des prix de l'énergie a aussi pris une dimension géopolitique. Un groupe d'une quarantaine d'eurodéputés a demandé à la Commission d'enquêter sur de possibles manipulations de l'approvisionnement en gaz par le géant russe Gazprom. La ministre américaine de l'Energie est allée dans le même sens en déclarant mercredi, en Pologne, qu'il fallait être prêt « à s'interposer lorsque des acteurs peuvent manipuler l'offre afin d'en bénéficier ». ■



Bruxelles devrait bientôt détailler quelles mesures les Etats-membres peuvent prendre immédiatement pour alléger les factures de gaz et d'électricité des ménages. Photo Lydie Lecarpentier/RÉA

En France, le gouvernement rechigne à tordre le bras d'EDF

Selon la secrétaire d'Etat à la Biodiversité, Bérangère Abba, le relèvement du plafond de vente d'électricité d'origine nucléaire produit par EDF à ses concurrents n'est pas une solution.

La lutte contre la hausse des tarifs de l'électricité sur les marchés ne passera pas par le relèvement du plafond de l'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh) d'EDF. Ce « n'est pas une solution envisageable », a déclaré, mercredi après-midi au Sénat, la secrétaire d'Etat à la Biodiversité, Bérangère Abba, en réponse à une question de Patrick Chauvet (UC).

L'Arenh permet aux fournisseurs alternatifs d'acheter de l'électricité nucléaire produite par EDF à un prix fixe de 42 euros le mégawattheure (€/MWh). Un tarif très compétitif alors que le marché à terme (livrable à 12 mois) culminait mercredi soir, à 107,90 €/MWh. Seulement les quotas sont limités, par la loi, à 100 térawattheures (TWh). Le texte permet toutefois au gouvernement, par décret, de les augmenter à 150 TWh afin de satisfaire une demande des fournisseurs alter-

natifs plus large. L'Union des industries utilisatrices d'énergie (Uniden) avait réclamé, dès le 9 septembre lorsque le marché de gros de l'électricité avait franchi la barre des 100 euros, le relèvement de ce plafond. Les contrats d'électricité de ses membres, des industriels électro-intensifs, sont en effet indexés en moyenne à hauteur de 30 % sur les prix de marché. Les 70 % restants étant liés aux contrats Arenh.

Risques juridiques

L'association de consommateur UFC-Que Choisir avait formulé la même demande, le 17 septembre, craignant une forte hausse de la facture des Français début 2022. L'association demandait au gouvernement de « faire primer le pouvoir d'achat des consommateurs

sur les intérêts mercantiles d'EDF ». Une solution écartée par les pouvoirs publics. Plus que l'opposition d'EDF qui considère que la vente de « son » électricité nucléaire à un prix très compétitif constitue une forme de subvention en faveur de ses concurrents qui n'hésitent pas à se fournir sur le marché de gros quand les cours sont inférieurs à ceux de l'Arenh, Bérangère Abba fait savoir qu'« une décision unilatérale présenterait des risques juridiques qui sont trop importants à court terme et qui rendraient cette décision inopérante ».

Contrats long terme

Ce rejet ne surprend pas l'Uniden qui explique « avoir reçu des signaux allant dans ce sens » depuis plusieurs jours. « Un relèvement de l'Arenh nécessiterait d'une part l'aval de Bruxelles [opposé depuis longtemps déjà au mécanisme même de l'Accès régulé, NDLR]. Et d'autre part, cela impliquerait de relever le prix des contrats, provoquant un effet inflationniste que le gouvernement veut éviter », explique l'Uniden aux « Echos ».

Conscients de cela, les industriels souhaitent dès lors pouvoir « se mettre autour d'une table » avec le gouvernement afin de

negocier d'éventuels contrats d'achat d'électricité à long terme. « Comme cela avait été fait en 2005 », ajoute l'Uniden, débouchant sur la création du contrat Exeltium.

« Nous étudions des solutions complémentaires pour limiter, tout en restant dans le cadre légal, cette hausse des prix de l'électricité », a ajouté de son côté Bérangère Abba. Pour l'heure, le gouvernement s'est dit prêt à faire un geste sur le chèque énergie, considéré comme un instrument « juste » et « efficace ». Celui-ci ne bénéficie toutefois qu'aux ménages les moins aisés et pas aux industriels. — E. M.



ÉCOUTEZ NOTRE PODCAST LA STORY
Pétrole et gaz, hausse à tous les étages dans le podcast d'actualité des « Echos ».

« Un relèvement de l'Arenh nécessiterait l'aval de Bruxelles. »
UNIDEN

30

MILLIONS
d'Européens ne sont pas en mesure de bien chauffer leur logement, d'après l'Institut Jacques Delors.

NOS 5 MEILLEURS PLACEMENTS POUR 2022

Demain chez votre marchand de journaux, votre hebdomadaire

investir

Notre lait U Bio est bon pour vous et la croissance des producteurs.



Commerçants
autrement

POUR UNE BOUTEILLE
D'UN LITRE À

0,99€

0,05€/litre

TVA

0,17€/litre

CHARGES ET
RÉMUNÉRATIONS
MAGASINS U

0,30€/litre

TRANSPORT,
EMBOUTEILLAGE ET
CONDITIONNEMENT

0,47€/litre

POUR
L'ÉLEVEUR



Leonardo DiCaprio, nouveau parrain de la viande in vitro

ALIMENTATION

Coup sur coup, la star hollywoodienne a annoncé avoir investi dans deux des start-up les plus avancées du secteur : Aleph Farms et Mosa Meat.

Basile Dekonink
@Bdekonink

L'énergie solaire, les diamants en laboratoire, les matelas vendus en ligne... et désormais la viande in vitro. Il n'y a pas, au rayon des actifs de Leonardo DiCaprio, qu'une très dense filmographie couronnée d'un Oscar : loin d'Hollywood, l'acteur collectionne aussi les participations dans des start-up aux activités aussi novatrices que variées. Depuis mercredi, deux nouvelles, Aleph Farms et Mosa Meat, épaississent son portefeuille.

« Mosa Meat et Aleph Farms offrent de nouvelles façons de satisfaire la demande mondiale de viande de bœuf, tout en résolvant certains des problèmes les plus pressants de la production industrielle actuelle de viande bovine », s'est réjoui le héros de « Titanic » dans un communiqué, sans spécifier le montant de ses investissements ni la hauteur de ses participations.

250.000 euros l'unité à l'origine

Outre le fait d'être bien capitalisés – le premier a levé près de 92 millions d'euros, le second 109 millions, selon Dealroom –, le hollandais Mosa Meat et l'israélien Aleph Farms figurent, de fait, aux avant-postes de la viande in vitro. C'est même le fondateur de Mosa Meat, le professeur en physiologie Mark Post, qui fit en 2013 la première démonstration d'un steak conçu en laboratoire à partir de cellules animales.

La pièce coûtait alors quelque 250.000 euros l'unité et contenait du sérum fœtal

bovin, un « ingrédient » aux propriétés contrariantes – il représentait 80 % du coût de production et nécessitait surtout d'abattre presque autant de vaches que pour la viande traditionnelle. Plusieurs start-up, dont Mosa Meat et Aleph Farms, ont depuis réussi à s'en affranchir, donnant plus de corps aux avancées qu'elles promettent depuis plusieurs années : produire à grande échelle une viande à l'impact environnemental bien moindre et libérée des problèmes éthiques soulevés par la maltraitance animale dans l'élevage.

Opérationnel dès 2022

Reste un autre obstacle, non moins complexe : parvenir à produire de la viande in vitro en quantité industrielle et la distribuer auprès du grand public à un prix compétitif. Ce qui nécessite notamment de recevoir l'approbation des agences sanitaires des différents marchés sur lesquels ces entreprises comptent s'implanter – seul un acteur, Eat Just, a jusqu'alors obtenu un tel sésame, et seulement à Singapour.

Après des années de recherche, la viande obtenue par culture cellulaire approche de la commercialisation.

Aleph Farms, dirigé par le Français Didier Toubia, estime en tout cas pouvoir être opérationnel dès 2022 et doit inaugurer d'ici à la fin de l'année une usine pilote. Mosa Meat, pour sa part, a réussi à comprimer ses coûts de production pour atteindre 9 dollars le steak, et prépare une ligne de production « d'ampleur industrielle ». Tous deux pourront compter sur les suggestions avisées de Leonardo DiCaprio, qui fait désormais partie de leur conseil consultatif respectif. ■

Les produits assainissants de Puresentiel plébiscités

SANTÉ

Les ventes du spécialiste de l'aromathérapie ont bondi de 98 % en 2020.

Quinze ans après sa création, l'entreprise familiale a passé le cap des 100 millions de chiffre d'affaires.

Dominique Chapuis
dchapuis@lesechos.fr

Tout juste quinze ans après sa création, Puresentiel franchit la barre des 100 millions d'euros de chiffre d'affaires. L'entreprise qui a lancé les premiers produits d'aromathérapie « prêts à l'emploi » a doublé ses ventes en cinq ans. Et elle accélère. La demande pour des produits naturels de bien-être, vendus en pharmacie, a connu un pic pendant la crise sanitaire.

Son spray assainissant (avec 41 huiles essentielles) et son gel hydroalcoolique à l'aloé vera, ont ainsi vu leurs ventes s'envoler de 98 %. Deux produits historiques : le premier, son best-seller, a été lancé en 2005. Le gel date, lui, de 2009. « Notre gel hydroalcoolique est désormais le numéro un des ventes en pharmacie, en France, en Belgique et en Suisse, relève Marco Pacchioni, le président et cofondateur, avec son épouse Isabelle, de Puresentiel. Nous avons une légitimité, liée à notre savoir-faire. Des études prouvent son efficacité. » Les huiles essentielles anti-virales ont, elles aussi, fait un carton, comme l'arbre à thé.

Les anti-poux en recul

Résultat, le chiffre d'affaires a bondi de 32 % en 2020, à 110 millions d'euros. Jusque-là, le taux de croissance moyen était de 10 à 12 % par an. Toutefois, certaines gammes ont pâti de la crise. « Le marché des produits anti-poux s'est effondré de 80 %, car les écoles étaient fermées. Avec le masque et une hygiène renforcée avec le lavage des mains, le secteur des produits respiratoires a, lui aussi, chuté, car il y a eu une limitation de la transmission d'autres virus comme



Le gel hydroalcoolique de Puresentiel lancé en 2009 a vu ses ventes doubler pendant la pandémie.

la grippe, indique Rocco Pacchioni, le directeur exécutif. Notre force, c'est d'être présent dans beaucoup de catégories. » Le boom de la vente en ligne a aussi soutenu l'activité, avec un doublement (15 %).

Pour faire face au pic pendant la pandémie, le laboratoire familial a dû augmenter la production. Et trouver des solutions avec sa chaîne logistique pour faire face aux manques comme aux surplus. Car si ses produits sont fabriqués dans la Drôme, les matières premières viennent du monde entier, de Madagascar au Népal. En 2020, près de 38.000 tonnes ont été importées.

« Notre maturité, après quinze ans d'expérience, nous a permis de mettre en place une organisation, qui permet d'être efficace dans ce type de situation d'urgence », reprend le président. Puresentiel a des

accords avec des agriculteurs en Egypte ou ailleurs pour anticiper les récoltes, selon les intempéries, et les heurts politiques. Et constituer des stocks.

Des ventes sur TikTok

Cette année, la société vise une stabilité des ventes, après le choc haussier de 2020. Si l'emballage sur la gamme assainissante est moins fort, la reprise du sport booste les achats de produits pour les articulations. L'international (36 % des ventes) est l'autre pilier qui va l'aider à « digérer la croissance ». Le spécialiste de l'aromathérapie vient d'ouvrir sa dixième filiale, en Allemagne, avec une présence dans 100 pays.

Mais la pandémie a ralenti l'expansion, de nombreux marchés restant fermés. « En Chine, où nous sommes arrivés juste avant la crise,

nous n'avons pas pu rencontrer nos partenaires depuis deux ans, ce qui freine les projets, indique Rocco Pacchioni. Nous venons tout juste de lancer la vente sur le réseau social Tik Tok qui explose. » Jusqu'à présent, ses produits étaient proposés sur Tmall et Taobao (Alibaba). Les adaptations réglementaires prennent, elles aussi, du temps et des investissements.

Ayant obtenu les enregistrements nécessaires, la société vient de se lancer online aux Etats-Unis et va tester certains drugstores. Le projet de vente dans les aéroports, stoppé net par le Covid-19, a aussi été relancé, avec, à terme, 50 villes ciblées, de Milan à Moscou et Seattle. Son spray et son gel assainissant, avant de monter dans l'avion, devraient se vendre comme des petits pains auprès des voyageurs. ■

Ramsay Santé va ouvrir ses premiers centres de soins de proximité en France

SANTÉ

Le numéro un de l'hospitalisation privée en France, qui va ouvrir ses premiers centres dans l'Hexagone d'ici à la fin de l'année, annonce l'acquisition du danois WeCare.

Antoine Boudet
@Aboudet

La révolution de la médecine de ville est en marche. En France, le constat est établi : le système s'avère en grande souffrance. Il se trouve confronté aux inégalités d'accès aux soins et de délais de prise de rendez-vous, et aux aspirations d'au moins une partie de la nouvelle génération de médecins généralistes, désireux de s'intégrer à une structure avec une équipe autour d'eux. Ramsay Santé entend y répondre.

Numéro un français de l'hospitalisation privée, le groupe est aussi un acteur européen de l'offre globale de soins avec 350 établissements dans 5 pays. Il annonce l'acquisition de 51 % du capital de la société danoise WeCare. Celle-ci gère 32 cliniques de médecine générale au Danemark. « Cette opération s'inscrit dans notre stratégie européenne visant à développer une offre globale de soins », commente aux « Echos » le directeur général de Ramsay Santé, Pascal Roché.

Faire de la prévention

WeCare compte 200 professionnels de santé, dont une soixantaine de médecins salariés, et prend en charge quelque 114.000 patients par an. En Suède, Ramsay Santé opère 107 centres de soins primaires dans lesquels passent près de 10 % de la population du pays, soit quelque 900.000 personnes. « La prise en charge des patients selon un protocole standardisé, la réduction de la partie administrative grâce à la digitalisation, un parcours de soins objectif permettent d'avoir plus de temps

pour faire de la prévention », observe le patron de Ramsay Santé. Là où, en France, un médecin généraliste reçoit 25 patients par jour, dans ces centres c'est de 12 à 14.

S'inspirant de ce modèle scandinave, le groupe, codétenu par l'Australien Ramsay Health Care (à hauteur de 52,5 %) et Predica, filiale assurances de Crédit Agricole (39,6 %), va créer ses premières structures de soins de proximité en France d'ici à la fin de l'année.

« En accord avec les agences régionales de santé et les villes, nous projetons l'ouverture prochaine de centres de soins primaires en France avec une rémunération forfaitaire pour une première expérimentation de cinq ans, dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la Sécurité sociale ouvrant la possibilité de mettre en œuvre des expérimentations dérogatoires », indique Pascal Roché. Il évoque l'ouverture prochaine de 2 centres en Ile-de-France et de 3 en Auvergne-Rhône-Alpes sous le nom de « Ramsay Santé Centre Médical ». D'autres suivront au premier semestre de l'année prochaine. ■

CHAQUE MOIS,
CONNAISSANCE
DES ARTS
FAIT DE VOUS
UN EXPERT

connaissance
des arts

EN KIOSQUE DÈS AUJOURD'HUI

Notre farine de blé U, des engagements aussi grands que son prix est petit.



Commerçants
autrement

POUR UN SACHET
D'UN KG À
0,59€



0,031€/kg

TVA

0,114€/kg

CHARGES ET
RÉMUNÉRATIONS
MAGASINS U

0,133€/kg

STOCKAGE, TRANSPORT,
TRANSFORMATION DU
BLÉ EN FARINE,
CONDITIONNEMENT

0,312€/kg

POUR
L'AGRICULTEUR

Derrière le petit prix de nos cuisses de poulet U se cachent de grands engagements.*



Commerçants autrement

POUR UNE BARQUETTE DE 2 CUISSES DE POULET À

4,55€/kg



0,25€/kg

TVA

1,29€/kg

CHARGES ET RÉMUNÉRATIONS MAGASINS U

1,68€/kg

ÉLABORATION, CONDITIONNEMENT ET TRANSPORT

1,33€/kg

POUR L'ÉLEVEUR

*Cuisses de poulet U issus d'élevages français respectueux du bien-être animal, nourris selon l'alimentation Bleu Blanc Coeur (qualité nutritionnelle) et garantissant une juste rémunération de nos éleveurs dans la durée (minimum 3 ans).

Le Rond-Point célèbre depuis vingt ans les auteurs vivants

THÉÂTRE

Ce lieu de vie atypique abrite une librairie Actes Sud, un restaurant toujours plein, trois salles de spectacles et de débats.

Pas moins de 650 créations ont vu le jour, présentées à l'occasion de 13.500 représentations.

Martine Robert
@martird

Après des succès comme « Musée haut, musée bas » en 2004, pièce qui a tourné en France et dans le monde, « Théâtre sans animaux », Molière de la meilleure pièce comique en 2001, ou encore les « Brèves de comptoir » avec Jean-Marie Gourio, et la série culte « Palace » pour la télévision, Jean-Michel Ribes s'est lancé dans une nouvelle création volcanique « J'habite ici » pour célébrer ses vingt ans à la direction du Théâtre du Rond-Point dont il a fait une salle incontournable de la vie parisienne.

Il y a deux décennies, il était choisi par Bertrand Delanoë, le maire de Paris, et Catherine Tasca, la ministre de la Culture, avec un projet audacieux : ne programmer au Rond-Point que des auteurs vivants. C'est-à-dire prendre des risques quasiment à chaque spectacle, car beaucoup de ces auteurs ne sont ou n'étaient pas connus, à part Jean-Marie Koltès ou Roland Dubillard.

Lieu de vie atypique

« Quand j'ai pris les commandes, 92 % de la programmation des théâtres publics étaient des auteurs classiques ou morts. Or on s'est aperçu depuis que les gens aimaient qu'on leur raconte la société d'aujourd'hui, vue par des gens d'aujourd'hui », souligne Jean-Michel Ribes.

Le directeur de ce lieu de vie atypique, qui abrite une librairie Actes Sud, un restaurant toujours plein, trois salles de spectacles et de débats, n'a jamais failli à son engagement. Pas moins de 650 créations ont vu le jour, présentées à l'occa-



Le directeur du Théâtre du Rond-Point, Jean-Michel Ribes, et son comité de lecture reçoivent 1.500 manuscrits par an. Photo Lionel Bonaventure / AFP

sion de 13.500 représentations, plus de 17.000 textes et plus de 8.000 auteurs ont été proposés et 280 événements payants (colloques, conférences, concerts, festivals...) organisés, permettant d'accueillir près de 4 millions de spectateurs, avec un taux de fréquentation de 74 %. « Nous étions une douzaine à l'origine et nous avons tout construit nous-mêmes, en mode commando. Mon ami le peintre Gérard Garouste a dessiné le logo du théâtre, nous avons mis des gradins dans une pièce qui servait de réserve pour faire une troisième salle. A présent, nous sommes 70 à 75 équivalents temps plein, hors librairie et restaurant, une équipe d'une solidarité à toute épreuve », se félicite Jean-Michel Ribes.

La grande salle de 846 places est réservée aux spectacles nécessitant

un plus grand nombre de comédiens et de décors. La salle Tardieu (176 places) est réservée à des découvertes, des productions théâtrales moins ambitieuses et coûteuses. Enfin, la petite salle Topor (86) se veut « un grenier à rêves », le lieu de toutes les tentatives. Car Jean-Michel Ribes et son comité de lecture reçoivent 1.500 manuscrits par an, plus que le ministère pour ses demandes d'aide à la création. « Nous programmons ce que les gens

4

MILLIONS

de spectateurs accueillis au Théâtre du Rond-Point depuis sa création.

ne savent pas encore qu'ils aiment », s'amuse le trublion qui a acquis la confiance du public. Ici ont débuté ou grandi James Thierrée, le petit-fils de Charlie Chaplin, l'acteur auteur moult fois récompensé d'un Molière, Sébastien Thiery, le conteur Pippo Delbono qui y a créé une communauté de fans, ou encore le dramaturge Jean-Claude Grumberg.

« Le Rond-Point, c'est aussi une famille de célébrités qui apportent leur gloire sur des textes qui n'en ont pas comme Nathalie Baye, Pierre Arditi, François Morel ou Daniel Pennac sont des habitués. Tous ont contribué à fidéliser le public », poursuit Jean-Michel Ribes. Certains lui ont aussi permis l'an dernier et de nouveau cette rentrée, de faire un festival gratuit dans les jardins du Rond-Point. ■

Les 96 HLM de la Samaritaine inaugurés dans le cœur de Paris

LOGEMENT

Le bâtiment fraîchement rénové du 1^{er} arrondissement accueille désormais 96 logements sociaux, aux côtés de ses magasins, de ses bureaux et de son hôtel de luxe.

Elsa Dicharry
@dicharry_e

« On trouve tout à la Samaritaine », disait le slogan du grand magasin parisien dans les années 1970. Même des HLM, peut-on ajouter aujourd'hui. Mercredi, les représentants de la ville de Paris et du bailleur Paris Habitat ont inauguré les 96 logements sociaux du bâtiment art nouveau et Art Déco du 1^{er} arrondissement, situés rue de l'Arbre sec.

La ville de Paris avait obtenu, dès 2010, que le projet de réhabilitation de la Samaritaine – rachetée en 2000 par LVMH (également propriétaire des « Echos ») – intègre

des logements sociaux. Ceux-ci ont été acquis en 2012 par Paris Habitat, pour un total de 23,7 millions d'euros.

Situés dans les anciennes réserves du grand magasin, ils ont été réhabilités sous la direction de l'architecte François Brugel. Ils jouxtent les commerces appartenant au groupe de luxe, son hôtel à l'enseigne du Cheval Blanc, les bureaux et la crèche qui ont également investi la Samaritaine fraîchement rénovée.

« J'ai pleuré »

Une retraitée nous montre le studio qu'elle a décroché à cette prestigieuse adresse, au 7^e étage. Il est pourvu d'un grand balcon, avec une vue exceptionnelle sur l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, le Louvre et, un peu plus loin, Montmartre. « Quand j'ai visité cet appartement, j'ai pleuré », raconte-t-elle.

Un peu plus bas, au 4^e, une aide soignante s'est installée avec son compagnon et ses deux filles dans un 80 m² avec loggia. « Je travaille à Paris à l'hôpital Saint-Antoine. Avant, j'habitais à Noisy-le-Grand. Ça faisait une trotte pour s'y rendre.

J'ai galéré pendant cinq ans et puis, pendant le confinement, on nous a proposé un appartement ici », explique-t-elle, n'en revenant toujours pas de sa « bonne étoile ».

Un voisin, éboueur de la ville de Paris, est là aussi avec sa femme et ses deux petites filles. « Nous habitons avant dans un 18 m² à Clichy et nous ne connaissions même pas la Samaritaine », raconte-t-il. « C'est une chance pour l'éducation de nos enfants », poursuit-il. Les premières familles s'étaient installées dès octobre 2020, d'autres viennent d'arriver.

« C'est une inauguration éminemment symbolique », estime Stéphane Dauphin, directeur général de Paris Habitat. « Les logements proposés ici ont des loyers de trois à quatre fois inférieurs à ceux proposés dans le parc privé ».

Rééquilibrage

Le loyer moyen est par exemple de 430 euros pour un 1 pièce et de 929 euros pour un 4 pièces. Il descend encore pour les logements les plus sociaux. « Pour un quartier de cette renommée, de cette attractivité, c'est exceptionnel », ajoute-t-il.

« Dans le cadre de nos responsabilités, nous rencontrons beaucoup de gens qui galèrent en matière de logement. Cela fait plaisir de voir des gens heureux », se réjouit Ian Brossat. Pour l'adjoint au logement d'Anne Hidalgo, la livraison de ces HLM de la Samaritaine symbolise aussi la volonté de la mairie de rééquilibrer la répartition du logement social au sein des différents arrondissements. « Lorsque nous sommes arrivés en 2001, les logements sociaux étaient concentrés dans les 13^e, 19^e et 20^e arrondissements. Nous avons à la fois augmenté notre production et nous sommes passés de 13 % à 23 % de logements sociaux à Paris en vingt ans. Et fait en sorte que les arrondissements qui étaient dépourvus de logements sociaux accueillent », explique-t-il.

C'est le cas des arrondissements centraux, ou encore du 16^e - qui selon Ian Brossat, est passé de zéro à 7 % de HLM. Ce travail de rééquilibrage n'est cependant pas terminé. La carte des logements sociaux à Paris montre encore une concentration en périphérie, à l'exception des quartiers ouest. ■

mécénat

La Fondation Helenis investit un hôtel particulier montpelliérain

ART

Le promoteur immobilier a confié à un expert de l'art contemporain, Numa Hambursin, le soin de passer des commandes artistiques à cinq talents aux profils divers, pour des œuvres réalisées in situ. Le bâtiment du XVII^e, accueille aussi un espace d'exposition temporaire accessible gratuitement.

Au cœur de Montpellier, il aura fallu quatre ans de travaux pour réhabiliter l'hôtel Richer de Bellevial, un édifice du XVII^e siècle, exceptionnellement riche en décors peints, fresques, sculptures, voûtes. Acquis en 2017 par des actionnaires de l'aménageur GGL et de sa filiale de promotion immobilière Helenis, pour 1 million d'euros, le bâtiment aura englouti 14 millions supplémentaires dans sa restauration. Bien connu des Montpelliérains pour avoir été l'hôtel de Ville jusqu'en 1975 puis le tribunal jusqu'en 2010, il était depuis abandonné aux pigeons et aux rongeurs...

Aujourd'hui, cette renaissance s'accompagne d'une nouvelle affectation : il abrite à la fois un Relais & Château de 20 chambres, un nouveau Jardin des Sens des chefs étoilés Jacques et Laurent Pourcel, ainsi qu'une fondation d'art contemporain. « Quand les investisseurs sont venus me trouver pour me parler de ce projet, je leur ai dit qu'ils ne pourraient pas rivaliser



L'entrée de l'hôtel particulier accueille une intervention de l'artiste Jim Dine assisté par la manufacture de Sèvres.

avec des blockbusters comme la Fondation Vuitton et qu'il fallait réfléchir à un autre concept de mécénat, pouvant coexister avec le restaurant et l'hôtel », explique Numa Hambursin.

Techniques différentes

Ce professionnel de l'art, ex-directeur artistique du Carré Sainte-Anne à Montpellier, ancien directeur du pôle art moderne et contemporain de la ville de Cannes, et désormais à la tête du Moco, une institution montpelliéraine qui réunit l'hôtel Moncalm, le centre d'art La Panacée, et l'École des Beaux-Arts, a alors préconisé des interventions d'artistes sur ce monument historique ainsi que l'ouverture d'une salle d'exposition temporaire accessible gratuitement au public.

Obsédé par le fait de prouver au plus grand nombre que les artistes contemporains, parfois décriés, sont capables de rivaliser avec leurs prédécesseurs des

siècles passés, ce spécialiste imagine alors passer commande à cinq talents aux profils divers, pour des œuvres susceptibles de séduire un large public pas forcément connaisseur.

« Il a choisi des artistes aux techniques différentes, jeunes et âgés, français ou internationaux », précise Juliana Stuppa, ex-directrice adjointe de la Fondation Helenis, et récemment nommée codirectrice du pôle culture et patrimoine de la Ville et Métropole de Montpellier.

Couleurs éclatantes

Dès le hall d'entrée de l'édifice aux colonnes néoclassiques, l'artiste américain de pop art, l'octogénaire Jim Dine, s'est emparé du plafond pour y réaliser une mosaïque monumentale de cœurs aux couleurs éclatantes, avec l'aide de la Manufacture de Sèvres. Dans un boudoir qui mène aux chambres, la toute jeune peintre locale Olympe Racana-Weiler a déployé une forêt mystérieuse qui conserve les traces d'histoires vécues entre ces murs.

Sur le plafond de l'ancienne salle des mariages reconverti en bar, le flamand Ian Fabre a utilisé l'un de ses matériaux préférés, des élytres de scarabées, pour donner vie à des blasons en bas-relief. Dans l'imposant escalier d'honneur, la plasticienne parisienne Marlène Mocquet a inventé un jardin d'Eden peuplé de joyeuses créations en céramique.

Enfin, sur la voûte de la réception de l'hôtel, le montpelliérain

Abdelkader Benchamma a peint à l'encre noire sur fond blanc une fresque évoquant la tradition de l'alchimie. Il était déjà intervenu dans le hall de la résidence Sakura Garden d'Helenis. « J'ai eu une liberté totale de création, dessiné directement sur le mur. Je n'avais jamais eu l'occasion de faire une fresque aussi foisonnante, où le spectateur puisse se perdre dans les détails, et de cette dimension. J'ai bien aimé l'idée de travailler pour la pérennité », explique l'artiste qui a achevé cette fresque en huit mois.

Enfin, un espace d'exposition d'une centaine de mètres carrés a été créé dans la partie médiévale du bâtiment, qui proposera chaque année deux à trois événements différents. Le coup d'envoi a été donné avec une trentaine de toiles, estampes, dessins, gravures de Jim Dine, dont beaucoup prêtées par son galeriste, Daniel Templon — M.R.

Les kiosques numériques sont victimes de leur succès

- Le quotidien « L'Equipe » a signifié qu'il allait sortir de ces kiosques digitaux, mais il n'est pas le seul.
- Certains titres veulent désormais privilégier leurs propres offres d'abonnement numériques.

PRESSE

Nicolas Madelaine
@NLMadelaine

Nouvel épisode dans l'histoire chaotique des kiosques numériques de type ePresse (allié avec Orange) ou SFR Presse (désormais Presse by Cafeyn) donnant accès de façon illimitée à de nombreux quotidiens et magazines en format numérisé pour une dizaine d'euros par mois.

Après avoir été propulsés par l'économie de TVA qu'ils faisaient faire aux opérateurs télécoms quand ils étaient intégrés à leur offre haut débit et télévision, puis avoir dû se réinventer quand l'administration a interdit ce tour de passe-passe, ces kiosques s'étaient remis en selle. Mais aujourd'hui, il semble que leur succès en audience décourage certains éditeurs de titres, qui estiment ne plus s'y retrouver du point de vue économique.

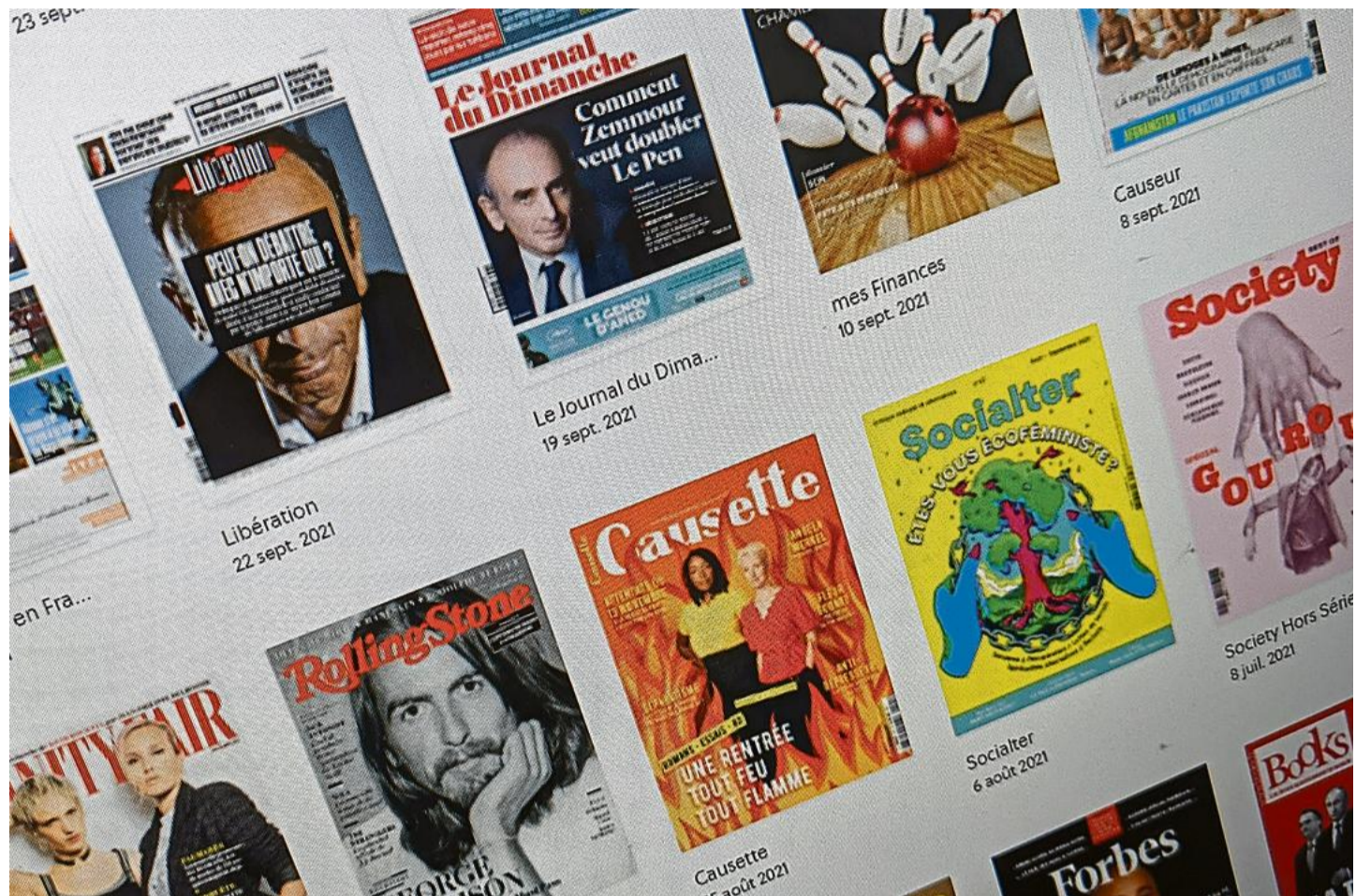
Un risque de cannibalisation
« L'Equipe » a ainsi signifié à tous les kiosques qu'il allait se retirer d'ici fin 2021, comme l'a révélé une interview de Laurent Prud'homme, son patron, dans « Mind Media ». Or le quotidien sportif était une source très importante de lecteurs pour ces kiosques. Mais il n'est pas le seul. « Nous avons pris la décision de sortir d'ici la fin de l'année », dit Renaud Grand-Clément, PDG du magazine « Le Point ». « Le Parisien » (qui appartient, comme « Les Echos », à LVMH) y réfléchirait lui aussi.

D'une certaine manière, les kiosques sont victimes de leur succès. Les éditeurs appréciaient les revenus complémentaires qu'ils apportaient pour des coûts faibles et donc un surplus de bénéfices bienvenu en ces temps difficiles. Mais les accords passés par les kiosques pour rentrer dans des bouquets de contenus, notamment celui qui met Cafeyn à disposition des abonnés à Canal+, inquiètent les éditeurs. « Le problème de jouer l'effet volume est que le prix à la copie ne suit pas et que l'offre commence à cannibaliser les nôtres », explique un éditeur.

Sur ces kiosques, les éditeurs sont en général payés à la copie téléchargée, avec un système de minimum garanti. Une majorité des lecteurs passent par ces bouquets et ne payent donc pas le prix d'affichage de 10 euros par mois.

Payer pour la presse commence à rentrer dans les mœurs des lecteurs.

Face à la crise publicitaire de ces dernières années, beaucoup de médias ont mis le cap sur leur propre offre numérique et payer pour la presse commence à rentrer dans les mœurs des lecteurs. « Nous avons environ 40.000 abonnés purement numériques (sur un total de 200.000), donc une énorme marge de progression pour laquelle nous avons beaucoup investi en technolo-



Certains éditeurs reprochent aux kiosques d'avoir joué l'effet volume avec des partenariats de distribution. Photo DR

gie », détaille Renaud Grand-Clément. Pour le magazine, la mise à disposition des numéros dans les kiosques numériques affecte désormais les prises d'abonnement.

De même, le groupe L'Equipe a récemment musclé son offre numérique avec un nouveau volet baptisé « Explore » enrichissant l'offre payante, mais aussi en faisant le pari d'un changement d'échelle dans la diffusion gratuite en live d'événements sportifs, financée par la publicité. C'est cette expérience numérique qu'il veut offrir à ses uti-

lisateurs pour grimper de 335.000 à 450.000 abonnés d'ici à 2025.

Cafeyn s'est imposé récemment comme un acteur incontournable des kiosques en France. Il a racheté le néerlandais Blendle, l'ex-« iTunes de la presse », à l'été 2020 et s'est développé à l'international. A l'époque, il revendiquait 1,5 million d'utilisateurs actifs. En France, il est le kiosque attiré de l'offre de Bouygues Telecom (cela date de l'époque où il s'appelait LeKiosk) et gère SFR Presse. Sollicités, Cafeyn et ePresse n'ont pas fait de commentaire. ■

Le troublant recul du nombre de journalistes

Perte de sens, précarité, horaires difficiles, violence... de plus en plus de journalistes décident de quitter le métier. Dans un livre, le sociologue Jean-Marie Charon tente de décortiquer ce phénomène.

Marina Alcaraz
@marina_alcaraz

Ils avaient rêvé de scoops et de beaux reportages... Ils se sont retrouvés précaires, avec des horaires qui rallonge, coincés dans des bureaux... Et ils ont choisi de tourner la page du journalisme.

Certes, la tendance est difficile à quantifier précisément, « mais, les journalistes semblent de plus en plus nombreux à avoir quitté la profession, en particulier depuis la crise du Covid », explique le sociologue Jean-Marie Charon, qui publie « Hier, journalistes ». Tout est parti d'un constat. « La carrière des journalistes dure en moyenne une quinzaine d'années, selon une étude du Carism [Université Paris II Panthéon-Assas, NDLR]. Ce qui est relativement court, après souvent au moins cinq ans d'études supérieures », souligne le chercheur associé à l'EHESS.

Parallèlement, le nombre de cartes de presse ne cesse de décroître. En 2020, 34.132 personnes détenaient le sésame, contre 37.392 en 2009, un recul de presque 10 % alors que les médias se multiplient. Et 2020 a été marqué par une nette baisse avec 389 cartes de moins, le plus fort recul depuis 2015-2016. « Dans ce solde entre les entrants et les sortants, il y a bien évidemment des retraités mais incontestablement aussi ceux qui quittent volontairement le métier. » Pour tenter de mieux les connaître, Jean-Marie Charon et Adénora Pigeolat, éducatrice spécialisée en formation, ont rencontré 55 « partants ». « Le métier fait toujours rêver, comme en témoignent les inscriptions élevées dans les écoles de journalisme. Mais

la mutation des médias, marquée par une baisse des revenus – le chiffre d'affaires de la presse est passé de 10,8 à 6,8 milliards d'euros entre 2007 et 2017 –, associé à la pression pour produire une information à forte valeur ajoutée, pèsent sur les collaborateurs, explique Jean-Marie Charon. Le phénomène relève souvent du non-dit. Nous souhaiterions une enquête plus complète des autorités publiques. »

Les jeunes très touchés

Le constat le plus frappant est sans doute que le désamour touche beaucoup de jeunes. « Nous avons été étonnés par l'importante proportion de moins de 35 ans », poursuit le sociologue. Les quadragénaires et les personnes de plus de 50 ans proches de la retraite font aussi partie des profils les plus touchés.

Première raison invoquée : un certain désenchantement, une perte de sens « d'autant plus douloureuse que l'envie d'être journaliste remonte souvent à l'adolescence ». Certains s'imaginaient en Tintin reporter parcourant le monde plutôt que posté devant un bureau. Plusieurs évoquent aussi un conflit avec leurs valeurs éthiques, d'autres un métier trop difficile. « Ce qui ressort souvent est l'idée qu'il faut faire plus avec moins. Une quinzaine de journalistes ont évoqué des burn-out. »

La précarité revient très souvent. Plus d'un journaliste sur quatre est « précaire », ayant un statut de pigiste ou de journaliste chômeur, « un chiffre record depuis 2009. Et si l'on considère les journalistes non encartés [tels les autoentrepreneurs], quasiment un journaliste sur deux serait précaire ». 22 % des pigistes gagnent moins de 1.027 euros brut par mois.

Les femmes sont surreprésentées dans l'échantillon étudié. Certaines évoquent des discriminations. Plus d'un tiers indiquent avoir été confrontées à de la violence verbale ou physique. ■

Le réseau des points de vente se rétrécit

La baisse du nombre des points de vente pour la presse nationale se poursuit mais ralentit en 2021. Deux journaux ont testé des alternatives en région.

Fabio Benedetti Valentini
@FabioWire

Après le choc du Covid-19 et l'effondrement du plus gros distributeur national de quotidiens et magazines en 2020, l'effritement du réseau de marchands de presse se poursuit – même si le rythme des fermetures ralentit cette année. Cependant, les tests menés cet été par deux journaux ont créé de nouvelles tensions avec les kiosquiers qui peinent à se remettre de la crise.

Car la tendance est lourde. Sur quinze ans, le nombre de lieux de

vente dédiés à la presse nationale a fondu de 28 %. Depuis le début de la crise sanitaire, 1.600 de ces boutiques ont jeté l'éponge. La chute de Presstalis a créé un marasme tel que malgré la mobilisation du gouvernement et de la filière, des villes comme Marseille et Lyon, à la mi-2020, n'ont pas reçu de journaux pendant plusieurs semaines.

Un enjeu majeur

« 2020 a vraiment été une année à marquer d'une note blanche. On s'en remet tout doucement », observe Daniel Panetto, président de Culture Presse, syndicat fédérant la majorité des 21.000 points de vente pour la presse nationale. Sur la base d'un échantillon représentatif, entre janvier et juillet le volume de leurs ventes croît de 2,4 % par rapport à la même période en 2019,

indique-t-il. Une note d'espoir, même si la fréquentation (nombre de tickets de caisse) reste en deçà du niveau d'avant-Covid.

Malgré la création d'une nouvelle société – France Messagerie – pour assurer l'acheminement des quotidiens nationaux et de certains magazines, et malgré 483 millions d'euros mis sur la table par le gouvernement pour soutenir la filière sur trois ans, le réseau de points de vente continue à se rétrécir. Un enjeu majeur car le papier reste un poumon de revenus vital pour cette industrie. Ce pourquoi le gouvernement a acté lundi une réforme du transport visant à réduire le postage et inciter vers le portage à domicile. Postage et portage étant, avec la vente en kiosque, parmi les canaux classiques de commercialisation de la presse.

Pour chercher des ventes additionnelles, deux journaux (« L'Equipe » et « Aujourd'hui en France ») ont testé pendant l'été des circuits alternatifs. Ils se sont associés respectivement avec « Nice-Matin » et « La Dépêche du Midi » pour être distribués, temporairement et de manière localisée, dans des lieux (bars, boulangeries, etc.) normalement réservés à la presse régionale.

Pour les éditeurs, ces tests seraient permis dans le cadre de la réforme de 2019 de la loi Bichet régissant depuis plus de soixante-dix ans la distribution de la presse. Mais certains kiosquiers se sont insurgés et un collectif représenté par un marchand de journaux de la

COMMUNIQUÉ

TRIBUNAL DE MILAN

La procédure de mise en faillite 824/19 vend un bâtiment historique à Milan (Italie), situé Via Clerici 7/9, d'environ 1 900 m², plus 2 cours intérieures, composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de 3 étages utilisés comme habitations, bureaux et locaux utilisés comme dépôts et garages. Vente télématique sur www.doauction.it du 09.11.2021 au 19.11.2021. Prix de départ 15 500 000,00 €. M^{me} Micaela Cecca, liquidatrice judiciaire. Pour toutes informations, Edicom Servizi Srl, tél. +39 0418622235 ou rendez-vous sur <https://portalevenditepubbliche.giustizia.it>.



Introduites à 20 euros à l'ouverture, jeudi, les actions de ce rare acteur de la tech coté sur la place parisienne s'échangeaient pour 19 euros à la clôture. Photo Charlene Yves/Euronext

Cybersécurité : un poids lourd français entre en Bourse à Paris

CYBERSÉCURITÉ

Exclusive Networks atteint une valorisation de 1,7 milliard d'euros mais trébuche pour son premier jour sur Euronext.

Florian Dèbes
@FL_Debes

Avant l'arrivée d'OVHcloud dans les prochaines semaines, c'est une autre société technologique qui débarque sur Euronext, à Paris. Poids lourd mondial de la distribution de logiciels de cybersécurité, le Français Exclusive Networks a profité de son premier jour de cotation, jeudi 23 septembre, pour se valoriser un peu plus de 1,7 milliard d'euros.

C'est moins que le 1,8 milliard espéré la veille par ses dirigeants. Introduites à 20 euros à l'ouverture,

les actions de ce rare acteur de la tech coté sur la place parisienne ont perdu jusqu'à 10 % en séance et s'échangeaient pour 19 euros à la clôture, en recul de 5 %. L'entreprise, propriété du fonds Permira depuis trois ans, restera sous le contrôle de l'investisseur britannique qui conserve plus de 55 % du capital. Le flottant représente 20 à 23 % des actions.

Un marché très fragmenté
Peu connu, Exclusive Networks a pourtant enregistré 2,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020, contre 2 milliards il y a seulement deux ans. La société travaille pour 100.000 organisations, notamment dans le CAC 40. « Nous sommes un distributeur, nous sommes l'entreprise derrière les entreprises de cybersécurité que vous connaissez », présente Jesper Trolle, le directeur général venu remplacer il y a un an le fondateur Olivier Breitmayer sur le plan opérationnel.

Parfois considéré comme le « Carrefour de la cybersécurité », Exclusive Networks revend dans 150 pays – mais principalement en Europe – les logiciels de 240 éditeurs souvent américains, comme Palo Alto Networks ou F5. Créé en 2003, Exclusive Networks est à l'origine cette année-là de la première commande hors des États-Unis de Fortinet, l'un des piliers du secteur désormais valorisé 50 milliards de dollars au Nasdaq.

Le niveau de marge d'Exclusive Networks reste faible, mais il compte profiter de la croissance du secteur.

« Le marché de la cybersécurité est très fragmenté. Les entreprises ne veulent pas négocier avec les 3.000 éditeurs, et encore moins quand les éditeurs vendent en Europe depuis les États-Unis sans présence forte en local », détaille Jesper Trolle. Dénicheur de pépites, Exclusive Networks pointe qu'il évolue dans un marché très dynamique et amené à le rester tant que les attaques informatiques perdurent. Les études indiquent que le secteur peut compter d'ici à 2026 sur 9 % de croissance par an. Le marché de la distribution qu'il dispute aux américains Ingram et Tech Data en capttera forcément une part. Et Exclusive Networks compte bien poursuivre son expansion géographique via des acquisitions. ■

coup de sociétés hexagonales. Dans le détail, Exclusive Networks revend des logiciels à 18.000 sociétés de services informatiques comme les filiales spécialisées d'Orange, NTT ou Accenture. Celles-ci adaptent sur-mesure le produit au besoin des entreprises en quête de protection contre les menaces informatiques grandissantes. Pour augmenter sa valeur ajoutée, Exclusive Networks développe depuis quelques années une offre de services complémentaires à celle de ses partenaires (notamment des formations).

Expansion géographique
Mais un analyste n'y trouvait toujours pas son compte à l'avant-veille de l'introduction en Bourse. « C'est de la cybersécurité mais c'est surtout les marges d'un Carrefour, il n'y a pas de quoi s'enflammer », grinçait-il. En 2020, Exclusive Networks a enregistré 108 millions d'euros de profit avant impôt (Ebitda ajusté), soit un taux de marge de 3,7 %, loin des taux à deux chiffres des éditeurs du secteur.

Néanmoins, le dirigeant d'Exclusive Networks pointe qu'il évolue dans un marché très dynamique et amené à le rester tant que les attaques informatiques perdurent. Les études indiquent que le secteur peut compter d'ici à 2026 sur 9 % de croissance par an. Le marché de la distribution qu'il dispute aux américains Ingram et Tech Data en capttera forcément une part. Et Exclusive Networks compte bien poursuivre son expansion géographique via des acquisitions. ■



PRÉSENTE SON FESTIVAL

Paris PARADIS

— LA VILLE EST BELLE —

24, 25, 26 SEPT. 2021

PARC DE LA VILLETTE

SOPRANO POUPIE KUNGS PAUL MIRABEL

TERRENOIRE SELAH SUE ELIA MYD LOLA DUBINI

GAËTAN ROUSSEL THOMAS WIESEL HERVÉ

TRISTAN LOPIN TRYO MATHIEU MADÉNIAN 47TER

GAUVAIN SERS AMELLE CHAHBI TSEW THE KID

NOÉMIE DE LATTRE LILLY WOOD & THE PRICK

ZAZ M. FRAIZE PAULINE CROZE LUJPEKA

SHARON CORR (THE CORRS) TIM DUP SOPICO ...

*Showcases, Stand-up, Activités enfants, Ateliers green, Sports en plein air**










* Représentations musicales promotionnelles, Humour, Activités enfants, Ateliers écologiques, Sports en plein air

Microsoft se développe dans le mobile pliable

INFORMATIQUE

Le géant américain a dévoilé mardi un smartphone de nouvelle génération, après l'échec relatif du premier Surface Duo.

Hortense Goulard
@HortenseGoulard
— Correspondante à San Francisco

Après Samsung, Microsoft double la mise sur les smartphones pliables. Le groupe américain dispose d'un atout de taille sur son concurrent coréen : il peut adapter ses logiciels, dont Teams et Outlook, à ces appareils. Il en a fait la démonstration mercredi, lors de la présentation de nouveaux produits, qui arriveront dans les magasins juste à temps pour Noël.

Le premier Surface Duo, lancé l'été dernier, avait été critiqué par la presse américaine pour ses bugs logiciels et son prix prohibitif. Cela n'a pas empêché l'entreprise basée à Redmond de retenter sa chance. Le nouveau modèle cherche à s'adapter aux besoins des télétravailleurs : il permettra par exemple de suivre une présentation sur une moitié de l'écran, tout en regardant l'orateur sur l'autre moitié. Cette nouvelle génération de mobiles est aussi la première à disposer de la 5G.

Performances améliorées
Pour J. P. Gownder, analyste principal chez Forrester, Microsoft veut « équiper sa base traditionnelle d'acheteurs », travailleurs intellectuels – et les entreprises qui les emploient – avec des outils pour l'avenir hybride ». Ces choix se reflètent aussi dans la nouvelle gamme d'ordinateurs portables présentée à la même occasion par

le directeur produits, Panos Panay. Le groupe a notamment dévoilé deux nouveaux modèles d'ordinateurs portables, plus puissants que les précédents. Le Surface Pro 8, intermédiaire entre une tablette et un ordinateur, est doté de processeurs 40 % plus rapides, selon Microsoft. Son écran est aussi plus large que le précédent et ses performances graphiques sont améliorées. L'autre ordinateur phare de cette présentation est le Surface Laptop Studio, conçu pour les créateurs. Son écran tactile peut se détacher de la base pour changer l'appareil en tablette. Un stylet aimanté permet de dessiner et d'effacer ses brouillons. Avec ces deux modèles, Microsoft espère grignoter des parts de marché à ses concurrents.

Microsoft a également présenté deux nouveaux ordinateurs conçus pour s'adapter aux besoins des télétravailleurs.

Pour l'instant, le groupe américain est à la traîne derrière Dell et Lenovo, qui dominent le marché des ordinateurs personnels avec 15 % de parts de marché chacun, selon le cabinet de conseil Gartner cité par Bloomberg. Il est également devancé par Apple, Acer et AsusTeK Computer, qui détiennent chacun entre 5 et 10 % de parts de marché.

Microsoft a mis l'accent sur l'inclusivité, en présentant des innovations permettant aux personnes handicapées d'utiliser plus facilement leur ordinateur. Un « kit d'adaptation », composé d'autocollants et d'adhésifs, doit ainsi permettre aux aveugles et aux handicapés moteurs de se repérer sur le clavier et d'ouvrir l'appareil sans difficulté. ■

M6 PUBLICITÉ, ÉLUE RÉGIE DE L'ANNÉE 2021 PAR LES ANNONCEURS

UNE RÉGIE QUI SE REMARQUE



**RÉGIE
EXCLUSIVE**

TOP  **RÉGIE**

Un écran
PRESTIGE
parfait

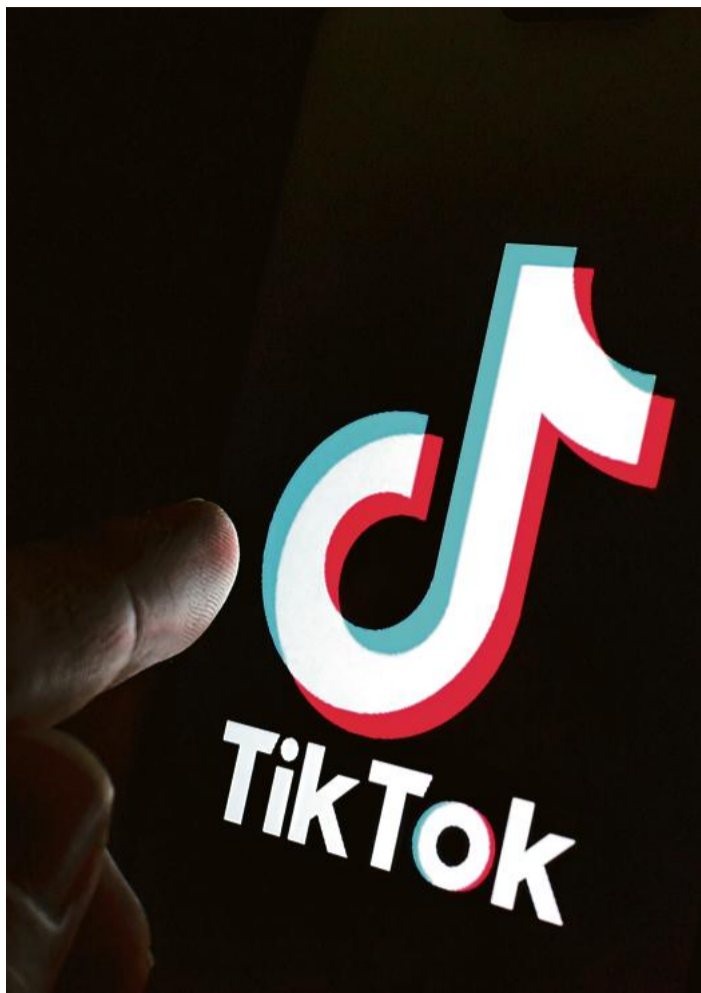


**Grand
prix
régie
de L'ANNÉE
2021**

MERCI



*SOURCE : GRAND PRIX DES MÉDIAS CB NEWS 2021



TikTok a été l'application la plus téléchargée au monde en 2020, selon AppAnnie. Photo Shutterstock

Les infox sur le Covid-19 et les vaccins pullulent sur TikTok

RÉSEAUX SOCIAUX

Des fausses informations peuvent apparaître dès les premières minutes de consultation sur la plateforme.

Raphaël Balenieri
@RBalenieri

« Les vaccins contre le Covid-19 tuent », « manger une orange brûlée et du sucre brun redonne le goût et l'odorat », « il reçoit le va**in et meurt trois jours après : qu'en pensez-vous ? »... Depuis la pandémie, ces fausses informations fleurissent sur les réseaux sociaux. Mais sur TikTok, la plateforme de courtes vidéos très prisée des jeunes, de telles « fake news » peuvent apparaître... dès les premières minutes d'utilisation. C'est ce que révèle NewsGuard dans une étude publiée

cette semaine, exemples à l'appui. Pour cela, l'organisation américaine fondée en 2018 par d'anciens journalistes pour lutter contre les infox a demandé à neuf jeunes de 9 à 17 ans (dont un francophone) de se créer un nouveau compte sur TikTok, de ne suivre aucun autre utilisateur et d'enregistrer ensuite leur session pendant 45 minutes.

Une « infodémie »

Au final, 8 participants sur 9 ont été exposés à de tels contenus... dans les premières 35 minutes d'utilisations. Et les deux tiers ont vu des infox sur les vaccins en particulier. Dans le détail, les enfants d'un premier groupe dit « à fort engagement » (qui étaient encouragés à regarder en priorité des vidéos ayant trait à la santé et à les « liker » si elles contenaient de fausses informations) ont particulièrement été exposés. Par exemple, le jeune francophone de 13 ans de ce groupe a reçu une vidéo satirique sur le Covid-19 au bout de

17 secondes d'utilisation. Au bout d'une demi-heure, son fil était « quasi exclusivement » rempli d'infox. Mais ceux du deuxième groupe « à engagement minimal » (interdiction d'« aimer » les vidéos ou de cliquer sur les mots-clés) ont aussi été touchés par l'algorithme. « Le fait que les utilisateurs n'aient pas activement cherché des contenus, notamment sur le Covid-19 ou la santé en général, et qu'ils n'aient suivi aucun compte, n'a pas empêché l'app de remplir d'elle-même leurs flux d'infox sur le Covid-19 », écrit NewsGuard dans son rapport.

TikTok n'est pas un cas isolé. De Twitter à Facebook en passant par YouTube, toutes les grandes plateformes ont fait face à un flot de contenus trompeurs sur les virus ou le vaccin, à tel point que l'OMS elle-même a parlé d'« infodémie ». Mais le risque est toutefois plus grand sur TikTok au vu de sa percée fulgurante (l'application a été la plus téléchargée au monde

en 2020, selon AppAnnie) et son très fort taux de pénétration chez les jeunes. Aux Etats-Unis, l'application propriété du chinois ByteDance est utilisée par 130 millions de personnes, dont un quart a moins de 19 ans. Les adolescents américains passent désormais plus de temps sur TikTok (24 heures par mois) que sur YouTube (22 heures), une tendance également à l'œuvre au Royaume-Uni.

Face à cette prolifération de « fake news », TikTok assure « travailler sans relâche » pour assurer « la sécurité et le bien-être » de ses utilisateurs, notamment en poussant des contenus officiels sur le Covid-19. Ainsi, 30.000 vidéos sur le virus ont été supprimées au premier semestre. Certaines vidéos dans l'étude comportaient aussi des liens renvoyant vers des sites officiels. En revanche, un seul participant a été alerté lorsqu'il a été exposé à du contenu « non vérifié », alors même que ceux-ci sont censés être interdits par la plateforme. ■

Apple bannit « Fortnite » de son App Store jusqu'à la fin du conflit judiciaire avec Epic Games

JEUX VIDÉO

Le groupe de Cupertino a fait savoir à l'éditeur que son jeu phare ne réintégrerait sa boutique que lorsqu'Apple aura épuisé tous les recours possibles.

Nicolas Richaud
@NicoRichaud

Le jeu vidéo à succès « Fortnite » ne semble pas près de retrouver sa place au sein de l'App Store, la boutique en ligne d'Apple. La firme à la pomme croquée vient de faire parvenir une lettre à Epic Games (le groupe derrière « Fortnite ») dans laquelle il prévient que son jeu vidéo phare ne réintégrerait pas la plateforme de téléchargements du groupe de Cupertino jusqu'à ce que ce dernier ait utilisé tous les recours juridiques possibles dans le cadre de leur bataille judiciaire qui a démarré au printemps, outre-Atlantique.

La missive d'Apple a été publiée mercredi sur Twitter par Tim Sweeney, le patron d'Epic Games. Le dirigeant soutient que cela signifierait que « Fortnite » pourrait rester interdit d'App Store pour une durée maximale de cinq ans. « Apple ment. [...] Apple a passé une année à dire au monde, au tribunal et à la presse que le retour d'Epic était le bienvenu si nous étions d'accord pour jouer avec les mêmes règles que les autres. Epic a accepté et maintenant Apple revient sur sa parole dans le cadre d'un autre abus de sa position monopolistique auprès de 1 milliard d'utilisateurs », a-t-il taclé sur le site de microblogging.

Depuis plusieurs années, le créateur de Fortnite mène la guerre aux plateformes prélevant jusqu'à 30 % sur toutes les transactions réalisées via les applications et/ou jeux vidéo à partir du moment où ils ont été téléchargés gratuitement ou achetés depuis leurs places de marché respectives. Dans son viseur, on retrouve Steam, Google et donc Apple. A l'été 2020, la tension est montée d'un cran entre Epic Games et la firme de Cupertino qui l'a éjecté de son App Store. Tim Sweeney a réagi en attaquant le groupe dirigé par Tim Cook en justice, ce qui s'est notamment traduit par un procès retentissant aux Etats-Unis.

Pas en « position illégale de monopole »

Il y a un peu moins de deux semaines, la justice américaine a partiellement donné raison à Epic Games puisque la juge Yvonne Gonzalez Rogers a estimé que le groupe à la pomme n'avait pas le droit d'imposer son système de paiement aux éditeurs d'applications mobiles. A compter du début du mois de décembre (au plus tôt), ceux-ci pourront proposer à leurs utilisateurs d'effectuer leurs achats directement sur leur site, par l'intermédiaire de « boutons, des liens externes ou tout autre moyen d'action orientant les clients vers des mécanismes de paiement ».

Ce qui n'empêche en rien Apple de maintenir son système de paiement maison qui est beaucoup plus pratique car directement intégré aux applications. Le créateur de l'iPhone pourrait ainsi continuer à prélever sa commission dans le cas où l'utilisateur ne choisit pas l'autre option de paiement. Surtout, Apple n'a pas été jugé en position illégale de monopole. Un revers pour Epic Games qui a rapidement fait savoir qu'il comptait faire appel.

En parallèle, la société derrière « Fortnite » a tenté de trouver un terrain d'entente avec le groupe de Tim Cook en vue de réintégrer prochainement l'App Store en garantissant qu'il mettrait son application en conformité avec les normes de la place de marché. Il a également été contraint par la justice de verser 6 millions de dollars au titre des quelques jours où il avait contourné son système de paiement pendant l'été 2020. Pas suffisant pour amadouer Apple... ■

GO

LYON
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

ENTREPRENEURS

24
SEPT
2021

À LA SUCRIÈRE - LYON
&
EN DIGITAL

DES PERSONNALITÉS ENGAGÉES & INSPIRANTES !

MICHEL CHAPOUTIER
M. CHAPOUTIER

MARYNE COTTY ESLOÛS
LUCINE

FATOU DIAYE
THE WONDERS

ALAIN GRISET
MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS
DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA
RELANCE, CHARGÉ DES PME

NICOLAS HAZARD
GROUPE INCO

TAÏG KHRIS
ALBUMS

ALAIN MILLIAT
ALAIN MILLIAT

ISABELLE RABIER
JOLIMO

THAIMA SAMMAN
WOMEN IN LEADERSHIP

PHILIPPE STARCK
CRÉATEUR

FRÉDÉRIQUE VIDAL
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LAURENT WAUQUIEZ
RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

#GoEntrepreneurs

Toutes les personnalités attendues sur www.go-entrepreneurs.com

INSCRIPTION GRATUITE sur www.go-entrepreneurs.com

Partenaires Officiels

Partenaire Associé

Partenaires Médias

Organisé par



ÉCOUTEZ NOTRE PODCAST LA STORY

Fortnite, le succès fou et Fortnite, la « battle » avec Apple dans « La Story », le podcast d'actualité des « Echos ».

Chief of staff, dans l'ombre des patrons de la French Tech

MANAGEMENT

De plus en plus d'entrepreneurs font appel à ces véritables bras droits, aux talents multiples.

Selon LinkedIn, 23 des start-up du Next40-FT120 en emploient un, et 43 % d'entre eux sont des femmes. Portraits.

Guillaume Bregeras
@gbregeras
et Charlie Perreau
@CharliePERREAU

Il suffit de parcourir LinkedIn pour s'en apercevoir. Le rôle de « chief of staff » (COS), véritable bras droit et Couteau Suisse du dirigeant, est encore très peu répandu dans la French Tech, contrairement à la Silicon Valley. Parmi les 120 membres du Next40-FT120, le label qui recense les start-up les plus en vue, seuls 23 en compte un, et 43 % sont des femmes. Si l'on élargit le périmètre au-delà de cette liste, ils sont 67, dont près de 50 % de femmes. Avec la croissance de l'écosystème, cette profession aux contours très variés d'une personne à l'autre, commence toutefois à se structurer.

Un Slack tisse un lien de manière informel entre eux, et une formation devrait voir le jour dans les prochaines semaines, emmenée par Grégoire Kopp, ex-COS d'Octave Klaba chez OVH : « Nous sommes très esseulés dans ce métier qui demande beaucoup d'écoute et de pédagogie. Certains grands groupes ont compris l'intérêt, et pour certains, chaque membre du comex en possède un. Mais ce n'est pas encore suffisamment répandu dans la French Tech. »

Durant quinze jours répartis sur trois mois, les aspirants à cette fonction de l'ombre vont partager, débattre et se former aux différents aspects d'un poste, détaille Grégoire Kopp : « Cette fonction requiert beaucoup de "soft skills". Chacun peut l'aborder différemment, mais il y a un tronc commun. » D'ici à ce que chacune des start-up tricolores s'équipe d'un tel profil, « Les Echos » dresse le portrait de plusieurs d'entre eux



Roxanne Crossley Scality

De bras droit de Yann Arthus-Bertrand, Roxanne a basculé dans le monde de la tech via son réseau, qui lui permet de rencontrer Jérôme Lecat, PDG de Scality. « Je voulais découvrir l'univers des

start-up, mais je ne savais pas ce que je pouvais apporter, se souvient-elle. Je suis entrée en tant qu'assistante et j'ai fait évoluer la fonction depuis cinq ans. » Depuis, elle a fait son entrée au comité de direction de la jeune pousse et pèse dans la stratégie de l'entreprise comme dans ses finances.

« C'est difficile de s'imposer lorsque l'on arrive comme assistante, mais j'avais trente ans, j'étais dans la même tranche d'âge que les employés ce qui m'a permis de les fréquenter et de bien les connaître. » Cet atout s'avère le principal, car la dimension humaine est une des composantes clés partagées par les COS. C'est une donnée sur laquelle elle s'est par exemple appuyée au moment du premier confinement « pour adapter les règles en vigueur dans les 14 pays où nous opérons, commente-t-elle. Et s'assurer que tout le monde restait opérationnel malgré le déploiement du télétravail du jour au lendemain ».

Désormais, Roxanne se pose la question de son évolution. Elle partage avec le directeur financier la responsabilité des ressources humaines, mais n'a pas de formation en ce sens. Son évolution dépendra donc, une fois de plus, de ses souhaits et des besoins de l'entreprise.



Victoire de Villepin Contentsquare

Lorsque Jonathan Cherki lui propose une première fois de rejoindre Contentsquare, Victoire de Villepin décline. Basée aux Etats-Unis, elle souhaite alors rentrer en France. Mais deux ans plus tard, elle sent « avoir raté un coche » et le recontacte. L'affaire se noue rapidement et elle se lance dans le grand bain avec la mise en place de process marketing et la préparation des comités de direction. Elle retourne ensuite à New York pour accompagner la croissance de la scale-up outre-Atlantique.

« Mon père [Dominique de Villepin, NDLR] a été secrétaire général de l'Élysée et il m'a dit que l'une des choses les plus importantes était d'absorber les sujets qui arrivent constamment », glisse-t-elle. Avec la

« Cette fonction requiert beaucoup de "soft skills". Chacun peut l'aborder différemment, mais il y a un tronc commun. »

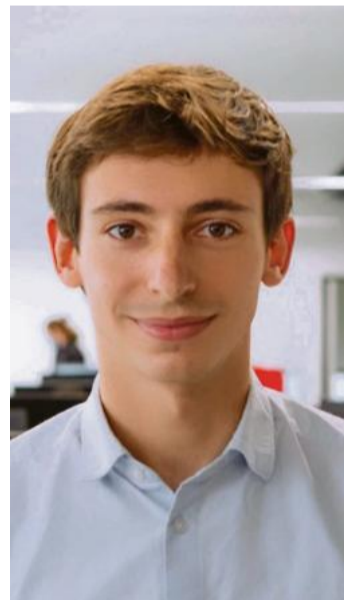
GRÉGOIRE KOPP
ex-COS d'Octave Klaba chez OVH

« La plupart des missions revêtent une dimension stratégique, mais il faut savoir aussi structurer son agenda. »

VICTOIRE DE VILLEPIN
COS de Jonathan Cherki, chez Contentsquare

croissance et l'implantation aux Etats-Unis viennent des sujets délicats à manœuvrer comme le mouvement Black Lives Matter. Parmi les plus récurrents, les sujets de communication et de gouvernance, mais aussi les levées de fonds, qui la mobilisent entre trois et quatre mois à chaque fois. « La feuille de route évolue très rapidement et il est difficile d'avoir de la visibilité sur plusieurs mois, concède-t-elle. D'un point de vue opérationnel, Jonathan Cherki peut me joindre à tout moment, et il faut répondre à ses besoins. La plupart des missions revêtent une dimension stratégique, mais il faut savoir aussi structurer son agenda. »

Comme ses pairs, Victoire de Villepin sait que l'étape d'après n'est pas clairement définie. Ce qui ne la tracasse pas encore franchement : « C'est l'une des premières questions que l'on se pose entre COS, mais je n'aime pas me projeter. A un moment donné, je ne serai peut-être plus la bonne personne pour accompagner Jonathan Cherki, mais il reste de nombreux challenges à relever, comme la cotation en Bourse. »



Florian Giraud Luko

Ce n'est pas la première fois que Florian Giraud est COS. Pour son premier stage, il a occupé cette fonction auprès du patron de SFR. Puis il a remis le couvert trois ans plus tard à la Fédération française de l'assurance (FFA) pour assister son président. Entre un lobby et une assurtech en pleine croissance, il y a un fossé. « Dans les institutions traditionnelles, les "dircabs" se succèdent depuis des années, on sait vite ce qu'on doit faire. Alors que dans une start-up, c'est un rôle nouveau, il y a tout à construire », constate ce diplômé de Sciences Po et de HEC.

Le monde des start-up n'était pas non plus nouveau pour Florian Giraud, qui a été directeur marketing chez Shadow, jeune pousse spécialisée dans le cloud gaming acquise par OVH en avril 2021. « Rejoindre une start-up à forte croissance comme Luko a été une suite naturelle dans mon parcours », souligne le jeune homme, qui a intégré les rangs de l'assurance-habitation

quelques mois après sa série B de 47,8 millions d'euros.

Florian Giraud se définit désormais comme le « garant de l'exécution » de la start-up. Parmi ses missions : la préparation du board, l'amélioration des processus internes ou encore la bonne circulation de l'information au sein des équipes. Il est aussi consulté sur des points stratégiques comme les fusions-acquisitions et aide le CEO à dénicher les futurs postes clés de l'entreprise. « C'est à la fois un job de super-analyste et de planificateur. Depuis qu'il est arrivé, ça a changé ma vie, j'ai enfin le temps de creuser des sujets », témoigne Raphaël Vuillierme, CEO de Luko, satisfait de son choix.



Justine Guers LumApps

C'est en pleine crise Covid que Justine rejoint la pépite lyonnaise LumApps, il y a un an. Après avoir évolué dans des fonctions financières à Boston puis à Lucerne, elle rejoint une jeune pousse dans l'industrie des loisirs. Le confinement la convainc de changer et elle intègre LumApps au moment où le poste se crée. « C'était peu après la troisième levée de fonds, et il y avait besoin de structurer l'équipe de management, rembobine Justine Guers. Il fallait aussi créer du lien entre les équipes au Japon, aux Etats-Unis et en Europe, recruter une cinquantaine de personnes. »

Sa fonction, c'est elle et Sébastien Ricard, PDG de LumApps, qui la dessinent. « Sa volonté était que je ne sois pas trop opérationnelle pour garder un certain recul, détaille-t-elle. En revanche, lorsqu'il faut régler un sujet, je peux ponctuellement être amené à m'en occuper, comme ça déjà été le cas sur la partie communication. »

La jeune femme envisage ce poste comme temporaire, « car très intense ». Considéré au départ comme l'œil du PDG dans les différentes réunions, il lui a fallu faire sa place avec beaucoup de « empathie », elle assure. Pour le moment, elle « huile » le comex pour que les sujets avancent au rythme dicté par Sébastien Ricard.



Guillaume Linet Spendesk

Comme tout CEO de start-up qui se respecte, Rodolphe Ardant considère son COS comme le « meilleur de l'écosystème ». Après le tour de table de 35 millions d'euros fin 2019, le patron de Spendesk (gestion de dépenses en entreprise) a souhaité être épaulé pour se préparer à la phase de croissance qui arrivait. Et qui a été confirmée avec la digitalisation accélérée des directions financières en raison de la pandémie. Après trois ans dans le conseil chez Roland Berger, Guillaume Linet a intégré les équipes de la fintech, qui comptait à l'époque une petite cinquantaine de salariés.

« Il y avait beaucoup de besoins en termes de structuration de l'organisation, de recrutement au bon rythme et d'organisation des équipes. Il n'y avait pas de directeur financier ni d'équipe finances, par exemple. Il fallait donc que j'aide Rodolphe à faire un budget », se souvient ce diplômé de Centrale Paris. Une sorte de directeur des opérations par intérim en somme. Depuis, son rôle a évolué, les sujets opérationnels ont été délégués et des agences externes s'occupent du recrutement.

Guillaume Linet travaille désormais sur la stratégie de l'entreprise et le « onboarding », l'intégration des postes de direction. « Puisque les responsabilités de Rodolphe Ardant changent, les miennes aussi, résume le jeune homme. J'ai décidé des nouvelles cordes à mon arc. En

« Dans les institutions traditionnelles, les "dircabs" se succèdent depuis des années, alors que dans une start-up, il y a tout à construire. »

FLORIAN GIRAUD
COS de Raphaël Vuillierme, chez Luko

revanche, je continue à faire le liant dans l'entreprise et de gérer le board. » Parmi ses cordes : la création d'une équipe de planning stratégique.



Philippine Rougevin-Baville Qonto

« Je ne connaissais pas Qonto », lâche d'emblée Philippine Rougevin-Baville, qui a rejoint la néobanque pour les professionnels en juin dernier. Avant d'arriver dans la fintech tricolore, cette polytechnicienne était le bras droit du responsable du luxe chez Facebook, après avoir passé trois ans au cabinet Roland Berger. « Même si j'ai un profil d'ingénieur, j'ai préféré m'orienter vers le business », fait remarquer la jeune femme, qui a étudié un an à l'Imperial College Business School de Londres, après sa formation à l'X. Selon elle, son profil ingénieur est un atout pour le poste de COS. « Cela me permet de rentrer vite dans les sujets, de comprendre les enjeux autour et d'avoir une grande rigueur intellectuelle », souligne la jeune femme, qui assiste les deux fondateurs, Alexandre Prot et Steve Anavi, et conseille tout le comité de direction.

Ce qu'elle préfère chez la fintech française, c'est déployer la « Qonto way », une méthode de travail développée en interne qui favorise l'écoute des salariés et les pousse à être proactifs. « On s'est inspiré du "lean management", qui a mauvaise réputation car il est très associé à productivité. On y a ajouté toutes les bonnes pratiques de management existantes », résume Philippine Rougevin-Baville.

Un challenge de taille puisque l'effectif de Qonto grossit à vitesse grand V depuis sa création en 2017. Quand l'ancienne de Facebook est arrivée il y a plus d'un an dans la fintech, il y avait 250 salariés... contre plus de 400 aujourd'hui. « Cela amène forcément plus de complexité. Et le principal risque est de devenir une grosse entreprise bureaucratique », estime-t-elle. Un challenge qu'elle est ravie de relever. ■

AKWEL

50 M€
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT S1 2021
(VS 24,3 M€ AU S1 2020)

38 M€
RÉSULTAT NET S1 2021
(VS 20,2 M€ AU S1 2020)

PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ DANS UN MARCHÉ AUTOMOBILE PERTURBÉ

RÉSULTATS SEMESTRIELS EN HAUSSE

FORTE GÉNÉRATION DE FREE CASH-FLOW : 44,4 M€ AU S1 2021

Retrouvez l'intégralité du communiqué sur : www.akwel-automotive.com

Euronext Paris - Compartiment B - ISIN : FR0000053027 - Mnemo : AKW - Reuters : AKW.PA - Bloomberg : AKW.FP

Marseille se rêve en nouvelle capitale du cinéma

- L'Etat pourrait engager jusqu'à 50 millions d'euros pour consolider la filière cinématographique de la ville.
- Au programme : de nouvelles infrastructures de tournage, des outils de formation et des espaces d'exposition.

CINÉMA

Paul Molga
— Correspondant à Marseille

C'est l'effervescence des grands moments à la mairie de Marseille : pas moins de 12 services, de la direction générale à celle de la culture, s'affairent sur les dossiers de développement de la filière audiovisuelle et cinématographique, longtemps laissés en friche faute d'argent.

Prêt à accompagner des projets concrets, Emmanuel Macron a promis une aide conséquente de l'Etat pour créer dans la cité phocéenne « de grands studios de la Méditerranée qui permettront d'avoir l'infrastructure pour le tournage de grands films et de grandes séries, pour avoir les techniciens pour le faire, et les écoles qui permettent de les former ». Selon nos informations, une enveloppe de 50 millions d'euros pourrait être dégagée à cet effet.

De nombreux dossiers sont sur la table. « La précédente municipalité avait réduit le cinéma à un simple objet d'attractivité territoriale confiée à la direction de l'économie. Nous voulons renforcer la présence de ce 7^e art dans la ville », explique l'adjoint à la culture, Jean-Marc Coppola. Les réunions se multiplient avec le Préfet de Région et la Directrice régionale des affaires culturelles pour affiner la feuille de route.

La ville veut d'abord rénover en profondeur le pôle média de la Belle de Mai, où sont tournés quotidiennement les épisodes de la série de France 3 « Plus belle la vie ». A la lisière d'une zone franche urbaine réputée la plus pauvre d'Europe, ce chantier pourrait bénéficier d'une extension sur les 7 hectares voisins de la caserne du Muy, actuellement propriété du ministère des Armées, pour y créer « un quartier culturel de grande ampleur », selon l'Élu.

Cinémathèque délocalisée
Enseignement et éducation sont également au programme. Emmanuel Macron a annoncé aux Marseillais son souhait d'implanter à Marseille une école CinéFabrique (Ecole Nationale Supérieure de cinéma) comme il en existe déjà une à Lyon. « L'Etat est également prêt à vous accompagner dans votre



L'acteur américain Matt Damon pendant le tournage de « Stillwater », à Marseille, en 2020. Le film est sorti en salles le 22 septembre. Photo Focus Features, LLC

projet de création d'une antenne marseillaise de la Cinémathèque française, pour transmettre, faire vivre ici la mémoire du cinéma. Le projet est là, les autorités culturelles et artistiques sont là, et tout ça fait sens », a martelé le chef de l'Etat au début du mois en présentant son plan « Marseille en Grand » devant les forces vives de la ville.

Les 12-18 ans pourraient aussi profiter de l'implantation de l'école de création numérique Tumo, un programme extrascolaire gratuit destiné selon Claude Farge, directeur du Forum des Images qui relaye ce projet d'origine arménienne en France « à faire passer les jeunes consommateurs de nouvelles technologies de l'usage à l'appropriation ». A Marseille, ce programme initié par le réalisateur Robert Guédiguian sera intimement lié au tissu économique pour servir de trem-

plin professionnel aux publics éloignés de l'emploi. Au programme, modélisation 3D, programmation, développement de jeux vidéo...

Enfin, les professionnels devraient pouvoir disposer de la base logistique qu'ils appellent de leurs vœux. « Il faut à Marseille un QG opérationnel aux normes internationales pour accueillir les équipes techniques de tournage », explique Sabrina Roubache, productrice à la tête de Gurkin Invest Film.

66 millions de retombées

Reste à trouver les lieux pour les accueillir. Un site nécessitant 1 million d'euros d'aménagement en périphérie de la ville est dans les cartons pour la plateforme logistique. Avec 3.100 mètres carrés d'emprises au sol, le site des anciens abattoirs de Saint-Louis, dans les quartiers Nord, est une autre hypothèse sur la table.

En centre-ville, les locaux de l'Ecole d'architecture, qui déménagera bientôt, sont également pressentis.

« Nous activons tous nos réseaux pour ne pas rater cette opportunité historique », confie un proche du dossier. Le potentiel de croissance économique le justifie : malgré la crise sanitaire qui a réduit le nombre de tournages de 20%, les retombées économiques de l'activité se sont chiffrées à 66 millions d'euros l'an passé, dont 19 millions pour l'emploi local. Au premier semestre, la ville a déjà accueilli 252 tournages de films, séries, clips ou pub (+135 %) contre 385 l'an passé.

Quelle meilleure publicité que le dernier film de Matt Damon, « Stillwater », sorti mercredi 22 septembre ? En vedette sur l'affiche, la Bonne Mère de Marseille rappelle que la fiction a été tournée l'an dernier dans la capitale phocéenne. ■

Provence Studios vante des coûts faibles et ses technologies innovantes

Aménagé il y a huit ans en pleine zone industrielle, cet espace s'est hissé parmi les plus grandes plateformes de tournage européennes et se veut le fer de lance d'un grand studio de la Méditerranée.

C'est une saison dont Olivier Marchetti se souviendra. Entre avril et septembre, les hangars familiaux qu'il a transformés en studio de tournage à Martigues (Bouches-du-Rhône) ont accueilli pas moins de 450 professionnels et acteurs et un bon millier de figurants. Tout ça rien que pour le tournage de la série historique « Serpent Queen », adapté du best-seller de Leonie Frieda, « Catherine de Medici ». « Avec cette référence américaine, nous entrons dans la cour des grands studios », jubile-t-il.

Il y a mis les moyens : pas moins de 10 millions d'euros d'investissement pour isoler, climatiser et aménager une partie des bâtiments du site. Baptisé « Provence Studios », l'espace s'étend sur 22 hectares entre la cité phocéenne, l'aéroport Marseille-Provence et l'autoroute du Sud, à l'emplacement de l'ancienne usine Eternit, reconverte en temps en entrepôts logistiques. Le terrain appartient à la famille Marchetti. Elle y a développé une activité de convoyage routier de conteneurs maritimes. « Sa transformation en studio de cinéma est une idée folle que nous a soufflée le milieu cinématographique », explique son patron. Séduit par ce site offrant d'importantes possibilités de tournages, Luc Besson vient d'abord y tourner, en 2014, la saison 3 de sa série « No Limit ».

L'intérêt du producteur réalisateur en entraîne d'autres : « Les Tuche 2 », « Gaston Lagaffe »...

Provence Studios a beaucoup pour leur plaisir : 9.000 m² d'espaces de tournage aménagés pouvant accueillir simultanément 4 productions ; une offre moitié moins chère que les studios londoniens avec des tarifs alignés sur ceux des pays de l'Est ; un vivier de professionnels confirmés avec la série vedette « Plus belle la Vie ». Sans compter un environnement industriel très utile aux concepteurs de décors ou la proximité de décors naturels de qualité.

Décors virtuels

Depuis ce printemps, un colossal écran LED de 350 m² détrônant les fonds verts pour incruster les acteurs dans un décor virtuel a également été déployé. Olivier Marchetti a investi 2 millions d'euros dans cet outil qui doit lui permettre de réduire encore les coûts de réalisation. « Ce décor immersif offre aux équipes de tournage l'occasion de filmer dans le monde entier sans quitter le plateau », explique-t-il.

Dans sa configuration actuelle, Provence Studios, qui ne communique pas son chiffre d'affaires, devrait fournir localement un millier d'emplois. Pour aller au-delà, l'entreprise espère récupérer 10 hectares de plus à proximité de son implantation, et la gestion des studios historiques de la Victorine à Nice (2.000 m² sur 7 hectares). Un projet de création de studio est également en cours à Montpellier. L'entreprise pourrait y être associée pour créer les Studios de la Méditerranée encouragés par Emmanuel Macron. — P.M.

France Télévisions fait de Montpellier une base de tournage pour ses séries

Devant le succès de la série « Un si grand soleil », France.tv Studio étend son site de Vendargues, à côté de Montpellier, pour la production de nouvelles séries et de longs-métrages.

Hubert Vialatte
— Correspondant à Montpellier

France.tv Studio, filiale de production du groupe France Télévisions, renforce son implantation à Vendargues, à côté de Montpellier. Après avoir implanté en 2018, dans un ancien bâtiment logistique de 16.000 m², deux studios de 1.133 m² chacun dédiés à la série quotidienne « Un si grand soleil », le groupe audiovisuel public accélère.

Le site va accueillir deux nouveaux studios, dont un virtuel, ainsi que la post-production actuellement basée à Saint-Cloud, des

locaux de décoration, une cantine et un atelier peinture.

L'ensemble de ces nouveaux aménagements, déployés sur environ 3.600 m², sera opérationnel début 2022, indique France.tv Studio. « Au total, France Télévisions aura investi plus de 20 millions d'euros sur son site de Vendargues depuis quatre ans », explique Delphine Ernotte Cunci, présidente de France Télévisions. Le nouveau studio virtuel permettra notamment de projeter pendant le tournage des décors et des arrière-plans créés en 3D. Un gain

20

MILLIONS D'EUROS

Le montant investi par France Télévisions sur son site de Vendargues depuis quatre ans.

de qualité technique et artistique des prises de vues en studio, assure France.tv Studio, qui gère le site de Vendargues avec La Fabrique, entité de France Télévisions dédiée aux moyens internes de fabrication.

2.500 personnes mobilisées chaque année

Ces nouvelles installations permettront aussi de produire de nouvelles séries, dont « Les Pennac » ou de nouer des partenariats avec des productions externes. Autre projet, à plus long terme, la création d'un studio dédié aux tournages avec effets spéciaux et cascades, dans l'ancienne usine de Schneider Electric, à Fabrègues, à l'ouest de Montpellier. Le site vient d'être préempté par Montpellier Méditerranée Métropole.

France.tv Studio génère des retombées économiques conséquentes dans la région de Montpel-

lier : 230 salariés au quotidien, plus de 1.000 figurants et 500 techniciens, 86 comédiens locaux recrutés, et 2.500 personnes mobilisées chaque année pour la production d'« Un si grand soleil ». Les métiers sont diversifiés : aux côtés des techniciens, auteurs, réalisateurs et acteurs, travaillent des maquilleurs, coiffeurs, costumiers, menuisiers...

Pour former de nouveaux profils, des partenariats sont noués avec plusieurs écoles locales d'animation et de cinéma, dont ArtFX, Esma et Travelling. Depuis 2018, 400 stagiaires ont ainsi été accueillis à Vendargues. France Télévisions a choisi le Languedoc pour son ensoleillement, propice aux tournages en extérieur toute l'année, mais aussi « pour la diversité des paysages et la diversité de sa population », rappelle Toma de Matteis, directeur délégué de France.tv Studio en charge de la fiction. ■

Des biodéchets franciliens désormais valorisés en gaz de ville

ÎLE-DE-FRANCE

Le méthaniseur Equimeth va revaloriser 25.000 tonnes de matières organiques par an et réinjecter dans le réseau GRDF de quoi couvrir les besoins en gaz de ville de 4.000 personnes.

Pauline Verge
@PaulineVerge

Il aura fallu dix ans pour sortir le projet mais la Seine-et-Marne dispose désormais d'une unité de méthanisation dernier cri. A quelques kilomètres de Fontainebleau, au sud-est de Paris, cette centrale Equimeth est entrée en service à Moret-Loing-et-Orvanne. Issue d'un projet lancé en 2008 et repris en 2018 par le producteur d'énergie renouvelable CVE, elle permet au territoire de ne « plus seulement être consommateur d'énergie, mais aussi producteur », souligne Charles Deschamps, responsable territorial de CVE.

L'installation transforme en biogaz et en engrais les 25.000 tonnes de matière organique qui passeront chaque année les portes du méthaniseur. Cette matière est composée à parts égales de fumier équin et de biodéchets, dont des invendus déconditionnés issus des grandes et moyennes surfaces, des restes de restauration collective, ou encore de l'huile de friture. Le tout collecté dans un rayon de 60 kilomètres autour de Moret-Loing-et-Orvanne.

Pour 25.000 tonnes de matière organique, environ 25 gigawatts de biométhane seront injectés chaque année dans le réseau de GRDF. De quoi produire suffisamment d'énergie pour couvrir les besoins de 4.000 habitants des communes alentour, ou encore alimenter en bioGNV 110 bus franciliens. En plus de ce biométhane, le résidu de la matière organique ressort du site 60 jours plus tard sous forme de digestat, un engrais naturel qui est par la suite épandu sur les terres d'une vingtaine d'agriculteurs parternaires du projet.

12 millions d'euros d'investissement

Près de 12 millions d'euros ont été investis dans le projet. CVE a également reçu 900.000 euros de subventions de la part de la région Ile-de-France, actionnaire à 15 % d'Equimeth, tandis que l'Ademe Ile-



12.500 tonnes de biodéchets seront revalorisés chaque année dans l'usine Equimeth. Photo CVE

de-France, et le fonds européen de développement régional y ont respectivement participé à hauteur de 680.000 et 640.000 euros.

Alors que la majorité des unités de méthanisation françaises reposent sur d'autres gisements comme les eaux usées ou les déchets agricoles, la particularité d'Equimeth est la part importante accordée aux biodéchets. Ces derniers devraient en effet représenter la moitié de la matière organique entrante. Au total, ce sont environ 12.500 tonnes de biodéchets qui doivent y être revalorisés chaque année. Un enjeu important lorsqu'on sait que les collectivités auront dès 2024 l'obligation de proposer à leurs habitants des solutions de tri spécifiques pour leurs biodéchets, aujourd'hui majoritairement incinérés.

Elles disposeront alors de deux options : multiplier les stations de compostage ou instaurer une collecte séparée pour les orienter vers la méthanisation. En transformant

ces déchets en biogaz plutôt que de les incinérer, Equimeth « rend un service à la collectivité », résume le coprésident de CVE, Pierre de Froidefond. Le tout pour un chiffre d'affaires estimé aux alentours de 2 millions d'euros.

Pour revaloriser l'ensemble des biodéchets produits dans la région, environ vingt sites similaires à Equimeth seraient nécessaires.

Mais l'Ile-de-France n'est pas au bout de ses peines. Pour revaloriser l'ensemble des biodéchets produits dans la région, environ vingt sites similaires à Equimeth seraient nécessaires, estime le directeur général d'Ile-de-France Energies, Raphaël Claustre. Si la région

compte déjà plus d'une trentaine d'unités de méthanisation, près de la moitié d'entre elles ont un modèle quasi exclusivement agricole, et huit reposent sur les boues récupérées des centrales d'épuration plutôt que sur les biodéchets.

A ce jour, seule l'unité Bionerval d'Etampes repose majoritairement sur le traitement des biodéchets. Mais à la différence d'Equimeth, celle-ci n'injecte pas le biométhane directement dans le réseau de gaz naturel, mais produit en cogénération de l'électricité et de la chaleur. Une méthode qui ne permet de revaloriser que 40 à 70 % du gaz produit, contre 95 % pour l'injection. « Il y a urgence pour lancer des unités territoriales comme celle-ci », souligne Charles Deschamps. Dans les années à venir, trois autres unités de méthanisation en injection spécialisées dans le traitement des biodéchets devraient voir le jour : à Gennevilliers (93), Bailly-Romainvilliers (77) et Echarcon (91). ■

Azergo anticipe la démocratisation du mobilier ergonomique de bureau

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le spécialiste de l'aménagement ergonomique des postes de travail accélère au moment où les entreprises se convertissent au télétravail.

Léa Delpont
— Correspondante à Lyon

Azergo, leader de l'aménagement des postes de travail pour les personnes handicapées et la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), ouvre son capital pour la première fois. Le fonds Initiative & Finance fait une entrée minoritaire avec un ticket de près de 10 millions d'euros. A contretemps ? « La sortie de Covid est favorable à la démocratisation des pro-

duits ergonomiques », observe le président Nicolas Pfenning. Le chiffre d'affaires d'Azergo n'a pas fléchi en 2020 (20 millions d'euros) malgré le télétravail. Et les demandes entrantes affluent, en hausse de 40 % depuis le début de l'année, laissant présager une croissance de 20 % en 2021.

« Je fais cette ouverture par anticipation », explique le fondateur de l'entreprise en 2007, à Vourles près de Lyon. « Le potentiel énorme des espaces de travail de qualité va nécessairement entraîner une phase de consolidation de notre marché. Il vaut mieux être accompagné pour saisir les opportunités », dit-il. Azergo a désormais trois ambitions complémentaires : la croissance externe, l'internationalisation et la diversification.

Positions assis-débout

Le distributeur importe en France du mobilier de bureau haut de gamme, essentiellement scandi-

nave : des fauteuils dont le premier prix est à 600 euros, et des tables à hauteur variable pour alterner les positions assises et debout. La PME de 80 salariés conseille les entreprises pour les aménagements de postes unitaires ou collectifs. Ses plateaux qualitatifs sont rarement de simples open space : plutôt des ateliers de fabrication, des laboratoires, les plateformes d'appels du Samu...

Le marché « vit un tournant », dit Nicolas Pfenning. « L'ergonomie com-

800

EUROS

Le prix du kit de base vendu par Azergo, comprenant fauteuil, support de document, rehausseur d'écran et repose-pied.

mence à rentrer dans la culture des entreprises. Nos interlocuteurs étaient dans les RH et la santé, aujourd'hui on a plus souvent affaire aux moyens généraux ». Avec le Covid, « les employeurs ont repris conscience de la santé des salariés. L'amélioration des postures et la prévention des TMS y participent ».

Pour les faire revenir, le bureau doit aussi leur paraître plus attractif que la maison. « C'est également un enjeu de fidélisation dans la concurrence du marché de l'emploi », énumère Nicolas Pfenning. « Sans oublier qu'en période de crise, il y a aussi un enjeu de productivité. De bonnes conditions de travail réduisent les arrêts et l'absentéisme ». Les accords de télétravail ouvrent aussi des marchés pour l'équipement des salariés à domicile (c'est le cas chez BioMérieux, Pfizer, Groupama Bretagne). « Le kit de base fauteuil, support de document, rehausseur d'écran et repose-pied revient à 800 euros ». ■

innovateurs

LA TECHNOLOGIE MICROPORT-CRM

Le pacemaker Bluetooth Alizea se lance en Europe



MicroPort

Date de création : 1960
Président : Benoît Clinchamps
Effectif : 1.100 personnes
Secteur : dispositif médical

Jacques Henno
@jhennoparis

Les 200 ingénieurs installés au centre de R&D de MicroPort-CRM à Clamart, dans les Hauts-de-Seine, peuvent se réjouir : après quatre ans d'efforts, la société a obtenu le feu vert des autorités européennes pour mettre sur le marché Alizea, son pacemaker Bluetooth. Tandis que les démarches se poursuivent aux Etats-Unis et au Japon.

« Notre produit est doté d'une durée de vie de 13 ans et sera remboursé 3.200 euros en France, un tarif qui comprend tous les coûts liés au télésuivi. Alizea envoie en effet tous les soirs, via Bluetooth et un terminal dédié, les données à l'équipe soignante », détaille Benoît Clinchamps, président de MicroPort-CRM, détenu à plus de 50 % par le chinois MicroPort Scientific Corporation. « Sauf anomalie, le patient

n'a plus besoin de se déplacer pour son suivi médical », précise-t-il. Principal avantage par rapport à la technologie RF (radiofréquence) utilisée par la concurrence : « Les prochaines générations de patients auront l'habitude d'utiliser un smartphone : il sera alors facile de connecter Alizea à une application installée sur le téléphone du porteur de pacemaker », anticipe-t-il. « Notre stratégie est de doubler nos ventes d'ici à 2025 grâce à des innovations de ce type : nous investissons 25 % de notre chiffre d'affaires dans la R&D. » La société déclare avoir généré 200 millions d'euros en 2020, restant discrète sur ses pertes.

218 millions levés

Pour financer son effort de R&D, elle a dû procéder à deux levées de fonds : 90 millions d'euros en juin 2020 et 128 millions en juillet 2021 auprès d'investisseurs asiatiques, dont MicroPort Scientific Corporation. Les appareils de gestion du rythme cardiaque s'adressent aux malades souffrant de bradycardie (trop lent), de tachycardie (trop rapide), de fibrillation... Ces appareils de CRM (cardiac rhythm management) représentent un marché mondial évalué, selon les sources, entre 13 et 17 milliards d'euros par an. Après un recul de 6 % en 2020, dû à la pandémie et aux reports d'opérations, les ventes devraient croître de 4,5 à 7 % par an d'ici à 2028, vu le vieillissement de la population. ■

L'INVENTION QUALIS TECHNOLOGIE

Un revêtement de sol drainant sans solvant



DR

Date de création : 2018
Président : Nicolas Boisset
Effectif : 4 personnes
Secteur : travaux publics

Françoise Sigot
— Correspondante à Lyon

La fin des flaques d'eau serait-elle pour bientôt ? Cette perspective pourrait faire les affaires de l'entreprise de travaux publics Boisset. Installée à Chanas-Curson dans la Drôme, elle lance un revêtement de sol capable de filtrer plus de 325 litres d'eau par minute et par mètre carré. « Assez pour supprimer les flaques d'eau et lui permettre de s'infiltrer très rapidement dans la nappe », fait valoir Nicolas Boisset, directeur commercial de Qualis Technologie, la filiale de Boisset créée pour porter cette innovation baptisée Qualirain.

Les performances drainantes et l'impact limité sur l'environnement résultent de la mise en œuvre d'un liant à base d'eau,

là où la plupart des solutions intègrent des solvants d'origine chimique. D'abord utilisé par Boisset, le Qualirain recouvre aujourd'hui des cours d'écoles, des allées de cimetières, des pistes cyclables, des trottoirs... « Notre prochain enjeu est d'adapter ce revêtement à des surfaces circulables par des véhicules », ambitionne Nicolas Boisset.

Prêts à l'emploi

Des essais sont en cours pour relever ce défi ainsi que celui de la durabilité du produit avant sa pose. « Nous commercialisons des produits prêts à l'emploi qui se conservent environ deux mois, nous allons améliorer le temps de stockage », promet le directeur commercial de Qualis Technologie. Un enjeu majeur pour dynamiser les ventes. L'an dernier, Qualis Technologie a réalisé un peu plus de 200.000 euros de chiffre d'affaires et espère au moins le doubler cette année. « Jusque-là, Qualirain a été principalement mis en œuvre par les équipes de Boisset car, sur de grandes surfaces, sa pose nécessite une formation », explique Nicolas Boisset. L'entreprise va donc proposer de la formation à ses clients. Elle lance aussi Qualibox, un pot de 20 kg vendu dans les magasins de bricolage et de matériaux, à destination des professionnels et particuliers souhaitant recouvrir de petites surfaces. ■

Les banques centrales normalisent leur politique monétaire plus vite que prévu

- Plusieurs grandes banques centrales se réunissent cette semaine pour discuter de leur politique monétaire.
- Pour la première fois, une banque centrale du G10 s'est décidée à relever ses taux, à savoir la Banque de Norvège.
- La Fed a continué à préparer le terrain pour une annonce de réduction de ses achats d'actifs début novembre.

BANQUES CENTRALES

Sophie Rolland
@Sorolland

« Le quoi qu'il en coûte, c'est fini » et les gouvernements ne sont plus les seuls à le déclarer. Les banques centrales des pays développés commencent, elles aussi, à normaliser peu à peu leurs politiques monétaires. Très progressivement, avec toutes les précautions du monde, en veillant à ne pas affoler des marchés devenus fragiles à force d'être maintenus sous perfusion. Mais sûrement. Hasard du calendrier, plusieurs grandes banques centrales se réunissent cette semaine pour discuter de l'orientation de leur politique monétaire. Et pour la première fois, une banque centrale du G10 (celles dont les devises sont les plus échangées sur les marchés) s'est décidée à remonter ses taux directeurs : la Norges Bank, la Banque centrale de Norvège. La vigueur de la reprise l'a convaincue de relever sa principale référence d'un quart de point, à 0,25%. Le début d'un cycle de resserrement. Le gouverneur Øystein Olsen a prévenu qu'un nouveau mouvement interviendrait très probablement en décembre.

La Norvège vole la vedette à la Nouvelle-Zélande

La Banque centrale norvégienne a volé la vedette à la Banque de réserve néo-zélandaise, très attendue au mois d'août mais qui s'est finalement abstenue, devant la recrudescence de l'épidémie et la crainte d'un ralentissement de la croissance en Asie. Les deux institutions font traditionnellement partie des banques centrales les plus réactives lorsque les cycles économiques se retournent.

Les autres banques centrales des pays développés, elles, ne sont pas encore passées à l'action, mais les discours se sont nettement infléchis. Confrontée à la hausse des salaires et la flambée des prix de l'énergie, la



Jerome Powell, le patron de la Fed, a renouvelé l'exploit, mercredi soir, de s'approcher un peu plus du « tapering » sans faire tanguer Wall Street.
Photo Michael Nagle/Bloomberg

Banque d'Angleterre (BoE) a ainsi durci le ton jeudi, et laissé comprendre qu'elle allait devoir accélérer son calendrier.

A en juger par les réactions de marché, la probabilité d'un relèvement de son taux directeur par la BoE d'ici à fin février atteint désormais 90 %, contre un peu plus de 60 % avant sa réunion de jeudi. Citi et JP Morgan tablent sur un relèvement de son taux directeur à 0,25 % (contre 0,1 % aujourd'hui) dès le premier trimestre 2022.

Quant à la Réserve fédérale américaine, elle a renouvelé l'exploit, mercredi soir, de s'approcher encore plus près du « tapering » – la réduction de ses achats d'actifs – et de tenir un discours plus « faucon » (c'est-à-dire plus agressif) qu'attendu sans faire tanguer Wall Street. Les taux de

devants. Jeudi, les taux allemands et français à 10 ans remontaient de quasiment 7 points de base. Sans doute une manière de prendre en compte le changement du contexte monétaire international. Mais peut-être aussi de commencer à se préparer à un redressement de l'inflation en zone euro. Reuters cite des sources anonymes de la BCE selon lesquelles l'inflation pourrait finalement être proche de, voire supérieure à l'objectif de 2 % de la BCE en 2022. Ce qui renforcerait le camp des « faucons ». En septembre, la BCE a publié des projections d'inflation de 2,2 % pour cette année, 1,7 % pour 2022 et 1,5 % pour 2023.

La BCE de plus en plus isolée

Combien de temps la Banque centrale européenne (BCE) pourra-t-elle convaincre les marchés de son indéfectible soutien ? « The lady is not tapering », a lancé Christine Lagarde, lors de la dernière réunion de l'institution, parodiant le célèbre « The lady is not for turning » de Margaret Thatcher. Les investisseurs semblent en tout cas prendre les

devants. Jeudi, les taux allemands et français à 10 ans remontaient de quasiment 7 points de base. Sans doute une manière de prendre en compte le changement du contexte monétaire international. Mais peut-être aussi de commencer à se préparer à un redressement de l'inflation en zone euro. Reuters cite des sources anonymes de la BCE selon lesquelles l'inflation pourrait finalement être proche de, voire supérieure à l'objectif de 2 % de la BCE en 2022. Ce qui renforcerait le camp des « faucons ». En septembre, la BCE a publié des projections d'inflation de 2,2 % pour cette année, 1,7 % pour 2022 et 1,5 % pour 2023.

Lire également l'éditorial de Jean-Marc Vittori
Page 14

La BoE accélère son calendrier face au risque inflationniste

A l'issue de son comité de politique monétaire jeudi, la Banque d'Angleterre (BoE) a laissé entendre qu'elle pourrait procéder à un tour de vis monétaire.

Ingrid Feuerstein
@In_Feuerstein
—Correspondante à Londres

Une croissance qui ralentit couplée à une inflation qui repart à la hausse. C'est ce que redoutent toutes les banques centrales. La Banque d'Angleterre, tout particulièrement. Son comité de politique monétaire, réuni jeudi, a durci le ton face au rebond des prix à la consommation observé cet été. Comme attendu, la BoE (Bank of England) a maintenu son taux directeur à un plancher historique de 0,1 % et son programme de rachat d'actifs à 895 milliards de livres. Mais parmi les neuf membres du comité, deux se sont ralliés à l'idée de mettre fin à l'assouplissement quantitatif, ce qui a accru les anticipations d'un tour de vis monétaire plus rapide que prévu.

« Depuis la réunion de politique monétaire du mois d'août, le rythme de reprise de l'activité mondiale a montré des signes de ralentissement. Dans un contexte de demande robuste et de contraintes continues sur l'offre, la pression inflationniste reste élevée », a commenté la BoE.

L'inflation a atteint 3,2% le mois dernier, un niveau jamais vu depuis neuf ans. Elle pourrait dépasser les 4 % d'ici à la fin de l'année, selon les nouvelles prévisions de la BoE. En même temps, les perspectives économiques sont moins favorables. Depuis le mois d'août, la banque centrale a revu à la baisse d'un point sa prévision de croissance pour le troisième trimestre, en raison des

contraintes sur la chaîne d'approvisionnement et des pénuries de personnel. « Le mélange d'une inflation plus élevée et d'une croissance moins rapide rend les choses plus délicates pour la Banque d'Angleterre », commente Henry Cook, économiste chez Mitsubishi UFG. Son principal message, c'est que l'inflation pourrait être un peu moins transitoire que ce qu'on pensait jusqu'ici. »

Hausse des prix de l'énergie

L'inflation est particulièrement alimentée par la hausse des prix de l'énergie. Les difficultés d'un grand nombre de fournisseurs alternatifs risquent de se traduire par une hausse des factures pour les ménages. Dans le même temps, les pénuries de personnel ont poussé les salaires à la hausse.

Dans ce contexte, les ménages commencent à anticiper une accélération des prix. Le sondage mensuel Citi-Yougov en septembre indique que l'opinion s'attend à une hausse des prix de 4,1 % sur douze mois, contre 3,1 % en août. Avant de resserrer sa politique monétaire, la BoE attendra de voir quels effets aura l'arrêt du mécanisme de chômage partiel sur le marché de l'emploi, prévu à la fin septembre. Selon l'ONS, entre 1,3 et 1,7 million de travailleurs bénéficiaient encore en août de cette aide qui leur garantissait 80 % de leur salaire pendant la pandémie.

En cas de hausse du chômage, la pression en faveur d'une hausse des taux sera moins forte. « La Banque d'Angleterre va probablement faire preuve d'une grande prudence encore pour un moment et attendre le milieu de l'année prochaine avant de relever ses taux pour la première fois », estime Kallum Pickering, économiste à la banque Berenberg. ■

La Fed pourrait « bientôt » réduire ses achats d'actifs

La banque centrale américaine a maintenu ses taux d'intérêt inchangés mercredi soir, mais la possibilité d'une hausse dès 2022 prend corps.

Véronique Le Billon
@VLeBillon
—Bureau de New York

La Réserve fédérale réfléchit à remiser les outils de politique monétaire mis au service de l'économie pendant la crise du Covid. La Fed a décidé mercredi de maintenir les taux d'intérêt inchangés (0 % à 0,25 %), mais « si les progrès se poursuivent globalement comme prévu, le Comité estime qu'une modération du rythme des achats d'actifs pourrait bientôt être justifiée », a-t-elle indiqué à l'issue de sa réunion de politique monétaire. Le prochain rapport sur l'emploi sera notamment regardé de près ; il devra être « raisonnablement bon », a précisé le président de la Fed, Jerome Powell – les créations d'emplois et le taux de chômage de septembre seront publiés le 8 octobre.

L'amélioration progressive de l'économie pourrait aussi inciter la Fed à relever les taux d'intérêt dès

l'an prochain. La prévision médiane de ses directeurs prévoit désormais des taux d'intérêt à 0,3 % fin 2022 puis à 1 % un an plus tard. En juin dernier, une majorité d'entre eux pariait sur un statu quo l'an prochain.

Pour maintenir une inflation de long terme autour de 2 % et maximiser l'emploi, ses deux mandats, la Fed achète chaque mois sur le marché, depuis le début de la crise du Covid, 120 milliards de dollars de bons du Trésor et d'obligations hypothécaires. Un outil qui favorise « le bon fonctionnement des marchés et des conditions financières accommodantes » pour les ménages et les entreprises, mais qui a désormais moins d'utilité, a jugé Jerome Powell.

Pour le président de la Fed, le début du « tapering » (réduction du programme d'achat d'actifs de la banque centrale) pourrait être décidé dès novembre, au moment de la prochaine réunion du comité de politique monétaire (FOMC), et s'achever mi-2022, a-t-il évoqué, tout en rappelant que ni la décision, ni le rythme de réduction n'étaient arrêtés à ce stade.

Avec une inflation qui se modère (+0,3 % en août) mais reste forte (+5,3 % sur un an), un taux de chô-

mage qui continue à se réduire (à 5,2 % de la population active) mais des créations d'emplois qui ralentissent (235.000 en août contre plus d'un million en juillet), « l'évolution de l'économie continue de dépendre de l'évolution du virus », pointe la Fed. « Les progrès en matière de vaccination continueront probablement à réduire les effets de la crise de santé publique sur l'économie, mais des risques pèsent toujours sur les perspectives économiques », juge la Réserve fédérale.

La Réserve fédérale a révisé à la baisse la prévision de croissance aux États-Unis cette année.

Le bond des contaminations au Covid cet été et un taux de vaccination de la population qui peine à grimper (54,8 %, neuf points de moins qu'au sein de l'UE) ont conduit la Fed à réviser ses prévisions de croissance aux États-Unis. La médiane de la prévision de croissance pour cette année s'établit ainsi à 5,9 %, contre 7 % dans les pré-

sions de juin. L'activité croîtrait ensuite de 3,8 % l'an prochain, davantage que les 3,3 % anticipés il y a trois mois.

Commentaire timide

Fin août, lors du symposium de Jackson Hole, Jerome Powell avait confirmé son ouverture pour commencer à réduire les achats d'actifs. Avant la réunion de septembre, des économistes tablaient sur une annonce formelle en novembre, pour une mise en œuvre à partir de décembre.

Jerome Powell a timidement commenté les révélations sur les opérations financières à des fins personnelles de deux directeurs régionaux de la Fed, Robert Kaplan (Dallas) et Eric Rosengren (Boston). « Nous avons besoin de faire mieux et nous allons le faire », a-t-il promis, alors que le renouvellement de son mandat par la Maison-Blanche est en jeu. Le président de la Fed a aussi jugé « très important » de relever le plafond de la dette, un dossier sur lequel démocrates et républicains bataillent au Congrès. « Personne ne devrait supposer que la Fed ou qui que ce soit d'autre peut protéger entièrement les marchés ou l'économie en cas de défaillance », a-t-il prévenu. ■

Modération en vue pour les prix de l'assurance auto

- La baisse des accidents devrait contribuer à limiter les hausses en 2022.
- Les assureurs pourraient cependant corriger le tir en 2023.

ASSURANCE

Solenn Poullennec
@SolennMorgan

Les automobilistes ne devraient pas voir flamber la facture de leur assurance auto l'an prochain. Le cabinet de conseil Facts & Figures s'attend à ce que les tarifs augmentent de 0,5% à 1% pour les contrats en portefeuille, sachant que les restrictions de circulation prises pour endiguer l'épidémie de Covid-19 ont évidemment réduit le nombre d'accidents. « L'impact favorable des deux confinements de 2020 et celui de 2021 sur la sinistralité automobile plaident pour une grande modération tarifaire à l'échéance 2022 », résume le cabinet dans une étude sur l'assurance-dommages publiée jeudi.

Pour l'heure, seule la MAIF est sortie du bois en annonçant un gel des tarifs en 2022. « Il y aura des disparités importantes selon les opérateurs », prévient cependant Cyrille Chartier-Kastler, dirigeant de Facts & Figures.

Certains assureurs pourraient en effet décider d'augmentations de prix entre 1% et 2%, selon le cabinet. A commencer par ceux qui ont dû faire face à des surcoûts importants du fait de la crise dans d'autres branches que l'assurance automobile. Par exemple en devant indemniser les pertes d'exploitation des entreprises. L'an dernier, devant la chute des accidents de voitures provoquée par les confinements, l'association de défense des consommateurs UFC-

Que Choisir avait demandé aux pouvoirs publics d'obliger les assureurs à rétrocéder aux assurés « les économies » réalisées.

Gels de tarifs en 2021

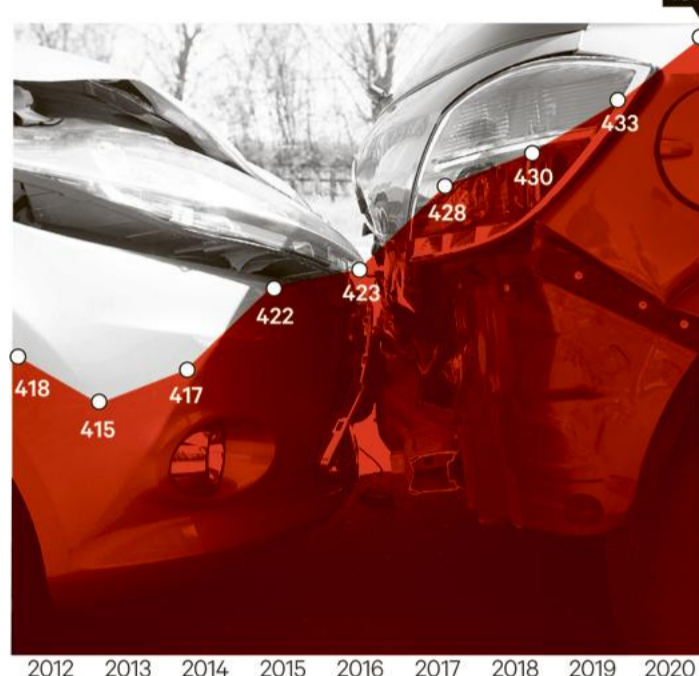
La fédération des assureurs avait contre-attaqué, arguant que c'était méconnaître le principe de mutualisation des risques cher à l'assurance. Le message était cependant difficile à faire passer car dès le mois d'avril, l'assureur auto MAIF avait proposé de reverser 30 euros à ses sociétaires au nom de la baisse des accidents. Finalement, plusieurs assureurs avaient opté pour un gel des tarifs auto en 2021, comme la MAIF, la Matmut, GMF ou encore Arkéa. Augmenter ses tarifs sur ce marché est cependant difficile compte tenu de la bataille qui oppose aujourd'hui les assureurs aux bancassureurs, en pleine conquête sur ce marché.

D'ailleurs, la prime d'assurance automobile a augmenté en moyenne de seulement 0,6% par an entre 2012 et 2020 pour atteindre 437 euros l'an dernier, selon Facts & Figures. Soit une hausse limitée à 2,40 euros hors taxes par année. Cette faible augmentation reflète aussi la baisse régulière du nombre d'accidents automobiles, fruit notamment de la politique de Sécurité routière.

A l'inverse, les tarifs sont tirés à la hausse par l'augmentation régulière du prix des pièces détachées, et donc des réparations, pour les assureurs. Le phénomène, attribué à la mainmise des constructeurs automobiles sur ce marché,

La prime moyenne d'assurance auto

En euros hors taxes



LES ÉCHOS / SOURCE : FACTS & FIGURES, BAROMÈTRE 2021 DES ASSURANCES DOMMAGES / PHOTO : SHUTTERSTOCK

est amplifié par le succès de véhicules sophistiqués et coûteux à réparer (SUV, voitures électriques).

Le législateur a récemment ouvert une brèche dans le monopole des constructeurs sur certaines pièces, mais les assureurs estiment que cela ne sera pas suffisant pour faire baisser significativement les prix. Faute d'être contenue, la dérive des coûts de la réparation devrait conduire à une augmentation

annuelle des tarifs de l'ordre de 2% à 3% à partir de 2023, selon Facts & Figures. La sortie de crise pose cependant de nouvelles questions. « Si c'est une tendance longue d'augmenter de façon significative le nombre de jours de travail à domicile, cela aura forcément des répercussions positives sur les risques et donc pèsera sur les tarifs », commente Guillaume Rosolek, associé du cabinet Addactis France. ■

Comment le Crédit Agricole veut se faire une place dans la location automobile

Le groupe mutualiste vise la mise en location longue durée de 100.000 véhicules en France à un horizon de cinq ans.

Edouard Lederer
@EdouardLederer

Crédit Agricole Consumer Finance (CACF) abat peu à peu ses cartes : neuf mois après avoir annoncé son intention de défricher un nouveau métier - la location longue durée (LLD) de véhicules - la filiale de crédit à la consommation du géant mutualiste commence à en dire plus sur ses objectifs et sa stratégie dans le domaine.

« Nous nous sommes fixés un objectif de 100.000 voitures en France à un horizon de cinq ans, explique aux « Echos » Stéphane Priami, le directeur général de CACF. Ce que nous souhaitons, c'est développer la LLD de petits volumes, à destination des particuliers, des PME et des indépendants », poursuit le dirigeant.

Signe de ses ambitions dans un métier en mutation, la nouvelle entité, initialement baptisée

CA Rent s'appellera CA Mobility. Des recrutements sont en cours pour accompagner le lancement, notamment de commerciaux. L'offre sera diffusée sous la marque commerciale Agilauto.

Compléter la panoplie

La LLD manquait jusqu'à présent à la panoplie de Crédit Agricole. Nouveau sur le marché, le groupe n'a pas la prétention de concurrencer les plus grands du secteur dès la première année. Mais il est persuadé d'avoir besoin de cette corde à son arc. Société Générale et

BNP Paribas opèrent deux puissantes filiales dans ce domaine, respectivement ALD et Arval. La première gère une flotte de 1,4 million de véhicules et en vise 2,3 millions à l'horizon 2025. La seconde gère une flotte de 1,8 million de véhicules et en vise 2 millions en 2025.

Les objectifs du groupe mutualiste peuvent sembler modestes en comparaison. Mais CA Mobility espère atteindre des marges potentiellement plus élevées. L'entité veut en effet s'appuyer sur le groupe pour développer des offres connexes de services, en particulier dans

La vente se complique aux Pays-Bas

Fin 2020, Crédit Agricole SA (CASA) avait expliqué envisager la mise en vente de sa filiale néerlandaise de crédit à la consommation (CACF Nederland). Cette dernière avait été « déclassée » suscitant un impact négatif sur les comptes l'an dernier. Selon nos informations, le groupe n'a pas trouvé preneur, et l'hypothèse envisagée serait une vente à la découpe, des investisseurs ayant pu manifester de l'intérêt. Sans commenter, le groupe dit vouloir se « concentrer sur les pays clé pour ses partenaires », à savoir la Péninsule ibérique, l'Italie, l'Allemagne et la France.

Des centaines d'épargnants piégés dans la faillite de la néobanque Swoon

BANQUE

La fintech lilloise a mis la clé sous la porte cet été.

Gabriel Nedelec
@GabrielNedelec

Chaque jour, Charles publie un tweet avec un chiffre sur son profil intitulé « Don't Get Swoon ». Un décompte depuis le jour où la néobanque lilloise Swoon a annoncé avoir été placée en liquidation sans lui rendre l'argent qu'il avait déposé chez elle. Il en est au 42. « En trois ans, j'ai placé plus de 10.000 euros chez Swoon, dit-il, inquiet de ne jamais en revoir la couleur. Un héritage que j'ai cherché à investir en bon père de famille. » Il n'est pas le seul. Plusieurs centaines de personnes attendent comme lui d'être remboursés. Pour certains, les sommes représentent plusieurs dizaines de milliers d'euros. Les économies d'une vie.

« J'ai deux priorités : rembourser mes clients et retrouver de la sérénité », assure aux « Echos » le fondateur de Swoon, Quentin Haddouche. « Il y a trois semaines, 300 personnes attendaient leur remboursement, ils ne sont plus que 140 aujourd'hui », ajoute son avocat, Emmanuel Riglaire. Sans donner un montant exact, il reconnaît que cela correspond encore à plusieurs centaines de milliers d'euros.

Promesse alléchante

Il faut dire que la promesse de Swoon était alléchante : un livret d'épargne rémunéré à 3% qui finançait les entreprises de la région de Lille. Un rendement à faire pâlir plus d'un produit d'épargne en cette période de taux bas. Mais un placement qui n'était pas sans risque.

Sur le papier, le modèle était simple : les dépôts des particuliers devaient permettre de prêter de l'argent à des TPE-PME à un taux de 5%. « 3% pour les clients, 2% pour Swoon, explique son fondateur. Mais en réalité, nous ne sommes jamais sorti du statut de bêta sur l'épargne. » Tout fonctionnait bien au début. Mais courant 2020, les transferts d'argent ont commencé à prendre de plus en

plus de temps. Certains clients ont pris peur et ont voulu récupérer leur argent. Et la machine s'est grippée. Jusqu'à la liquidation. Mais ce n'est pas Swoon qui rendra l'argent. « Il y a une confusion, explique Michaël Aras, le liquidateur de la fintech. Swoon est une société qui n'a fait que développer et vendre une application. Derrière, il y a une autre entreprise. » Celle-ci se nomme la Financière de Garantie et appartient au fondateur de Swoon. Présenté par Quentin Haddouche comme la « maison mère » de Swoon, elle était censée gérer l'épargne et garantir les fonds des clients.

Le liquidateur n'a pas eu accès aux comptes de la maison mère.

« En tant que liquidateur de Swoon, on me refuse l'accès aux comptes de la Financière de Garantie, explique le mandataire. J'ai néanmoins fait un signalement au parquet qui peut avoir les moyens d'investiguer. Certains épargnants ont déposé plus de 100.000 euros. » Interrogé, le parquet n'avait pas encore confirmé ce signalement, ni précisé si une enquête avait été ouverte. La DGCCRF a également été prévenue.

« Pour rembourser les clients, il faut que l'argent remonte des entreprises dans lesquelles cet argent a été placé, défend Emmanuel Riglaire. Toutes ne sont pas en mesure de le faire immédiatement ». Dans le modèle de Swoon, les sommes déposées devaient être immobilisées au minimum un an pour assurer le rendement de 3%. Dans sa courte existence, Swoon a enchaîné les partenariats plus ou moins concluants avec des prestataires de paiements, qui devaient à terme être l'une des activités principales de la société. Parmi eux : Trezor, Swan, SFP-MEI ou encore Bankable, selon plusieurs sources. « Il y a eu des dissensions avec les partenaires, résume Emmanuel Riglaire. Ensuite, la société a connu un problème de réputation et n'arrivait plus à séduire de nouveaux clients avec la même efficacité. Sans carburant, la société ne pouvait plus fonctionner. » ■

en bref

« Pas question » de relever le taux du Livret A pour l'instant

ÉPARGNE Il n'est « pas question » pour le moment de relever le taux de rémunération du Livret A, l'un des placements d'épargne préférés des Français, car l'inflation actuelle est « conjoncturelle », a déclaré jeudi le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire. Le taux d'intérêt du Livret A est fixé deux fois par an par l'Etat, qui l'ajuste généralement en fonction de l'inflation. Il est actuellement de 0,5%.

AFRC

14^e édition
4 octobre 2021

PALMES
DE LA RELATION
CLIENT

Avec le soutien de

orange Business Services

Comdata

EDF

talkdesk

BANQUE des TERRITOIRES innso Microsoft

VERINT

salesforce

MAIF

NTT

Colorado

ALMA

NESPRESSO

INVITATION

au plus grand événement de l'Expérience Client !

palmes.afrc.org

La CDC privatise Egis et rationalise ses participations

ACTIONNARIAT

La Caisse va céder 42 % du capital d'Egis au fonds Tikehau et ne possédera plus que 34 % de la société d'ingénierie, qui souhaite se développer à l'international.

Le bras financier de l'Etat souhaite se concentrer sur ses investissements en France.

Romain Gueugneau
@romaingueugneau

La Caisse des Dépôts (CDC) fait le tri dans ses participations. L'institution publique a annoncé ce jeudi l'entrée en négociations exclusives avec le fonds Tikehau pour lui céder 42 % du capital de la société d'ingénierie Egis, confirmant une information des « Echos ». L'opération fait office de privatisation : la CDC, qui détient aujourd'hui 76 % de la société, deviendrait en effet actionnaire minoritaire avec 34 % du capital. La commission des participations et des transferts doit encore donner son aval à la transaction, qui pourrait être réalisée d'ici à la fin de l'année. Les dirigeants et salariés d'Egis conserveraient entre 22 % et 26 % du capital.

« L'arrivée d'un nouvel actionnaire va permettre d'accélérer le plan de développement de la société, qui souhaite grandir à l'international », a commenté Olivier Sichel, directeur général délégué de la Caisse des Dépôts. Egis prévoit de doubler son chiffre d'affaires en cinq ans (1,07 milliard d'euros en 2020). En cédant plus de la moitié de sa participation, le bras financier de l'Etat



La transaction valorise Egis autour de 800 millions d'euros, selon nos informations.

assume le fait qu'il ne peut accompagner davantage le groupe français à l'étranger. « Notre objectif, aujourd'hui, c'est surtout d'investir en France. Or Egis a une dimension de plus en plus internationale », explique Olivier Sichel.

L'opération permet aussi de faire rentrer de l'argent - elle valorise la société autour de 800 millions d'euros, selon nos informations -, alors que la Caisse est mobilisée sur de nombreux fronts. Elle a indiqué en début de semaine avoir déjà investi plus de dix milliards d'euros en fonds propres sur les 26 milliards prévus dans son plan de relance, annoncé l'an dernier. Cet été, elle a racheté à Engie un bloc de 11,5 % du capital de GRTgaz pour porter à 39 % sa participation dans le gestionnaire du réseau de transport de gaz français. Une opération estimée

à 1,1 milliard d'euros. La CDC est également à la manœuvre dans la constitution du nouveau Suez, dont elle détiendra 20 %, aux côtés des fonds Meridiam et GIP. Elle a aussi participé à la récente augmentation de capital de la Compagnie des Alpes, dont elle détient 39 % du capital, et qui a souffert de la crise sanitaire.

Possible introduction en Bourse

La Caisse est en outre l'actionnaire majoritaire du groupe La Poste (66%) depuis le rapprochement l'an dernier entre La Banque Postale et CNP Assurances. Et doit à ce titre accompagner le groupe, confronté au lent déclin des métiers du courrier. « La Caisse a d'importants moyens financiers, assure Olivier Sichel. Mais dans le contexte actuel de la relance, il nous faut parfois faire

des arbitrages entre nos différentes participations ». Chez Egis, la CDC garantit en tout cas qu'elle restera un actionnaire « attentif et impliqué », avec un droit de regard sur une future sortie du fonds Tikehau. Pas question de laisser partir l'entreprise française dans les mains d'un géant américain de l'ingénierie, indique le numéro deux de la Caisse. Une introduction en Bourse pourrait en revanche, à terme, être envisagée.



À NOTER

La Caisse des Dépôts a été conseillée par la banque Rothschild sur cette transaction. Tikehau s'est de son côté appuyé sur la banque d'affaires Raphaël et le cabinet KPMG.

Habillement : changement d'actionnaire en vue pour SMCP

ACTIONNARIAT

L'actionnaire chinois, le groupe Ruyi, n'a pu rembourser une dette obligataire de 250 millions d'euros.

Laurence Boisseau
@boisseaul

SMCP, le groupe français de « luxe accessible » propriétaire des marques Sandro, Maje et Claudie Pierlot, risque fort de changer de propriétaire. Son actionnaire majoritaire à 53 %, European TopSoho, une filiale luxembourgeoise du groupe chinois Ruyi, avait jusqu'au 21 septembre à minuit pour rembourser une dette obligataire de 250 millions d'euros. L'échéance de cette dette est tombée, et les créanciers ont constaté qu'European TopSoho n'a pas payé la somme due. Cette dette peut être échangée en titres SMCP, selon les clauses du contrat conclu entre les deux parties.

Délai de grâce

European TopSoho dispose d'un « délai de grâce » de cinq jours ouvrés pour honorer sa dette. Il a donc jusqu'au 30 septembre (inclus) pour remédier à ce défaut. S'il ne rembourse pas d'ici là, les créanciers (dont BlackRock, Carlyle, Anchorage, Boussard & Gavaudan) vont récupérer les titres SMCP. Les actions sous-jacentes à cet emprunt représentent 37 % du capital social de SMCP, voire jusqu'à 53 %. Si le défaut se

confirme, les titres seront saisis par un administrateur judiciaire représentant les créanciers regroupés dans un trust, qui s'appelle Glas. Il aura la mission de céder les titres. La probabilité est grande qu'il tente de vendre les actions en bloc à un industriel ou à un fonds de private equity par exemple. Mais il ne devrait pas céder les titres sur le marché massivement : cela irait contre l'intérêt des créanciers.

Faillite et liquidation

Le groupe Ruyi, à qui appartient European TopSoho, est très endetté. Il fait lui-même face à de grosses difficultés. Une autre de ses filiales, Trinity, propriétaire notamment de la marque Cerruti 1881, est en liquidation et sa cotation et suspendue depuis avril à Hong Kong. Renown, une autre de ses filiales japonaises, a fait faillite en 2020. Si les titres SMCP sont vendus ensemble, l'acheteur devra déposer une offre publique d'achat sur le groupe car il dépassera le seuil des 30 %. SMCP a rappelé jeudi matin que cette situation de défaut de paiement de la dette obligataire par son actionnaire « ne remet pas en cause ses propres financements et ses opérations ». Jeudi, le titre a ouvert en hausse de 2,11 %. La veille, il avait gagné plus de 3 %.

53%

PART DU CAPITAL
détenue par European TopSoho dans le groupe de luxe français SMCP, qui détient les marques Sandro, Maje et Claudie Pierlot.

ventes aux enchères publiques

EN PARTENARIAT AVEC



VOUS SOUHAITEZ PARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE

CONTACT@IMMOLEGAL.FR

01 42 96 96 72

93 VENTE aux enchères publiques, au palais de justice de BOBIGNY (93)
le mardi 26 octobre 2021 à 13h30 - EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT de 34.27 M² à VILLEPINTE (93)
29 avenue Pasteur (Bât. A)
Au 1^{er} étage, 2^{ème} porte à gauche : couloir, chambre, SdB avec WC, séjour, cuisine - un PARKING.
Mise à Prix : 18.000 €
Consignation pour enchérir : 3.000 €
S'adresser : - A Maître Myriam CALESTROUPAT avocat, SCPA CALESTROUPAT-THOMAS et Associés, 8 ter bd. Henri Barbusse (93) MONTREUIL, Tél. 01.48.58.17.06
mail : cabinet@fgtavocats.com, dépositaire d'une copie du CCV - Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de BOBIGNY où le CCV est déposé (N° RG 20/10357)
- Sur les lieux pour visiter le lundi 11 octobre 2021 de 14h30 à 15h00
- INTERNET : www.licitor.com www.avoventes.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 138713)

93 VENTE aux enchères publiques sur réitération, au Palais de Justice de BOBIGNY (93),
le mardi 2 novembre 2021 à 13h30 - EN UN SEUL LOT
UN PAVILLON D'HABITATION
à LIVRY GARGAN (93) 30 avenue Benoît Malon
Au RdC : entrée, SdE, buanderie, cuisine, couloir, chambre, pièce, 2 pièces. GARAGE - Au 1^{er} étage : palier, 3 chambres, cuisine, dégagement, SdE, WC, salon/SdM - Au 2^{ème} étage : GRENIER, dégagement, 2 pièces.
Mise à Prix : 80.000 € - Occupé.
Consignation pour enchérir : 8.000 € - Montant de l'adjudication initiale : 351.000 €
S'adresser : À Maître Alain CIEOL Avocat, 2 rue de Lorraine (93) BOBIGNY Tél. 01.48.30.11.11, dépositaire d'une copie du CCV - Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de BOBIGNY où le CCV est déposé.
Sur les lieux où une visite sera organisée le vendredi 22 octobre 2021 à 15h30

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 138746)

Si vous souhaitez paraître dans cette rubrique :
contact@immolegal.fr - Tél : 01.42.96.96.72

75 LA VILLE de PARIS vend LIBRE
le mardi 19 octobre 2021 à 15h00
Aux enchères publiques, à l'Ecole du Notariat, 10 rue Traversière à PARIS 12^{ème}
Dépôt des chèques de consignation à partir de 14 h 00
UN APPARTEMENT en DUPLEX à PARIS 4^{ème}
29 rue des Francs-Bourgeois
de 31,85 m² (hors pièce mansardée). Au 5^{ème} étage : 2 pièces, cuisine, salle de bain, au 6^{ème} étage : pièce mansardée de 8,30 m² au sol - Avec CAVE. Importants travaux - w.-c. sur palier aux 5^{ème} et 6^{ème} étages - DPE vierge
Mise à Prix : 368.000 € - Consignation : 73.600 € (chèque de banque)
S'adresser à CHEUVREUX NOTAIRES, Notaires associés à PARIS (75008), 55 boulevard Haussmann, Tél. : 01 44 90 14 24 (Madame VOCHER) - VISITES uniquement sur inscription au 01 44 82 24 82 le 27 septembre 2021 à 14 h 00 et les 2 et 7 octobre 2021 à 12 h 00

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 138699)

94 VENTE aux enchères publiques, au Tribunal Judiciaire de CRETEIL (94),
le jeudi 28 octobre 2021 à 9h30 - EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT
à VILLENEUVE SAINT GEORGES (94) - 12 rue Pommier
De 40,92 M² loi Carrez, au 2^{ème} étage : entrée, cuisine, séjour, 2 chambres, SdE, WC. (Superficie totale : 41,42 M²). CAVE au sous-sol.
Mise à Prix : 20.000 € Consignation pour enchérir : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes
S'adresser : - À Maître Ayi D'ALMEIDA, Avocat, 2 av. Léon Marchand (94320) THIAIS, Tél. 09.81.60.25.63 - Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A 18, RdC du Bâtiment Marcel Proust, sur RdV, où le CCV est déposé les lundis et mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Sur les lieux où une visite sera organisée le mardi 19 octobre 2021 de 9h30 à 10h30

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 138699)

LES MEILLEURES OPPORTUNITÉS AUX ENCHÈRES
Retrouvez le calendrier des prochaines ventes aux enchères et consultez gratuitement les résultats ainsi que notre newsletter sur le site : Vench.fr

93 VENTE aux enchères publiques, au palais de justice de BOBIGNY (93)
le mardi 2 novembre 2021 à 13h30 - EN UN SEUL LOT
2 LOCAUX COMMERCIAUX
d'une superficie totale de 91.64 M²
à DRANCY (93) - 43/49 rue Faidherbe
Mise à Prix : 70.000 € - Loués et occupés
Consignation pour enchérir : 7.000 €
S'adresser : - À Maître Nathalie GARLIN, Avocat, SCPA ROULETTE GARLIN BOUST MAHI, 9 rue Roger Salengro (93) DRANCY, Tél. 01.48.30.31.31, dépositaire d'une copie du CCV
- À Maître Isabelle SIMONNEAU, Membre de la SELARLU IS AVOCAT, Avocat au Barreau de PARIS, 30 av. du Président Kennedy (75) PARIS, email : sd@is-avocats.fr et e@is-avocats.fr
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de BOBIGNY où le CCV est déposé
- Pour visiter, le vendredi 15 octobre 2021 à 9h30
INTERNET : www.licitor.com ; www.isabellsimonneau-avocats.fr ;

Retrouvez toutes les informations sur le site www.vench.fr (réf : 138719)

75 VENTE aux enchères publiques au Tribunal de PARIS,
Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème},
le jeudi 28 octobre 2021 à 14h00 - EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT à PARIS 3^{ème}
11 rue du Poitou et 122 rue Vieille du Temple
de 137,78 m² (Loi Carrez hors 26,75 m²), en triplex comprenant au 4^{ème} étage : dégagement, 2 chambres, bureau avec cheminée, salle de bain avec w.-c., cuisine, placards muraux ; au 5^{ème} étage : palier, séjour avec cheminée, salon avec cheminée, cuisine et salle de bain avec w.-c. ; au 6^{ème} étage : chambre en sous-pente avec placards - Occupé
Mise à Prix : 628.800 €
Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS où il a été déposé sous la Référence Greffe 19/00187, à Maître Thibault du MANOIR de JUAYE, membre de la SELARL du MANOIR de JUAYE, Avocat à PARIS 17^{ème}, 5 - 7 rue Georges Berger - Tél. : 01 40 06 92 00
VISITE sur place le Lundi 18 octobre 2021 de 12 H 00 à 13 H 00

euronext

SÉANCE DU 23-09-2021
CAC 40 : 6701,98 (0,98 %) NEXT 20 : 13215,01 (1,13 %)
CAC LARGE 60 : 7365,12 (0,99 %)
CAC ALL-TRADEABLE : 6152,57 (0,99 %)
DATE DE PROROGATION : 27 SEPTEMBRE

CAC 40

Table of CAC 40 stock indices and components. Columns include: VALEURS MNÉMO / INFO / OST, OUV VOL, CLOT, % VEIL, % AN, BPA, and various performance metrics.

Table of CAC 40 stock indices and components. Columns include: VALEURS MNÉMO / INFO / OST, OUV VOL, CLOT, % VEIL, % AN, BPA, and various performance metrics.

SRD

Table of SRD (Small and Retail Dividend) stock indices and components. Columns include: VALEURS MNÉMO / INFO / OST, OUV VOL, CLOT, % VEIL, % AN, BPA, and various performance metrics.

VALEURS FRANÇAISES

Table of French stock indices and components. Columns include: VALEURS MNÉMO / INFO / OST, OUV VOL, CLOT, % VEIL, % AN, BPA, and various performance metrics.

SRD Suite

Table of SRD Suite stock indices and components. Columns include: VALEURS MNÉMO / INFO / OST, OUV VOL, CLOT, % VEIL, % AN, BPA, and various performance metrics.

VALEURS FRANÇAISES

SRD Suite

Table of SRD Suite stock indices and components. Columns include: VALEURS MNÉMO / INFO / OST, OUV VOL, CLOT, % VEIL, % AN, BPA, and various performance metrics.

VALEURS FRANÇAISES

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

Table of other European stock indices and components. Columns include: VALEURS MNÉMO / INFO / OST, OUV VOL, CLOT, % VEIL, % AN, BPA, and various performance metrics.

VALEURS EUROPEENNES INTERNATIONALES

Table of international European stock indices and components. Columns include: VALEURS MNÉMO / INFO / OST, OUV VOL, CLOT, % VEIL, % AN, BPA, and various performance metrics.

A : Indicateur composé, solde ou total du dividende. BPA : Bénéfice par action. PER : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajoutés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres A, B ou C pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, B pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et C pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◊ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

Les Echos

PATRIMOINE

DOSSIER ÉPARGNE

Le consensus reste très positif sur l'investissement en actions, un actif certes volatil mais incontournable, étant donné l'abondance des liquidités. Où se trouvent les plus gros potentiels de hausse ? Réponses d'experts.

Bourse: les secteurs gagnants du second semestre 2021

Emmanuel Schafroth

Si le millésime 2021 a démarré en trombe, on voit le doute ressurgir sur les marchés. « On a connu deux phases cette année, rappelle Alexandre Hezez, directeur de la gestion financière du groupe Richelieu : une forte accélération économique jusqu'en juin, avec un reflux de la pandémie, mais, depuis, une irruption du variant Delta qui a refait baisser les taux et rendu les actions plus volatiles, avec notamment un reflux des valeurs cycliques. » Après une phase de forte hausse, le marché des actions semble chercher un niveau d'équilibre. « Il est pris entre des forces contradictoires, explique Jean-Jacques Friedman, directeur des investissements de Vega IM. Les chiffres microéconomiques sont meilleurs qu'attendu, mais des inquiétudes persistent sur le front du virus. Et curieusement, la perspective d'une diminution des achats d'actifs de la Fed a plutôt été interprétée positivement, contrairement à 2013. »

Si l'on voit la croissance ralentir, ce recul est difficile à appréhender. « C'est la conjugaison d'un effet de base moins favorable, d'un rebond plus modeste que prévu en Asie et de l'impact du variant Delta », résume Alexandre Hezez. Si on se dirige vers une normalisation, les banques centrales la piloteront avec soin et vont rester accommodantes. Et dans un contexte où les taux réels restent extrêmement bas et même négatifs, les investisseurs ont peu d'alternatives. « Il faut rester investi en actions, même si le marché est en hausse quasi ininterrompue depuis 2011, tranche Wilfrid

ETF ou fonds actifs ?

Les faibles frais des ETF en font des outils intéressants pour constituer des allocations de long terme, par exemple pour investir sur le marché américain via le S&P 500. Du fait de leur statut d'instrument coté, ils permettent aussi une utilisation plus « tactique » puisqu'on peut les acheter à un cours connu (contrairement à un fonds classique). Pour s'exposer à un secteur, il existe des ETF sectoriels, mais attention à bien les cerner ! Un ETF sur la consommation discrétionnaire sera bien différent selon qu'il cible l'Europe ou les USA : dans le premier, vous serez surtout exposé au textile et au luxe (LVMH étant la première position), et dans l'autre, aux acteurs de la vente en ligne, Amazon en tête. Les fonds thématiques offrent des expositions plus ciblées. Ils existent sous forme de fonds classiques (Pictet, AXA IM, CPR, Sycamore ou Thematics AM...) mais aussi d'ETF (Amundi, Invesco, Lyxor, BNP Paribas, etc.). Dans le premier cas, les frais seront plus élevés mais le gérant aura une plus grande souplesse de gestion, utile en période de marchés volatils.

Les performances sectorielles en Europe

Secteurs*	Performances calendaires**			Trois principales valeurs du secteur
	2019	2020	2021***	
Technologies de l'information	37,57	14,48	36,83	ASML (34,4%), SAP (15,5%), Adyen (6,3%)
Industrie	35,1	3,7	23,86	Siemens (7,5%), Schneider Electric (5,7%), Airbus (4,7%)
Matériaux	26,41	9,41	22,8	Air Liquide (9,1%), Rio Tinto (9%), BASF (7,7%)
Finance	22,35	-15,64	21,04	HSBC (6,2%), Allianz (5,5%), BNP Paribas (4,1%)
Santé	31,77	-1,9	20,36	Roche (17%), Novartis (12,4%), AstraZeneca (11%)
MSCI Europe (tous secteurs)	26,05	-3,32	19,81	Nestlé (3,2%), ASML (3,1%), Roche (2,5%)
Services de communication	4,69	-13,51	17,5	Deutsche Telekom (16,3%), Vodafone (10,3%), Cellnex (8%)
Consommation discrétionnaire	33,01	6,48	16,97	LVMH (15,5%), Prosus (6,2%), Daimler (5,4%)
Energie	8,67	-33,95	16,89	TotalEnergies (23,5%), BP (17,8%), Royal Dutch Shell A (17,2%)
Consommation de base	25,31	-3,51	11,94	Nestlé (26%), Unilever (10,5%), L'Oréal (8,4%)
Utilities	29,83	11,73	5,07	Enel (15,3%), Iberdrola (15,2%), National Grid (9,5%)

* Indices sectoriels MSCI sur le marché européen.
** Performance nette totale en euros, en %.
*** Arrêtées à fin août 2021.

Galand, directeur de la stratégie de Montpensier Finance. Mais compte tenu des fortes incertitudes macroéconomiques, il est bon d'avoir de la trésorerie disponible et ainsi une capacité à réinvestir. »

La problématique de l'inflation ne semble pas inquiéter outre mesure les professionnels. « La véritable question est plutôt dans les

pénuries et le fait de savoir si elles vont durer ou pas. L'inflation peut durablement rejoindre un niveau de 2% aux USA et de 1,5 à 2% en Europe, ce qui serait plutôt une bonne nouvelle », poursuit Wilfrid Galand. Même si les tensions sur les cours des matières premières sont réelles, d'autres phénomènes jouent en sens inverse. « Avec la généralisation du télétravail, on a vu certains des Gafa développer l'emploi hors de Californie pour limiter les salaires », indique ainsi Jean-Jacques Friedman.

Les actions, d'accord, mais lesquelles ? Côté zones géographiques, les professionnels affichent actuellement une préférence pour le Vieux Continent. « La décote de l'Europe sur les Etats-Unis s'explique et ne va pas disparaître, mais elle s'est nettement accrue », rappelle Régis Bégue, directeur de la gestion actions de Lazard Frères Gestion. Même si Frédéric Rollin, conseiller en stratégie d'investissement chez Pictet AM, ne voit pas de bulle sur les actions US, son cœur penche aussi vers l'Europe. « Le momentum économique est meilleur en Europe, indique-t-il. Les marchés suisse et britannique ont d'ailleurs de meilleures caractéristiques que la zone euro

pour la reprise, grâce aux valeurs de santé dans le premier cas et aux banques dans le second. »

Le Japon plutôt que la Chine

Les avis sont plus mitigés sur les marchés émergents, et la Chine en particulier, même si ce marché n'est pas cher. Frédéric Rollin voit plutôt d'un bon œil le tour de vis réglementaire opéré par les autorités, notamment sur les acteurs technologiques. « La Chine ne veut pas punir l'épargnant américain et ce n'est pas dans son intérêt, plaide-t-il. Elle entend plutôt moderniser ses entreprises, ce qui va dans le bon sens même si c'est fait de manière brutale. » Mais Wilfrid Galand perçoit plutôt dans les événements récents le signe d'une Chine se refermant sur elle-même. En Asie, Alexandre Hezez préfère d'ailleurs le Japon, qui aura bientôt un nouveau Premier ministre.

Côté secteurs, la santé, qui n'a pas spécialement brillé en Bourse depuis l'an dernier, a les faveurs des investisseurs. « Pour le secteur pharmaceutique, la crainte d'une réforme drastique de Biden s'estompée et celle-ci ne touchera pas tous les laboratoires, juge Fabrice Revol, fondateur

de la société de gestion Kirao AM. La valorisation du secteur est faible, même pour des sociétés comme UCB, qui voit arriver avec son traitement contre le psoriasis le plus gros blockbuster potentiel de son histoire. »

Les énergies renouvelables sont un autre secteur à privilégier. « Il bénéficie des progrès techniques qui ont rendu les renouvelables compétitives et des plans de relance qui vont les favoriser », explique Frédéric Rollin. Le fonds thématique Pictet Clean Energy a certes fait moins bien que le marché depuis le début 2021 mais est en hausse de 39% en un an. Quelques secteurs traditionnels délaissés semblent aussi intéressants dans la perspective d'une reprise. « Le secteur automobile, à la fois cyclique et impacté par les pénuries, a été fragilisé mais va bénéficier de l'épargne accumulée », estime Alexandre Hezez.

Enfin, les pétrolières sont un pari possible. « Elles se sont beaucoup décorrélées de la forte hausse du pétrole ou du gaz, rappelle Régis Bégue. Alors que la hausse récente du marché a été orientée vers la croissance visible et le numérique, elles pourraient bénéficier d'une normalisation et d'une rotation vers des pans plus traditionnels de l'économie. » Fuir les valeurs à la mode, c'est aussi le credo de Fabrice Revol, qui cite la fusion d'Alstom ou la sortie de crise de Sodexo comme exemples intéressants. « Mieux vaut éviter les sociétés les plus cycliques et préférer la croissance défensive », estime Wilfrid Galand. Quant au secteur des « utilities », Régis Bégue conseille de le fuir. « Il est plombé par les difficultés politiques et une remontée de l'inflation serait délétère pour lui », juge-t-il, préférant les télécoms.

Restent quelques secteurs qui font hésiter les professionnels, comme la banque ou le luxe. « Tout est fait pour que les banques aillent bien et elles ont prouvé leur résistance dans la crise, mais les taux très bas leurs donnent des soucis en matière de rentabilité », explique Alexandre Hezez. Les derniers développements politiques chinois laissent planer un doute sur les perspectives du luxe. « L'inquiétude est sans doute exagérée, estime Régis Bégue. Ce sont les ultra-riches que le président chinois veut pénaliser, et non pas la classe moyenne supérieure. » Oui, mais d'autres doutes existent. « Les dépenses de communication, qui ont été coupées pendant la crise, vont revenir à la normale », prévient Fabrice Revol. Il y a un risque de déception sur les marges alors que la valorisation du secteur est très élevée. ■

Choisir, c'est renoncer

L'ÉDITO de Marie-Christine Sonkin



Les jeunes générations sont frappées par un curieux syndrome connu sous le vocable de « Fomo », acronyme anglais de « fear of missing out », la peur de rater quelque chose. Il se traduit par une anxiété sociale perpétuelle de manquer une occasion de rencontres, un événement, une opportunité. Ce dilemme, l'épargnant y est sans cesse confronté.

C'est particulièrement vrai aujourd'hui, alors qu'il dispose de matelas de cash accumulé pendant le confinement. En le conservant sur son compte courant ou sur un placement liquide comme le livret A, il est sûr de s'appauvrir. Il doit donc prendre des décisions pour ne pas manquer les opportunités, et gérer son patrimoine alors que le contexte est assez anxiogène.

Rester investi

Les marchés sont chers et l'euphorie fait peu à peu place au doute, mais le consensus affirme qu'il faut rester investi. Conserver une grosse partie de son portefeuille actions ne signifie pas le figer, et des arbitrages peuvent être réalisés pour prendre des bénéfices sur les stars de l'année 2021. « Choisir, c'est renoncer », écrit Gide ; et vendre, c'est se priver d'éventuels gains supplémentaires sur certaines stars de la cote. C'est aussi concrétiser ses profits... quitte à en replacer une partie sur des secteurs en retard.

Quant à l'incontournable placement pierre, il ne faut pas le considérer comme une martingale. Si les temps de taux bas sont propices à l'investissement, chaque formule comporte des risques et des inconvénients à bien mesurer avant de signer pour une opération qui vous engage sur de longues années. Idem en matière de retraite ou de fiscalité. Mais si certains arbitrages imposent des renoncements, le gros avantage de l'épargnant est de pouvoir miser simultanément sur plusieurs tableaux pour se composer un patrimoine diversifié. C'est l'une des clés du succès.

@mcsnkin



Belles demeures de France
Fine Residences

BELLES ADRESSES - À PARIS ET AILLEURS

PARIS VII^e - AVENUE DE BRETEUIL

Dans un somptueux immeuble haussmannien, appartement de 235 m² offrant une vue dégagée sur

les Invalides. Il inclut un salon en rotonde donnant sur un balcon, deux autres salons, une salle à manger, un bureau et quatre suites dont deux avec dressing. Belle hauteur sous plafond. Réf : 5880357 - Tél : 01 76 77 34 11

CHRISTIE'S
INTERNATIONAL REAL ESTATE

LES BONS ARBITRAGES POUR VOTRE ÉPARGNE

Petites valeurs versus « big caps », quels ajustements pour la fin de l'année

BOURSE Longtemps locomotives du marché, les petites et surtout les moyennes valeurs ont été le plus souvent surclassées par le CAC 40 depuis le début de l'année. La tendance est-elle durablement plus propice aux « big caps » ? Les pronostics des spécialistes.

Nombre d'investisseurs ont en tête que l'année 2021 n'a pas été une année propice aux petites valeurs par rapport aux grandes. C'est un point qui mérite d'être relativisé.

« Les petites valeurs ne sont pas spécialement en retard sur les grandes, même s'il existe une très forte hétérogénéité des modèles économiques dans cet univers, indique Régis Bégué, directeur de la gestion actions chez Lazard Frères Gestion. C'est d'ailleurs sur les petites et les microcapitalisations que nous avons réalisé nos meilleures performances en 2021. Nous voyons toujours un potentiel sur la classe d'actifs, que nous abordons avec un biais industriel, via des sociétés offrant souvent des multiples de valorisation raisonnables. »

Les grands investisseurs préfèrent le CAC

Autrement dit, on trouve dans les fonds de Lazard des titres assez différents des medtechs et autres microcapitalisations à la mode ayant bénéficié en 2020 de l'effet Covid et ayant parfois perdu de leur superbe depuis. Lorsqu'on regarde la performance des différents indices français depuis le début de l'année, on voit bien, en

effet, que les petites valeurs du CAC Small tiennent parfaitement le rythme du CAC 40. Ce sont plutôt les valeurs moyennes (CAC Mid 60) qui sont à la traîne, même si elles sont en territoire positif.

Cela s'explique sans doute par les préférences des grands investisseurs.

La visibilité sur les petites valeurs en fait des véhicules moins confortables, même si elles sont capables de briller quand le cycle accélère.

« Les investisseurs doivent avoir une part significative de petites valeurs et surtout de valeurs moyennes, car les performances futures se trouvent là, estime Wilfrid Galand, directeur de la stratégie de Montpensier Finance. Mais le moment n'est sans doute pas idéal pour les surpondérer, sauf peut-être en Europe. Quand l'économie décelère, les investisseurs préfèrent des valeurs plus défensives, ce qui favorise les grandes capitalisations, plus diversi-

fiées et mieux suivies par les analystes. » La visibilité sur les petites valeurs en fait des véhicules moins confortables, même si elles sont capables de briller quand le cycle accélère. Attention aussi au risque spécifique plus important sur les petites sociétés qui dépendent souvent de marchés plus étroits. Le recours à un fonds permet une plus grande diversification, mais si vous voulez jouer au « stock picker », veillez à ne pas trop concentrer vos investissements. — E. S.

Les valeurs moyennes en retard sur le CAC 40 en 2021

Indices exprimés en base 100 au 31/12/2020



« LES ÉCHOS » / SOURCE : EURONEXT

Les fonds responsables sont-ils performants ?

Comment les contraintes que s'imposent les entreprises les mieux notées sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance se traduisent-elles dans les performances ? Analyse.

Certaines idées reçues ont la vie dure. La performance est encore citée comme le frein principal à l'investissement dans un produit d'épargne responsable par 11 % des Français, selon un baromètre de CPR AM et Insight AM publié en janvier. La première entrave citée est le manque d'informations sur ces placements. Et cela explique peut-être que cette idée reçue soit si tenace, car les études sur le sujet sont formelles : l'investissement responsable est aussi performant que le reste du marché... voire plus.

Depuis les années 1970, 90 % des études publiées sur le sujet concluent que les stratégies responsables n'ont pas d'effet négatif sur la performance, dévoilaient Gunnar Friede, Timo Busch et Alexander Bassen en 2015, dans une gigantesque étude compilant les conclusions de 2.200 travaux de recherche mondiaux. La tendance ne s'est pas inversée six ans plus tard. Les fonds labellisés ISR (investissement socialement responsable), par exemple, ont une meilleure performance par rapport au marché sur toutes les classes d'actifs : en 2020, 62 % d'entre eux surperformaient le marché, selon une étude conjointe du Forum pour l'investissement responsable (FIR) et de l'École polytechnique.

Comment expliquer cette surperformance ? L'une des raisons mises en avant par plusieurs études est le biais sectoriel des fonds durables, qui ont tendance à surpondérer des secteurs qui ont réalisé de bonnes performances ces dernières années, comme les technologies ou la santé. Les entreprises attenti-

ves à leur responsabilité sociale, sociétale et environnementale seraient également « plus efficaces et mieux gérées », avance l'Autorité des marchés financiers dans une étude parue en mai 2021.

La Financière de l'Echiquier a compilé les données de 500 entreprises sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En isolant ces critères, elle conclut que le portefeuille composé des 40 entreprises les moins bien notées sur le pilier de la gouvernance génère la plus mauvaise performance sur dix ans (+126 %). A contrario : sur dix ans, le portefeuille composé des 40 entreprises les mieux notées socialement a enregistré une croissance de 333 %.

Des risques mieux intégrés

Les bonnes relations employeurs-employés, la formation, les politiques RH et la qualité du dialogue social ont particulièrement contribué à la résilience des entreprises pendant la crise du Covid-19. En 2020, une étude de Bank of America-Merrill Lynch concluait à une surperformance « de 5 à 10 points » de l'indice ESG par rapport aux indices européens et américains au mois de mars, alors que le marché dans sa globalité plongeait de 20 %.

« Les entreprises qui prennent en compte les questions sociétales sont plus réactives, résilientes, retiendront mieux leurs salariés et comprendront mieux les risques liés à la réglementation », explique Grégoire Cousté, délégué général du FIR. Elles adopteront également une attitude plus prudente face aux risques de réputation, ou à ceux liés au dérèglement climatique. De quoi achever de convaincre les investisseurs encore frileux du potentiel de performance à long terme des fonds responsables.

— Camille Prigent



Une belle retraite, c'est aussi le chant des cigales

En ouvrant dès aujourd'hui votre Plan d'Épargne Retraite avec Allianz, vous prenez soin de votre avenir et vous choisissez un assureur qui s'engage en faveur de l'environnement.

Allianz vous accompagne dans la préparation de votre retraite pour vous permettre de la vivre pleinement.

Prenez rendez-vous dès maintenant avec votre conseiller Allianz pour réaliser un bilan retraite.

allianz.fr/retraite/

Allianz Vie - Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 643 054 425 € - Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex - 340 234 962 R.C.S. Nanterre.

Allianz Retraite - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 101 252 544,51 € - Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex - 824 599 211 R.C.S. Nanterre.

Document à caractère publicitaire.

LES BONS ARBITRAGES POUR VOTRE ÉPARGNE

PRATIQUE Quelle que soit la conjoncture, il est prudent de répartir les risques en misant sur des produits de diversification. Leur vertu principale : être décorrélé des autres marchés. L'or est le premier de ces actifs, mais les cryptomonnaies se posent en challengers.

Or versus cryptos : atouts et risques de deux placements alternatifs

Laurence Boccara

En matière de gestion de patrimoine, diversifier ses placements permet de disposer de plusieurs moteurs de performances. Dans la famille des placements alternatifs, deux supports peuvent jouer ce rôle : l'or, qui est un actif ancien ayant fait ses preuves, et, à l'opposé, les jeunes cryptomonnaies.

Depuis toujours, l'or est « le » placement refuge par excellence. On en achète, on le stocke ou on l'utilise même comme monnaie. « C'est une assurance quand tout va mal. Dans le passé, l'or a toujours réussi à tirer son épingle du jeu », résume Luc Luyet, stratège à la banque Pictet Wealth Management.

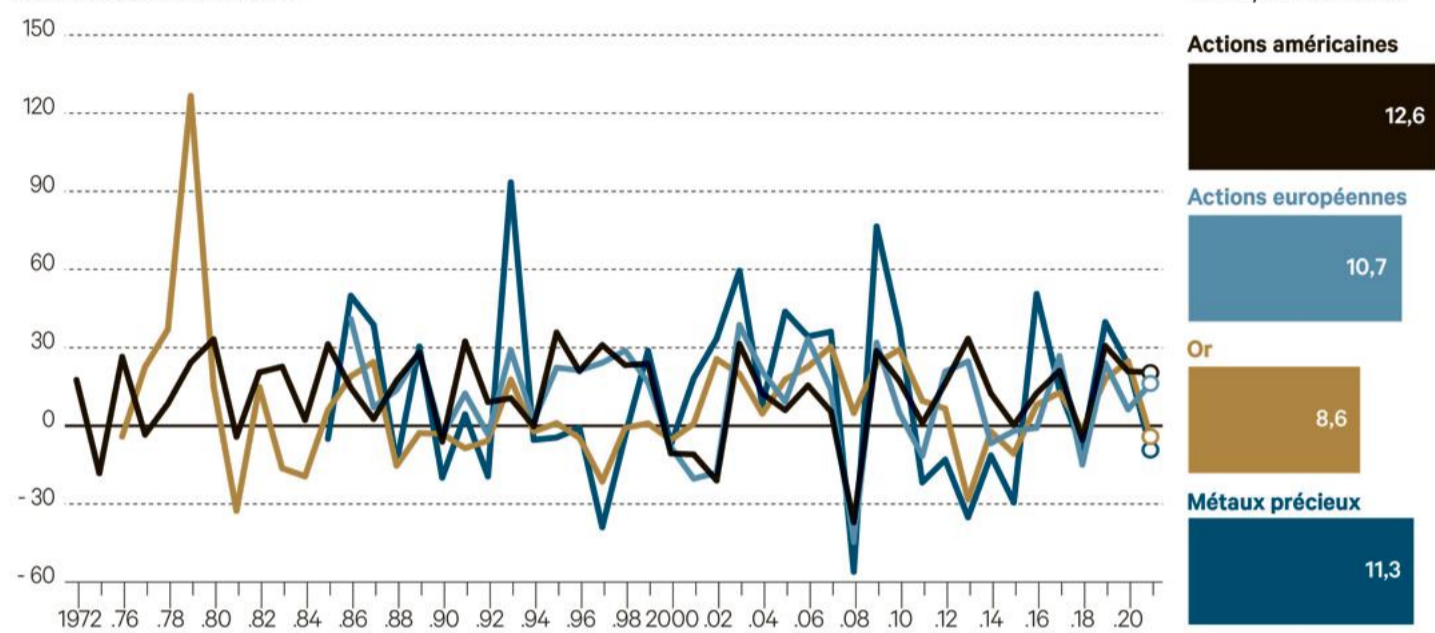
« A long terme, l'or est un placement qui préserve la valeur de son épargne », rappelle Alain Piquemal, conseiller en gestion de patrimoine. Sur une très longue période, cet actif s'apprécie. D'après Malek Ziane, conseiller en gestion de patrimoine chez Noun Partners, « sur la période 1972-2002, ce placement a rapporté en moyenne 7,71 % par an et les métaux précieux (argent, rhodium, palladium) ont servi 11,2 % ».

Parade contre l'inflation

Depuis quelques mois, ce marché connaît une phase plutôt calme. « L'or est en retrait depuis le début de l'année alors que les actions caracolent avec une progression à deux chiffres. Ce métal n'étant actuellement pas trop cher et en période de retrait, c'est donc le moment de se positionner pour en acheter ou si besoin de se renforcer », conseille Alain Piquemal. Pour d'autres professionnels, ce timing s'avère moins évident. « Certes les taux d'intérêt sont bas, ce qui est favorable au métal jaune, mais les changements possibles des politiques des banques centrales pourraient modifier l'environnement », nuance Luc Luyet. « Même si on entre dans un cycle haussier, sur un horizon de dix ans, on devrait être gagnant », ajoute Malek Ziane.

Les performances de l'or décorrélées de celles des autres actifs

Performances annuelles en %



LES ÉCHOS / SOURCE : NOUN PARTNERS

Autre atout du métal jaune : « Il offre une bonne parade contre l'inflation susceptible de ressurgir dans les prochains mois », indique François de Lassus, consultant pour Or en Cash. L'investissement or se décline sous plusieurs formes : le produit financier dématérialisé, plus communément appelé « or papier », c'est le cas des ETF, des fonds et des valeurs minières détenues en direct, et aussi sous forme physique via la détention de pièces ou lingots d'or.

Dans le premier cas, vous bénéficiez de titres cotés et de la liquidité du marché qui va avec. Si les ETF sont « purs », ils se bornent à répliquer l'évolution de l'once, les fonds actions sont plus diversifiés. Leur portefeuille est constitué d'une sélection de valeurs minières cotées. Les bénéfices de ces sociétés dépendent de la valeur de l'once mais pas seulement. L'évolution de leur cours est aussi le reflet de l'état du marché boursier. L'or physique sécurise davantage le particulier « puisqu'il

n'y a ici aucun risque d'émetteur », souligne François de Lassus. C'est une façon de se constituer un « bas de laine ». « Toutefois, ce type de détention stérilise l'épargne. On entrepose des pièces dans un coffre et cela ne rapporte rien. Ce n'est qu'à la revente que l'on pourra empocher les gains éventuels », commente Alain Piquemal.

A y regarder de plus près, on relève deux points communs entre l'or et les cryptomonnaies : l'évolution des cours est déconnectée des marchés financiers et ces actifs existent en quantité limitée.

Un marché non régulé

Reste que les cryptomonnaies aux variations erratiques et plutôt imprévisibles agitent l'univers tranquille et prudent de la gestion de patrimoine. La grande majorité des professionnels de ce secteur prônent la prudence sur ce sujet et précisent qu'il ne faut y investir que « des sommes que l'on est prêt à perdre ».

La raison ? Le bitcoin et les nombreuses autres monnaies virtuelles (ether, ripple, solana...) sont extrêmement volatils. Le mini-krach observé en septembre en témoigne.

« Contrairement à beaucoup d'autres placements, ce marché n'est pas régulé, donc pas encadré », précise Malek Ziane. « Certaines cryptos monnaies commencent à devenir des

investissements de diversification au même titre que l'or, sauf qu'à ce jour l'on ne dispose pas d'historique assez long sur son comportement », reconnaît un expert d'une banque privée. Si vous investissez dans cet univers ce sera de préférence « dans une optique de long terme, car il est impossible de faire du trading sur un actif si changeant. Rien n'empêche de se construire sa propre allocation. A part quelques monnaies stars, ce n'est pas facile de faire son choix tant elles sont nombreuses », reconnaît Guillaume Lucchini, de Scala Patrimoine. Pour éviter les fraudes et les arnaques en ligne, mieux vaudra acheter ces actifs numériques sur des plateformes agréées par l'AMF.

A ce jour une quinzaine d'acteurs ont obtenu ce sésame officiel garantissant la sécurité de la conservation de ces monnaies virtuelles. « L'autre solution pour investir consistera, comme tout placement, à donner un mandat de gestion à quelques fonds spécialisés dans la crypto. Mais là encore, on place et on oublie pour un bon moment les sommes injectées », affirme Patrick Ganansia, président d'Hérez. Cet actif d'un nouveau genre ne peut figurer dans un portefeuille qu'à titre homéopathique, sans jamais dépasser 2 %. ■

Private equity ou club deal : le meilleur du non-coté

L'entrée dans le capital de société ou l'achat d'actifs immobiliers peuvent être assortis d'une haute rentabilité.

Il y a encore quelques années, l'univers du non-coté était réservé aux investisseurs institutionnels. voire à quelques clients fortunés de banques privées. Depuis peu, ces offres alternatives se multiplient et se démocratisent en proposant des tickets d'entrée accessibles.

Entrer dans le capital d'une société non-cotée, c'est une façon de l'accompagner et de participer financièrement à son développement. Rien n'empêche de s'impliquer « en solo » dans une société dans laquelle on croit. Le résultat de cet investissement ne repose alors que sur la réussite d'une seule entreprise.

Une alternative consiste à acheter des parts de fonds. Les sociétés de gestion auront au préalable réalisé une sélection de sociétés prometteuses « Ce choix dépend beaucoup de la qualité de l'équipe de gestion en charge du fonds, de son historique de performances. Mieux vaudra privilégier des acteurs de renom capables de con-

seiller les sociétés qu'ils accompagnent », insiste Michael Sfez, président de Kermony Capital.

Limites des risques

Visant l'univers des ETI et des PME matures ou en croissance, ces véhicules ciblent parfois certaines thématiques. Au sein d'un fonds, un investisseur accède à un « panier » d'une vingtaine de participations. Selon France Invest, le capital-investissement a généré un rendement moyen de 11,7 % nets par an sur quinze ans, mais attention, l'argent placé n'est jamais garanti, ni la performance. Autre écueil, ce placement n'est pas liquide. Impossible de récupérer ses fonds avant sept ans voire dix ans. Cela ne sera possible qu'au moment de la revente des différentes participations.

Axé uniquement sur l'immobilier, le club deal est un véhicule permettant de rassembler plusieurs investisseurs particuliers autour d'un même projet à savoir cofinancer le montage d'une opération. Un club deal ne comprend généralement qu'un immeuble. Toutefois, certaines sociétés de gestion proposent parfois deux, trois ou quatre actifs. « Ces propositions d'investisse-

ment prennent souvent la forme juridique de SAS, de SARL et d'OPPCI », précise Patrick Ganansia, président d'Hérez.

Il peut s'agir d'opérations d'extension, de promotion ou même de reconversion (des bureaux transformés en logements ou en résidence hôtelière). Fréquemment, des opérations visent la création de valeur, à savoir l'achat d'un immeuble qui, une fois rénové et loué, sera revendu avec un objectif de plus-value à la sortie. « Selon les dossiers, les taux de rendement interne évoluent entre 7 % et 10 % », indique Jérémy Schorr, directeur commercial de Primaliance. Reste que tabler sur ces séduisantes performances comporte quelques risques.

D'abord, ce placement non coté est, par essence, peu liquide. L'investisseur doit patienter entre trois et six ans pour que l'opération soit débloquée, donc revendue. Ensuite, une opération immobilière peut rencontrer des obstacles lors du dépôt de permis de construire, dépasser le budget des travaux ou encore, trouver difficilement un acquéreur en fin de cycle... autant d'écueils à mesurer avant de se lancer dans ce type d'opération. — L. B.



Investir près de chez soi, c'est voir plus loin.



La SCPI proche de vous

Points-clés et points forts de la SCPI Cap Foncières & Territoires

- > Vous épargnez et percevez des **revenus complémentaires versés trimestriellement**.
- > Vous bénéficiez d'un **taux de rendement attractif : 5,63%** Taux de distribution 2020*
- > Vous investissez où et quand vous voulez, à partir de 1020€, grâce à notre plateforme de **souscription en ligne**.
- > Vous profitez de :
 - notre **patrimoine diversifié en immobilier d'entreprise** avec des locataires de qualité en parfaite adéquation avec la transition économique actuelle (tech et data, enseignement et formation, administration et médico-social),
 - nos **performances** et la **qualité de nos services**, saluées par des prix et récompenses gagnés par notre SCPI.

www.foncières-et-territoires.com



foncières & territoires
L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER DURABLE

Une équipe à votre écoute au **09 70 650 410**

LYON : 21 quai Antoine Riboud - 69002 Lyon
NANCY : 22 avenue Foch - CS 90737 - 54064 Nancy cedex
NANTES : 22 mail Pablo Picasso - 44000 Nantes

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

LES BONS ARBITRAGES POUR VOTRE ÉPARGNE

RETRAITE A l'heure où les réseaux bancaires tendent à mettre le PER en « tête de gondole » pour la retraite, un minimum de recul s'impose. Avant de signer, il faut prendre le temps de soupeser, à l'aune d'arguments concrets, l'avantage que présente ce plan face à l'assurance-vie.

Le plan d'épargne retraite, nouveau concurrent de l'assurance-vie

Laurence Delain

Promu depuis deux ans comme la solution retraite idéale pour tous les Français, le plan d'épargne retraite (PER), institué par la loi Pacte du 22 mai 2019 afin de rationaliser, en les absorbant, les dispositifs existant jusqu'alors (PERP, contrats Madelin, etc.), peut-il rivaliser avec l'assurance-vie ? Répondre à cette question appelle l'examen croisé d'au moins cinq éléments déterminants pour l'optimisation d'une épargne longue.

1 Liquidité

Comparé aux autres placements « tunnel » dont il prend le relais, le PER a indiscutablement gagné en souplesse. Il peut, outre des cas extrêmes (décès du conjoint, invalidité, liquidation judiciaire, etc.), être débloqué, moyennant imposition, pour financer l'achat de sa résidence principale.

Par ailleurs, à terme, le souscripteur a désormais la possibilité de monétiser 100 % de son épargne retraite en la récupérant sous forme de capital en une seule fois ou plusieurs (la sortie en rentes viagères reste bien sûr possible). Ces aménagements ne font toutefois toujours pas le poids face à la liquidité de l'assurance-vie qui, à tout moment, peut faire l'objet de rachats (partiels ou totaux) ou d'avances, en cas de besoin temporaire de trésorerie.

2 Fiscalité en phase d'épargne

Pour compenser cette rigidité, les cotisations versées sur un PER sont déductibles du revenu imposable dans une généreuse limite revue chaque année (32.909 euros en 2021, et jusqu'à 76.101 euros pour les travailleurs non salariés). Autre bonus, les plafonds annuels de déductibilité non consommés, mutualisés entre conjoints, sont valables trois ans, donc utilisables rétroactivement. L'assurance-vie, elle, ne profite pas de ce levier fiscal qui maximise la capitalisation finale. Schématiquement, 10.000 euros investis dans un PER par un souscripteur imposé à

Deux enveloppes retraite complémentaires

	Assurance-vie	PER
Durée minimale	Aucune (8 ans recommandés)	Jusqu'à la retraite
Mode de versements	Libres ou périodiques	Libres ou périodiques
Cas dérogatoires de sortie avant terme	Sans objet, sortie possible à tout moment	Oui (dont l'achat de sa résidence principale)
Mode de retrait à échéance	Capital ou rentes viagères	Capital ou rentes viagères
Déduction fiscale sur les cotisations	Non	Oui
Régime fiscal successoral dérogatoire en cas de décès	Oui	Oui (1)
Fiscalité de l'épargne dénouée sous forme de capital (2)	Prélèvement forfaitaire variable sur les revenus générés selon la durée du contrat et la date de versements des primes et leur montant. Après huit ans abattement sur les revenus de 4.600 € et 9.200 € pour un couple (possibilité d'opter pour l'IR (3)).	Capital imposé à l'IR (3) et plus-values soumises au PFU (30 % actuellement).
Fiscalité de l'épargne dénouée sous forme de rente viagère (2)	Imposition sur une assiette dégressive selon l'âge du rentier (40 % à partir de 60 ans et 30 % à partir de 70 ans)	Imposition au titre des pensions après abattement de 10 %.
Gestion financière	Diversifiée (du fonds euros au capital garanti aux UC mobilières et immobilières).	Gestion par horizon par défaut ou gestion libre diversifiée (du fonds euros au capital garanti aux UC mobilières et immobilières).

1. Seuls les PER assurance sont concernés, les PER souscrits sous forme de comptes-titres obéissent aux règles successorales classiques.
2. Hors prélèvements sociaux lesquels sont systématiquement dus selon des modalités précises et différenciées selon les produits.
3. Imposition sur le revenu.

* LES ÉCHOS / SOURCE : LES ÉCHOS

30 % correspondent à un effort d'épargne réel de 7.000 euros. Mais comme le remarque Bertrand Tourmente, gérant associé d'Althos Patrimoine, « non seulement l'argument de l'économie fiscale vaut en priorité pour des souscripteurs soumis à un taux marginal d'imposition (TMI) de 30 % ou plus, mais il doit être nuancé au regard du TMI auquel sera soumis le retraité lorsqu'il dénouera son PER ».

3 Régime de sortie

Si l'on opte pour une récupération (en mode fractionné ou pas)

de l'épargne accumulée sur le PER sous forme de capital, la part correspondant aux versements individuels sera imposée au barème progressif de l'impôt sur le revenu, et celle relative aux produits financiers générés par le plan, taxée au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (dont 17,2 % de prélèvements sociaux). En cas de rente viagère, celle-ci sera fiscalisée sur la base du régime des pensions de retraite après abattement de 10 %. « Dans les deux cas, ce complément de revenu peut vous faire changer de tranche de TMI », relève Bertrand Tourmente.

Le régime de l'assurance-vie est, lui, sensiblement plus favorable puisqu'en cas de retraits, seuls les gains sont taxables, au choix à l'impôt sur le revenu ou soumis à un prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) qui varie selon que les intérêts sont associés à des versements enregistrés avant ou après le 27 septembre 2017. Dans ce dernier cas, le PFL est de 12,8 % en cas de retrait avant huit ans, et de 7,5 % ensuite, sauf si les montants détenus par le souscripteur excèdent 150.000 euros (maintien alors du PLF de 12,8 %). Surtout, passé huit ans, les souscrip-

Coût du PER, le CCSF tire la sonnette d'alarme

Bien que paru dans la torpeur estivale, le rapport du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) sur « la nature et le niveau des frais » des nouvelles offres de PER publié le 20 juillet, n'est pas passé inaperçu. Pointant la lourdeur et le manque de lisibilité de coûts de fonctionnement dont « l'accumulation pèse sur le rendement des contrats », le CCSF indique des frais de gestion (contractuels et propres au support) de l'ordre de 3 % pour des UC investies en actions. A titre de comparaison, si l'on se réfère aux calculs effectués par Cyrille Chartier-Kastler, président fondateur du cabinet de conseil Facts & Figures, sur 2.200 supports actions référencés en assurance-vie, le niveau de frais internes courants moyens s'établit à 2 % hors frais contractuels, mais « ces derniers, précise-t-il, sont en règle générale moins élevés que dans le cas des PER individuels ».

teurs profitent d'un abattement de 4.600 euros (9.200 euros pour un couple), qui, accordé chaque année, permet d'ajuster ses retraits pour profiter d'un complément récurrent de revenus défiscalisés, tout en gardant la main sur son contrat.

Par ailleurs, si l'épargne est transformée en rente viagère, celle-ci sera taxée sur la base d'une assiette dégressive selon l'âge de l'épargnant au moment de la conversion (40 % à partir de 60 ans, et 30 % à partir de 70 ans). « Sur le plan fiscal, assurance-vie et PER sont complémentaires », résume Vincent Fournier. Ce professionnel, responsable du développement du marché de l'épargne chez Quintesens, recommande ainsi de placer chaque année en assurance-vie l'équivalent de la déduction fiscale générée par son PER « pour intensifier l'effet de capitalisation et optimiser de bout en bout la fiscalité de son épargne retraite ».

4 Gestion financière

Du fonds garanti en euros aux UC les plus diversifiées, l'assurance-vie comme le PER permettent d'optimiser la performance de son épargne dans le temps en fonction de son aversion au risque et de son profil patrimonial. Cette logique est systématiquement dans le cadre du PER, avec la mise en avant de gestions profilées par horizon (assise sur une grille

d'allocation d'actifs évolutive, sécurisée au fur et à mesure que l'échéance de la retraite approche) qui tendent, comme toutes les formules « clés en main », à générer un empilement de frais obérant la performance nette globale. « La gestion libre conseillée reste, pour le PER comme pour l'assurance-vie, le meilleur choix », juge Bertrand Tourmente.

5 Transmission

En cas de décès du souscripteur, le contrat d'assurance-vie comme le PER peuvent être transmis à un ou plusieurs bénéficiaires désignés (parent ou non) en franchise de droits de mutation jusqu'à 152.500 euros (au-delà, taxe de 20 % s'applique jusqu'à 700.000 euros, puis de 31,25 %). Attention toutefois ! Lorsque les primes d'assurance-vie ont été versées par une personne de 70 ans ou plus, le barème classique s'applique après abattement de 30.500 euros mais les gains du contrat demeurent exonérés.

Dans le cas du PER, la même règle prévaut lorsque le décès (et non le versement des primes) a lieu avant 70 ans et concerne la totalité des sommes capitalisées, intérêts inclus. Ces abattements sont communs aux deux dispositifs (ils ne sont donc pas cumulatifs) et les PER souscrits en compte-titres obéissent aux règles successorales classiques. ■

SCPI ou foncières cotées ?

Ces placements de long terme s'appuient tous deux sur de l'immobilier locatif. Tout ce qu'il faut savoir pour intégrer SCPI ou foncières dans une stratégie patrimoniale raisonnée.

Depuis quelque temps on assiste à un retour en grâce des foncières cotées, dont les performances alléchantes (+45 % sur un an glissant au 1^{er} août pour l'indice Euronext IEIF SIIC France) poussent certains épargnants, soucieux de compléter leur retraite, à s'interroger sur l'avantage comparatif qu'offre ce véhicule de placement par rapport aux SCPI. « C'est légitime, dans la mesure où, dans les deux cas, la sous-jacent consiste en de l'immobilier locatif diversifié – résidentiel, services, bureaux, commerces, entrepôts, etc. – générateur de revenus sur le long terme », observe Guillaume Arnaud, président du directoire de Sofidy. Partant de cette base commune, le fonctionnement de ces supports immobiliers relève toutefois de logiques financières bien différenciées.

Pour rappel, les SCPI sont des sociétés civiles de placement immobilier, non cotées, ouvertes aux parti-

culiers qui, en contrepartie de la souscription de parts, profitent d'un rendement annuel correspondant à des revenus fonciers nets de charges.

En revanche, qu'il passe par l'achat de titres vifs ou celui de parts de fonds collectifs, l'investissement dans des SIIC (sociétés d'investissement en immobilier cotées telles qu'Argan, Covivio, Gecina, Klépierre, Icade, Unibail) est de nature boursière. Il induit une prise de risque non négligeable, même si ces valeurs de rendement (les foncières reversent en dividendes une grande partie de leurs bénéfices) sont réputées défensives. Leur

niveau d'endettement, « plus élevé que celui des SCPI », note Guillaume Arnaud, constitue notamment un facteur de vulnérabilité dans des conjonctures incertaines. Les données publiées en mars dernier par l'Institut de l'épargne immobilière et foncière (IEIF) le confirment, si « l'on cherche un revenu résilient dans le temps, mieux vaut opter pour des SCPI, qui sur cinq ans ou plus affichent en moyenne un niveau de volatilité cinq à six fois inférieur à celui des foncières cotées », conseille Mathilde Krieger, directrice générale de Novaxia Investissement.

Régimes d'imposition divergents

Lorsqu'elles sont détenues en direct, les foncières cotées, qui, rappelons-le, ne sont pas éligibles aux plans épargne en actions (PEA), sont soumises au régime fiscal qui prévaut pour les valeurs mobilières (flat tax de 30 %). Par ailleurs, c'est un atout pour les gros patrimoines, ces actifs n'entrent pas dans l'assiette de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). Ce régime est globalement plus favorable que celui des SCPI, dont les revenus d'origine foncière sont taxés comme tels au

« Si l'on cherche un revenu résilient dans le temps, mieux vaut opter pour des SCPI. »

MATHILDE KRIEGER
Directrice générale de Novaxia Investissement

Performance et volatilité* comparées des SCPI et des foncières cotées sur 1 an

En % ■ Indice EDHEC IEIF SCPI ■ Indice Euronext IEIF SIIC France



*A fin 2020 **Données annualisées

*LES ÉCHOS / SOURCE : IEIF

barème classique (possibilité d'opter sous certaines conditions pour un régime micro-foncier) et peuvent, le cas échéant, « vous faire changer de tranche marginale d'imposition », glisse Guillaume Arnaud. Toutefois, dans nombre de cas, les SCPI sont souscrites dans l'enveloppe fiscale protectrice de

l'assurance-vie. Cette possibilité vaut également pour les SIIC, mais « proposer des unités de compte investies en titres vifs immobiliers est compliqué pour l'assureur, et passer par des organismes de placements collectifs suppose de composer avec un marché relativement étroit », souligne Guillaume Arnaud. — L. D.

À NOTER
Les SCPI peuvent faire l'objet d'un achat en démembrement. Cela suppose de renoncer, un temps, au versement d'un revenu mais permet de maximiser son rendement à terme.

LES BONS ARBITRAGES POUR VOTRE ÉPARGNE

IMPÔTS Pour un même actif, vous pouvez choisir le cadre juridique et fiscal qui lui servira de support, compte-titres ou plan épargne en actions. Tout ce qu'il faut savoir pour optimiser les avantages de chaque formule et choisir celle qui vous convient.

Du PEA au compte-titres, quelle stratégie pour optimiser la fiscalité

Nathalie Cheysson-Kaplan

Apriori, le plus simple pour se créer et gérer un portefeuille de titres en direct ou pour investir par le biais de formules collectives de placement (sicav, fonds communs de placement, SCPI...) est d'ouvrir un compte-titres ordinaire. C'est le support le plus souple. Vous n'avez aucune contrainte particulière, que ce soit en termes de durée, de plafond de versement, d'univers ou de supports d'investissement éligibles.

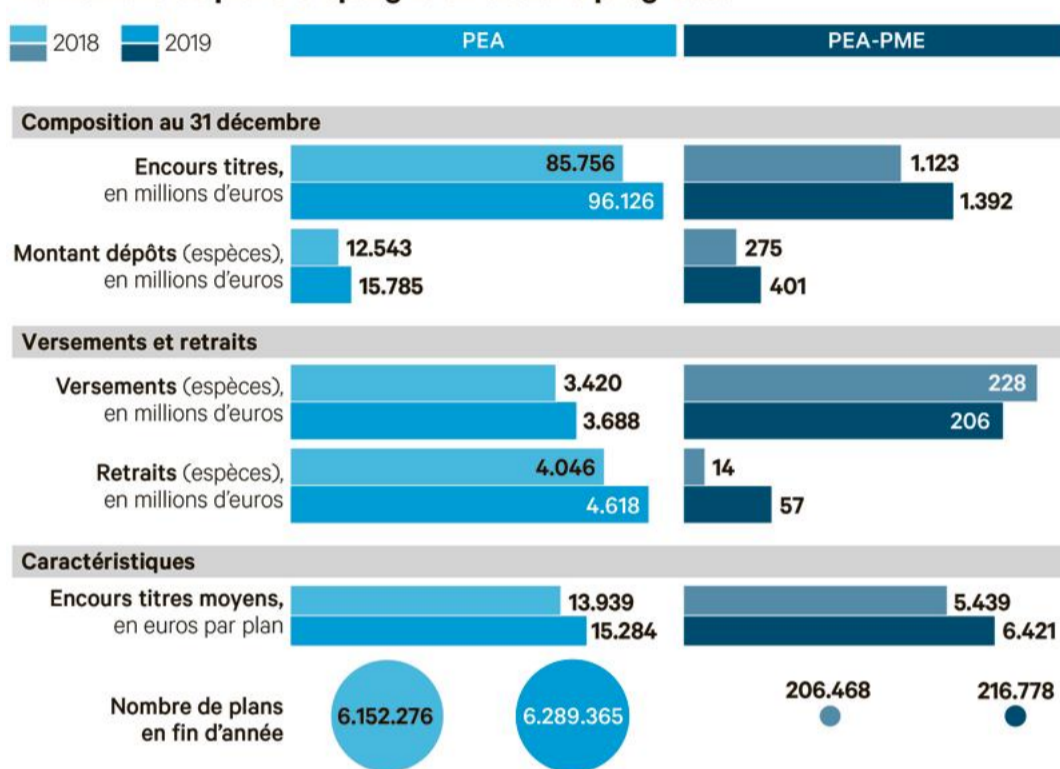
Revers de la médaille ? Les revenus de votre portefeuille sont soumis à l'impôt sur le revenu chaque année, qu'ils soient réinvestis ou non. Idem lorsque vous revendez des titres ou des parts de sicav ou de fonds communs de placement (FCP) : votre plus-value est systématiquement imposable même si vous réinvestissez immédiatement vos gains dans des supports comparables. Ils supportent 12,8 % d'impôt sur le revenu sous forme de taxe forfaitaire (« flat tax ») auxquels s'ajoutent 17,2 % de prélèvements sociaux. Soit une ponction totale de 30 %, sauf option au moment du dépôt de la déclaration de revenus pour une imposition au barème progressif de l'impôt, ce qui est rarement la solution la plus intéressante.

LES CONDITIONS D'EXONÉRATION DU PEA

« Dans le match qui l'oppose au compte-titres, le plan d'épargne en actions (PEA) est vainqueur par KO pour ceux qui cherchent à se constituer et à gérer un portefeuille d'actions européennes en franchise d'impôt sur le revenu », explique Stéphane Jacquin, responsable de l'ingénierie patrimoniale chez Lazard Frères Gestion. Et pour cause ! Avec un PEA et sa déclinaison le PEA-PME, réservé aux actions de PME et d'ETI « européennes », les dividendes crédités chaque année sur le compte-espèces associé au PEA ainsi que les plus-values réalisées lors de chaque opération d'arbitrage sont provisoirement exonérés de toute fiscalité – ni impôt sur le revenu ni prélèvements sociaux – et vos gains échapperont définitivement à l'impôt sur le revenu (mais pas aux prélèvements sociaux) sous la seule condition de ne pas toucher à votre plan avant son cinquième anniversaire.

Tout retrait, ne serait-ce que partiel, avant ce terme entraîne sa clôture et la remise en cause de cette exonération provisoire. Les gains réalisés depuis l'ouverture du plan sont alors taxés à 30 %, comme ils l'auraient été avec un compte-titres ordinaire. « Mais il n'y a plus,

Le nombre de plans d'épargne en actions progresse



comme c'était le cas avant la mise en place de la flat tax, de véritable sanction lorsqu'on ne respecte pas ce délai minimum de cinq ans », constate Stéphane Jacquin.

Une fois cinq ans passés, le PEA peut rester ouvert sans limitation de durée et les dividendes et plus-values échapperont définitivement à l'impôt.

Une fois ce cap fatidique des cinq premières années franchi, le PEA peut rester ouvert sans limitation de durée et les dividendes et plus-values échapperont définitivement à l'impôt. Il est même possible de faire des retraits partiels, sans que cela n'entraîne la fermeture du plan ni n'interdise d'effectuer de nouveaux versements.

UNE ÉPARGNE FLÉCHÉE ET LIMITÉE

En contrepartie de cette fiscalité avantageuse, les contraintes sont nombreuses. Alors qu'avec un compte-titres ordinaire, l'univers d'investissement est illimité, le PEA et le PEA-PME ne peuvent accueillir que des actions « européennes » et des parts de sicav et FCP eux-mêmes investis à hauteur de 75 % au

moins en actions « européennes ». « Il n'est plus possible d'y inscrire des actions ou des parts de fonds britanniques, ni d'y loger des produits de taux, des fonds monétaires, des devises ou encore des supports immobiliers », précise Jacques-Aymon Lapluye, membre du directoire de Banque Richelieu France.

Autre contrainte qui ne concerne toutefois que les titulaires de gros portefeuilles : les versements sont plafonnés à 150.000 euros pour un PEA et à 225.000 euros pour un PEA-PME, dans la limite d'un plafond global de 225.000 euros si vous détenez simultanément un PEA classique et un PEA-PME, étant précisé qu'il n'est possible de détenir qu'un seul PEA et un seul PEA-PME par personne.

EN CAS DE DONATION OU DE SUCCESSION

« Dans une optique de transmission, le PEA est en revanche moins avantageux qu'un compte-titres ordinaire, car il ne peut pas être transmis, ni par donation ni par testament. Ce qui interdit les stratégies d'optimisation patrimoniale reposant sur la technique du démembrement », regrette Marie Guibert, ingénieure patrimoniale de Banque Richelieu France. Si vous souhaitez donner des titres qui figurent sur votre PEA, il faudra le fermer au préalable et transférer vos titres sur un compte-titres ordinaire.

Si votre PEA a moins de cinq ans, cette opération entraîne la taxation

des gains accumulés depuis son ouverture au taux de 30 %, en plus du paiement des droits de donation. S'il a plus de cinq ans, les gains échapperont à l'impôt sur le revenu mais supporteront néanmoins 17,2 % de prélèvements sociaux, en plus des droits de donation. La règle est plus ou moins la même en cas de décès : le décès du titulaire du PEA entraîne la clôture du plan et l'exigibilité des 17,2 % de prélèvements

sociaux sur les gains réalisés depuis l'ouverture du plan, en plus des droits de succession (en revanche, les gains échappent définitivement à l'impôt même si le PEA a moins de cinq ans).

A l'inverse, avec un compte-titres ordinaire, il est possible de donner directement des titres – il suffit de faire un transfert de compte à compte – ou de les transmettre par testament. « Ce qui est particulière-

ment avantageux d'un point de vue fiscal, car cela permet d'effacer la plus-value », explique Marie Guibert. Une donation de titres (ou leur transmission en cas de décès) n'étant pas assimilée à une cession, elle n'entraîne pas la taxation des plus-values et permet au gain d'échapper à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux. Seuls les droits de donation ou de succession seront éventuellement dus. ■

Société civile de portefeuille à l'IR ou à l'IS ?

L'impôt sur les sociétés est-il toujours plus favorable que l'impôt sur le revenu ? Les réponses évoluent au gré des situations et de l'évolution de la législation fiscale. Ce qu'il faut savoir pour prendre les bonnes décisions.

A l'instar des sociétés civiles immobilières (SCI) constituées pour gérer un patrimoine immobilier, les sociétés civiles de portefeuille sont destinées à la constitution et à la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières : actions, obligations, sicav, SCPI...

Lorsqu'elles sont constituées entre des associés personnes physiques, elles sont considérées comme « transparentes » d'un point de vue fiscal. Conséquence : les résultats de la société sont imposés entre les mains des associés, en proportion de leurs droits dans le capital.

Jusqu'à la mise en place de la flat tax, l'option pour l'impôt sur les sociétés était intéressante.

Peu importe qu'ils leur soient effectivement distribués ou mis en réserve. Les revenus et plus-values générés par le portefeuille sont alors soumis à l'impôt sur le revenu (IR) dans les mêmes conditions que

celles applicables lorsque les titres sont détenus en direct. S'agissant de revenus de capitaux mobiliers, ils sont imposables à un taux forfaitaire de 30 % : flat tax de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux.

Maîtriser la fiscalité personnelle

Les sociétés civiles de portefeuille peuvent – au même titre que les SCI – demander leur assujettissement à l'impôt sur les sociétés (IS). Cette option permet aux associés de maîtriser leur fiscalité personnelle car tant que la société civile de portefeuille ne distribue pas de dividendes, ils ne seront pas imposables personnellement.

« Mais depuis la mise en place de la flat tax au début de l'année 2018, l'arbitrage en faveur de l'impôt sur les sociétés est moins pertinent », souligne Marie Guibert, ingénieure patrimoniale chez Banque Richelieu. Jusqu'à cette date, l'option pour l'impôt sur les sociétés était intéressante car elle permettait d'échapper à la progressivité du barème de l'impôt et de profiter d'une imposition forfaitaire à taux réduit : 15 % jusqu'à 38.120 euros de bénéfices, 26,5 % au-delà.

« Aujourd'hui, il n'y a plus de débat. La flat tax a rebattu les cartes, et l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés est à éviter à tout prix lorsqu'on crée une société civile de portefeuille. Il n'y a qu'un seul cas de figure où l'imposition à l'IS reste pertinente, c'est lorsqu'elle est subie

et non pas choisie. Cela peut correspondre à la situation dans laquelle un chef d'entreprise peut se retrouver après la vente de sa société, lorsqu'il la détenait au travers d'un holding. Pour des raisons fiscales évidentes, il aura intérêt à conserver le holding pour gérer les liquidités reçues en contrepartie du prix de vente. S'il souhaite appréhender une partie des résultats, il pourra le faire via une distribution de dividendes. Mais il devra supporter une double taxation, d'abord à l'IS au niveau de la holding, puis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux avec la flat tax », conclut Stéphane Jacquin, responsable de l'ingénierie patrimoniale chez Lazard Frères Gestion. — N. C.-K.

Sur le Web

MARCHÉ DE L'ART

Art Basel : la spectaculaire résilience de la plus importante foire du monde. Jusqu'au 26 septembre la foire Art Basel propose l'offre la plus importante du monde en matière d'art du XX^e et du XXI^e siècle. Un défi remarquable en période de pandémie, qui semble relevé.

Retrouvez la chronique de Judith Benhamou sur lesechos.fr/patrimoine

PEA et prélèvements sociaux

Si les gains réalisés sur un PEA échappent, dans la plupart des cas, à l'impôt sur le revenu, ils restent assujettis aux prélèvements sociaux. Ces prélèvements sont dus lors de chaque retrait partiel ou de la fermeture du plan, y compris lorsqu'il se dénoue par une rente viagère. En cas de retrait partiel, cette ponction ne concerne que la fraction du gain comprise dans le retrait. En cas de fermeture du plan, les prélèvements sociaux sont dus sur la totalité des gains réalisés depuis l'ouverture du PEA. Pour les PEA ouverts depuis le 1^{er} janvier 2018, la totalité du gain est soumise au taux de 17,2 %. Pour les PEA ouverts avant cette date, les prélèvements sont calculés selon la « règle des taux historiques »

pour la fraction du gain acquise avant 2018, ou durant les cinq premières années pour les PEA de moins de cinq ans au 1^{er} janvier 2018, puis au taux de 17,2 % pour celle acquise depuis cette date. Si le retrait intervient plus de cinq ans après l'ouverture du plan, les prélèvements sociaux sont recouverts par la banque lors du retrait et ne sont pas déductibles pour le calcul de l'impôt sur le revenu. En revanche, si le retrait intervient moins de cinq ans après l'ouverture du PEA, les prélèvements sociaux sont recouverts ultérieurement, en même temps que le solde de l'impôt sur le revenu, et une fraction de la CSG est déductible (6,8 %) en cas d'option pour le barème progressif.



« LES ÉCHOS » / SOURCE : BANQUE DE FRANCE / PHOTO : SHUTTERSTOCK

★ Les chiffres de l'économie

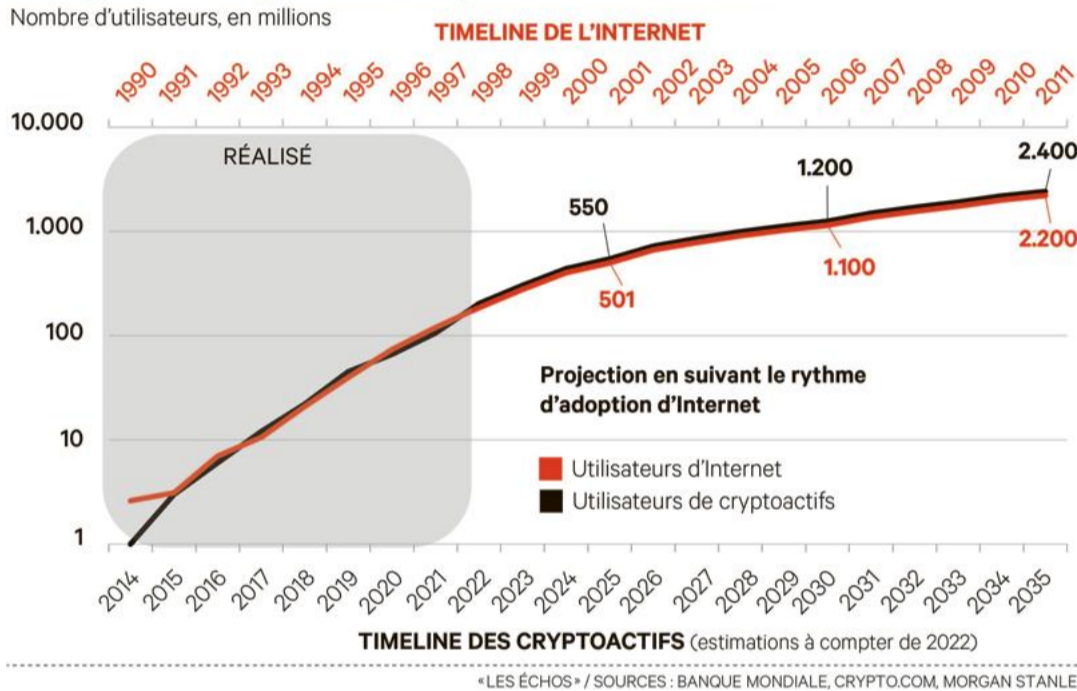
// Budget de l'Etat et PSR 2021 : 448,8 milliards d'euros (prévisions PLF 2021) // PIB 2020 : 2.223 milliards d'euros
 // Plafond Sécurité sociale : 3.428 euros/mois à partir du 01-01-2021 // SMIC horaire : 10,25 euros à partir du 01-01-2021
 // Capitalisation boursière de Paris : 2.191,58 milliards d'euros (au 24-06-2021)
 // Indice des prix (base 100 en 2015) : 106,20 en mai 2021 // Taux de chômage (BIT) : 8 % au 4^e trimestre 2020
 // Dette publique : 2.739,2 milliards d'euros au 1^{er} trimestre 2021

crible

Histoires parallèles

L'adoption des **cryptoactifs** suit à peu près le même rythme que l'Internet avant eux.

L'adoption des cryptoactifs comparée à celle d'Internet



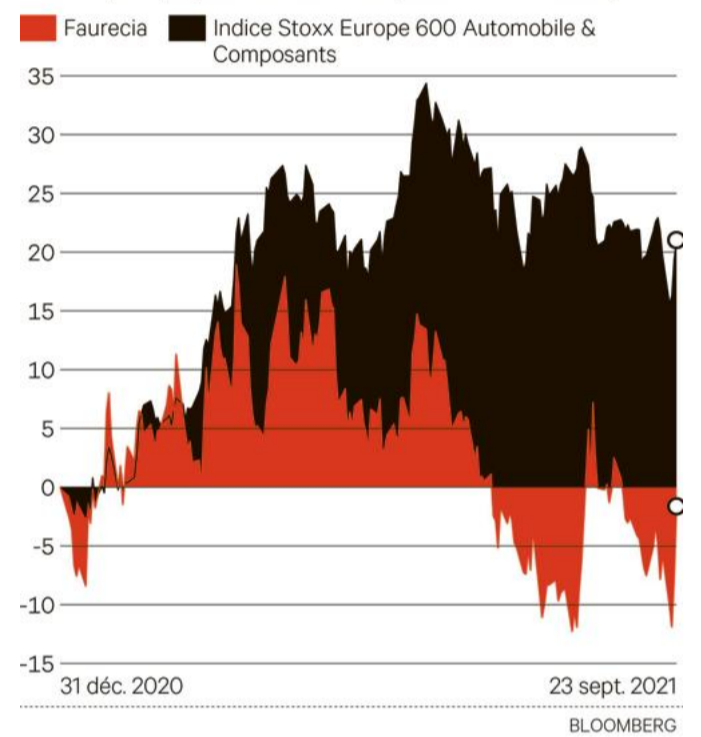
Si le passé n'offre pas toujours la meilleure explication de l'avenir, les rapprochements peuvent parfois être confondants. Les experts de Morgan Stanley observent, à partir de l'étude de la plateforme d'échange Crypto.com, que la croissance des utilisateurs de cryptoactifs présente une forte similarité avec celle de l'adoption d'Internet, quoique marginalement plus forte et moins volatile sur la période 2016-2021. Les 221 millions de détenteurs de portefeuilles de cryptomonnaies et de jetons non fongibles (NFT), à fin juin, d'après Crypto.com – nonobstant le biais de l'agrégation des données de 24 plateformes –, sont plus nombreux que les internautes en 1998. Si les courbes se prolongeaient, ils seraient un demi-milliard en 2025, un milliard avant 2030. Toute ressemblance avec l'histoire d'une bulle qui porte le même nom serait évidemment fortuite.

Des puces et des moins

Faurecia et Traton ouvrent la salve des alertes sur les profits à cause des pénuries.

Faurecia face aux valeurs automobiles

Variation, en %, depuis le 31 déc. 2020 (dividendes réinvestis)



Une mauvaise nouvelle peut en cacher plusieurs bonnes. Faurecia n'a pas eu à regretter de se jeter à l'eau le premier pour ouvrir la salve des alertes sur les profits des équipementiers automobiles. Rarement révision aussi notable, d'un milliard d'euros en moins sur le chiffre d'affaires de l'année et de 0,8 à 1 point de pourcentage de marge opérationnelle court-circuitée, aura été accueillie avec autant d'enthousiasme (+6,7 % pour le titre jeudi). Avant même que les puces électroniques ne fassent beaucoup de « moins » dans les prévisions annuelles du cabinet IHS (passées en un mois d'une hausse de 8,5 % à seulement 1,6 %), les craintes nourries tout l'été par les arrêts d'usines se liaient dans le retard boursier des sous-traitants, pas vraiment rattrapé malgré la « gomme » d'une séance (+8,4 % pour Valeo, +3,2 % pour Plastic Omnium). Le groupe de Patrick Koller montre que, dans ce contexte, il peut maintenir ses gains de parts de marché et dégager une rentabilité confortable. L'analyste d'Oddo BHF estime que les investisseurs pourront maintenant se pencher plus froidement sur l'accélération en 2022 de l'ex-fille de Peugeot et sur l'attrait de l'acquisition de l'allemand Hella. En revanche, la sanction de Traton, la filiale poids lourds de Volkswagen (-2%), laisse penser qu'ils ne seront pas tendres avec les constructeurs qui ne tirent pas leur épingle du jeu. Renault, en particulier, est attendu au tournant.

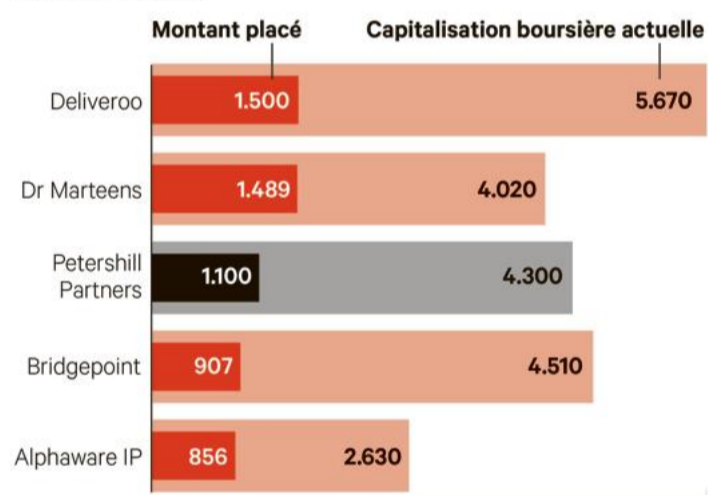
Double sophistication

L'introduction de **Petershill Partners** va mettre un prix sur le flair de Goldman Sachs.

Pour coter une société d'investissement, rien de mieux que Londres. C'est la conviction paradoxale à laquelle est arrivé Goldman Sachs, un pilier de Wall Street. En fait, même dépourvue de géants comme Blackstone, la place historique des assureurs et de l'industrie de la gestion sera parfaitement en mesure de mettre un prix sur Petershill Partners, un exercice plutôt sophistiqué. Le savoir-faire de cette entité, sortie du giron de la vieille banque d'affaires, réside en effet dans la prise de participations minoritaires (au nombre de 19) dans des « hedge funds » ou des opérateurs de « private equity » (gérant 187 milliards de dollars). Le « board » sera indépendant, mais Goldman Sachs Asset Management assurera la gestion. La cote d'amour boursière reflétera donc le flair prêté à la maison américaine. Et selon le prisme retenu – celui des fonds d'investissement (actif net réévalué) ou celui des sociétés de gestion (multiple des commissions) – la valorisation peut varier presque du simple au double. En tout état de cause, le placement permettra de voir si « Government Sachs » a réussi à gommer complètement l'image d'intermédiaire opportuniste qui lui collait à la peau juste après la crise financière. Autrement, les amateurs d'IPO pourraient même se demander si le potentiel de l'industrie du non-coté n'est déjà plus tout à fait ce qu'il était.

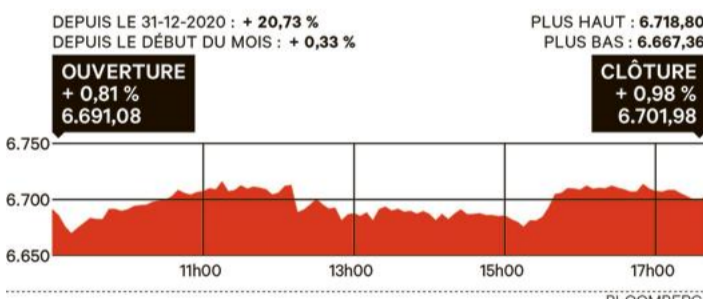
Les nouvelles recrues de la Bourse de Londres en 2021

En millions de livres



* Offre en cours, montants indicatifs * LES ÉCHOS / SOURCE : BLOOMBERG

La Bourse de Paris en hausse



● A la Bourse de Paris, l'indice phare CAC 40 a terminé la séance en hausse de 0,98 %, à 6.701,98 points. Les investisseurs ont apprécié les clarifications apportées par la Réserve fédérale sur le resserrement monétaire. L'institut a confirmé qu'il pourrait « bientôt » commencer à réduire son soutien à l'économie. La banque centrale envisage aussi de relever ses taux directeurs un peu plus tôt que prévu, dès 2022, et non en 2023 selon les précédentes prévisions. De plus, les craintes liées aux difficultés du deuxième promoteur immobilier chinois Evergrande se sont encore apaisées : le président a appelé son groupe à « tout mettre en

œuvre » pour honorer ses engagements. Du côté des valeurs, **Veolia** a signé la meilleure progression du marché parisien avec un bond de 3,16 %. Le spécialiste de l'eau et des déchets est suivi de **Renault**, qui gagné 2,83 %. Les valeurs bancaires ont profité d'une très légère hausse des taux à la suite de la réunion de la Fed. **Crédit Agricole** a pris 2,65 %, **Société Générale** s'est adjugé 2,58 % et **BNP Paribas** 2,26 %. A l'autre bout du spectre, **Eurofins Scientifique** a perdu 1,43 %, enregistrant la plus forte baisse de l'indice. **Saint-Gobain** a reculé de 0,38 % et **Danone** de 0,28 %.

EN VUE

Matt Damon

Le titre de son premier film à Hollywood, en 1988 – « Mystic Pizza » – aurait pu devenir mythique. Hélas pour Matthew Page Damon, fils d'un agent immobilier et d'une prof de gym, l'œuvre n'eut pas l'audience escomptée. C'est avec le succès de « Will Hunting », en 1997, qu'il fera ses premiers pas chez les stars. Avec Ben Affleck, ami d'enfance et lointain cousin, ils remportent l'oscar du meilleur scénario original. Matt avait exhumé un texte écrit lors de ses études de littérature anglaise à Harvard. Il a vingt-sept ans lorsqu'il devient le chou-chou d'Hollywood. L'année suivante, c'est « Il faut sauver le soldat Ryan ». Suivront « Ocean's Eleven », « Jason Bourne », « Invictus », « Interstellar », une bonne centaine au total. Nom démoniaque et visage d'ange, il cumule les trophées d'acteur le plus sexy du monde et de l'un des plus rentables du box-office. Pourtant, Matt Damon a beau multiplier

les rôles d'aventurier, il est un homme discret et un grand sensible. « Le Figaro » raconte qu'à Cannes il a fondu en larmes, submergé par l'émotion d'une standing ovation de cinq minutes à l'issue de la projection de « Stillwater », dirigé par Tom McCarthy, et sorti le 22 septembre. Et là, il y a débat. Qui, dans « Stillwater » est la véritable vedette : Damon, Camille Cottin ou Marseille ? Pour le critique de cinéma des « Echos », il n'y a pas photo, la star, c'est Marseille. Il ne fait pas référence à ses intrigues municipales, mais à une « fabuleuse ville de cinéma », sa lumière, ses banlieues malfamées, ses villas chics de la Corniche, les escaliers du Vieux Port, les gradins du Stade-Vélodrome... Pour une fois que Damon se fait voler la vedette, cela valait la peine d'être mentionné.



Lire nos informations Page 30